
D 358
.G375
Copy 1


THE LIBRARY OF CONGRESS
1800



INTRODUCTION

A

L'HISTOIRE DU XIX[e] SIÈCLE.

INTRODUCTION

A

L'HISTOIRE DU XIXE SIÈCLE,

PAR

G.-G. GERVINUS.

TRADUIT DE L'ALLEMAND PAR FRANÇOIS VAN MEENEN.

SEULE ÉDITION AUTORISÉE PAR L'AUTEUR ET L'ÉDITEUR ALLEMANDS.

BRUXELLES ET LEIPZIG,
ÉMILE FLATAU,
ANCIENNE MAISON MAYER ET FLATAU.

1858

PRÉFACE.

Cette Introduction à l'histoire du XIXe siècle est le prélude d'un plus grand ouvrage. Différents motifs m'ont conduit à la publier d'avance, sous une forme séparée, sans attendre la publication de l'ouvrage lui-même. Ces raisons, les voici : d'abord, l'étendue de cette introduction aurait surchargé la première partie de mon histoire ; ensuite elle aurait pu, par son contenu qui traite de quelques préliminaires historiques, rebuter bon nombre de lecteurs qui ne tiennent qu'au récit des faits. Ces raisons ne m'auraient peut-être point paru suffisantes pour expliquer une publication séparée, encore moins pour me forcer à devancer l'apparition de l'œuvre principale qui peut souffrir encore des retards ; mais quelques amis qui ont pris connaissance de cette Introduction ont jugé qu'elle pourrait servir à rassurer les hommes dont la confiance dans notre avenir a été ébranlée, ou à ranimer la foi chancelante de ceux qui commencent à douter du présent, et peut-être à préparer un refuge aux espérances de ceux qui ont souffert dans le naufrage de ces dernières années.

Mon hésitation est donc vaincue par le jugement de ces

amis pour qui j'ai toute estime. Si cet écrit pouvait remplir, dans la plus faible mesure, la fin qu'ils en attendent, j'aurais alors à regretter chaque jour qui retarderait son apparition.

L'habitude de méditer sur l'histoire du monde a de bonne heure refoulé en moi ces rêves ardents et téméraires qui agitent d'autres hommes, et m'a épargné plus d'une déception;mais elle ne m'a jamais refusé la consolation que d'autres aussi, je le pense, pourront retirer de cette lecture. Il est vrai qu'elle nous apprendra à ne pas nous bercer de l'espoir impatient d'atteindre rapidement un résultat politique, mais en même temps elle nous avertit d'accueillir sans colère les frivoles triomphes et les succès momentanés des partis dominants; elle nous dit d'abandonner la croyance que les affaires de ce monde sont conduites par le caprice ou réglées par la volonté arbitraire de quelques hommes. Par ce regard jeté sur le passé, nous acquérons l'habitude de reconnaître dans la plus courte durée de l'histoire la plus rapprochée de notre propre temps, les gigantesques mouvements des siècles, et nous sommes à même d'en indiquer les traits les plus saillants, gravés par la main de la Providence, non en examinant les faits dans leurs détails, mais en nous attachant à les considérer dans leur ensemble.

A l'exception de quelques grands points de vue et de quelques divisions qui permettront de mieux juger l'esprit de l'histoire moderne, on ne doit s'attendre à rien trouver de nouveau dans ces pages.

Si l'on peut déduire quelques lois de l'étude de l'histoire, on doit les faire découler uniquement de ce qui est connu et accepté de tous, comme indiscutable; et ce sont de tels faits seuls qui figureront ici, exposés aussi clairement et aussi méthodiquement que possible. La faible partie de considérations étrangères qui y est jointe est une ajoute volontaire, une déduction philosophique des événements historiques eux-mêmes, elle est affranchie de tout l'appareil pédantesque du système et de tout l'attirail des sophismes.

L'arbre de la Vérité, qui apparaît ici sous sa forme toute naturelle, sera, je crois, trouvé plein de vigueur et de santé, et nous espérons qu'on ne remarquera nulle trace de développement trop précoce dans l'épanouissement complet des bourgeons, si pleins de promesses aujourd'hui, qui apparaissent çà et là.

Gervinus.

Heidelberg, pendant l'automne de 1852.

INTRODUCTION

A

L'HISTOIRE DU XIXe SIÈCLE.

Première Section.

Objet et but de ce travail.

Cet ouvrage sert d'introduction à un récit détaillé qui embrassera la période historique écoulée depuis l'époque de la chute de l'empire français et du renouvellement des relations entre les états européens au Congrès de Vienne jusqu'au milieu de ce siècle. Le but de l'histoire détaillée sera de découvrir l'importance et la signification réelles des événements de cette période.

Ce court espace de temps, de la durée d'une seule génération, renferme des événements qui, dans leur principe, se trouvent intimement unis avec le passé, et qui à cette heure encore achèvent de se développer complétement ; cependant considérés dans leur ensemble, ils n'apparaissent que comme un épisode partiel, dont l'importance dans l'histoire du Monde ne peut être constatée qu'en le rapportant à ce qui l'a précédé.

Afin d'assigner exactement la vraie place de cet épisode historique, nous devions donc jeter un regard rétrospec-

tif sur les événements des siècles passés de l'Europe ; ces événements, pris en eux-mêmes ou dans leur connexion avec des temps plus anciens, nous permettront de reconnaître les progrès de l'humanité, à travers les périodes historiques, de suivre le développement des divers états, de fixer le commencement de l'ère moderne et d'arriver ainsi à cette courte période qui doit former le sujet de notre récit détaillé. Si cet examen préliminaire nous apportait la conviction que l'histoire, durant trois ou quatre siècles consécutifs, malgré toutes les déviations des événements et tous les obstacles qui ont surgi, poursuit une marche invariable, ne serions-nous pas bien venus d'en conclure que les trente ou quarante années que nous avons nous-mêmes parcourues, ont subi la même règle. Il ne sera pas déraisonnable alors de vouloir rechercher où elles aboutiront dans cette invariabilité de direction, et de révéler, par le rapprochement du présent avec le passé, le rôle important de notre siècle et l'esprit qui anime notre propre histoire : tel est, comme nous l'avons dit, le but de cet ouvrage.

Les événements historiques, considérés dans de courtes périodes de temps, se meuvent dans un seul cercle, et présentent le même caractère général d'uniformité avec d'autres courtes périodes de temps : ils sont la conséquence de certaines influences dominantes.

De plus longues périodes, comparées entre elles, offrent le phénomène d'oscillations incessantes entre des impulsions contraires ; ce qui les distingue, c'est leur résistance à la prépondérance d'une idée, d'une action ou d'une autorité principales.

Dans l'étude des grandes évolutions des siècles, on aperçoit surtout les flux et les reflux alternatifs d'un même courant, entraîné cependant dans une direction fixe ; on reconnaît, à travers la série des âges, les progrès d'un principe conducteur.

Dans notre exposé détaillé de l'histoire contemporaine,

nous nous efforcerons, — comme nous le commande notre rôle d'historien, — de rassembler ces trois mouvements dans un même examen; dans cette introduction nous considérerons uniquement la marche des idées prédominantes qui ont dirigé et marqué chaque époque.

Deuxième Section.

La loi du développement historique. — Le cours du développement des États dans la Grèce. — Le même cours de développement dans les États modernes. — Tyrannie grecque. — Absolutisme dans les temps modernes. — Développement politique dans l'histoire moderne.

La loi du développement historique.

L'histoire des États de l'Europe, depuis le commencement de l'ère chrétienne, se présente comme aussi liée et aussi générale que celle du groupe d'États de la péninsule grecque et de ses colonies dans l'antiquité. Le même ordre, la même loi se révèle dans le cours de leur développement interne, à travers les deux époques, et l'histoire de la race humaine entière nous montre de nouveau cette loi dans ses plus grandes manifestations. Du despotisme oriental à l'aristocratie, du gouvernement des anciens temps et du moyen âge, fondé sur l'esclavage et sur le servage, à l'état politique des temps modernes, qui est encore dans le cours de son développement, on peut remarquer un progrès régulier de la liberté intellectuelle et civile d'un seul à celle d'un petit nombre et à celle de la masse. Mais quand les États ont atteint le terme de leur existence, nous pouvons au contraire observer que, du plus haut degré de cette échelle ascendante de développement, la civilisation, la liberté et le pouvoir descendent de la masse au petit nombre et du petit nombre à un seul. Cette loi traverse toute l'histoire et reçoit une démonstration dans chaque État séparé, comme dans le groupe d'États mentionné plus haut.

Le cours du développement des États dans la Grèce.

Aristote, avec une remarquable sagacité, a déjà exposé cette

loi dans ses études sur l'histoire de la nation grecque. Dans les temps les plus reculés, tels qu'ils nous sont décrits par Homère, quand la terre n'était encore que faiblement peuplée, la civilisation, les richesses, même le droit de porter des armes et leur possession, étaient l'apanage exclusif du petit nombre ; des rois patriarches régnaient sur la Grèce, et seuls ils possédaient les chars, ils conduisaient les troupes, présidaient aux sacrifices et rendaient la justice. Lorsque, plus tard, le nombre des hommes instruits, riches, capables de porter les armes, se fut accru et que l'habileté du cavalier eut décidé la supériorité dans la guerre, l'ordre équestre, l'aristocratie devint le corps gouvernant dans l'État, et le pouvoir royal fut ou bien limité, comme à Sparte, ou aboli comme dans tous les autres pays. Comme la prospérité croissante de la classe moyenne du peuple grandissait avec la dégénérescence de l'aristocratie, causée par l'égoïsme et l'ambition intéressée de celle-ci, comme les progrès de l'art militaire donnaient une plus grande importance au fantassin et que la marine réclamait le service des classes inférieures, la loi du peuple, la forme démocratique de gouvernement commença à prendre la place du gouvernement aristocratique ; et, comme les États gagnaient en pouvoir et en étendue, et que leur politique et leur mode de guerre devenaient plus systématiques, plus scientifiques, on vit naître des constitutions mixtes, dans lesquelles la noblesse, la classe moyenne et les classes inférieures du peuple prirent position, l'une près de l'autre et chacune en possession de priviléges spéciaux.

Le même cours de développement dans les États modernes.

Le développement des États européens, dans les temps modernes, a suivi le même cours, mais dans de plus larges proportions de nombre, d'espace et de temps. Au commencement, à l'époque de l'invasion des races germaniques et de leur établissement en Europe, des rois patriarches furent ici, comme

dans l'antiquité, les chefs pour la guerre et pour la justice. Dans ces temps barbares, comme dans ceux de la Grèce, ils fondèrent leur autorité sur leur descendance divine. Mais, dans l'ère chrétienne même, il y eut une époque où des princes, surnommés grands, réunirent dans leur personne la supériorité intellectuelle au pouvoir suprême, et, comme tels, furent reconnus par tous pour leur chef. Avec l'introduction d'une éducation plus répandue, de possessions plus grandes, et grâce à l'importance accrue du cheval dans l'art militaire, l'ordre équestre et la noblesse féodale obtinrent le gouvernement. Le pouvoir royal fut limité, mais ne fut aboli que dans des cas exceptionnels, parce que la vaste extension des États modernes leur faisait de la monarchie un point d'union nécessaire, et aussi parce que les souvenirs de l'Ancien Testament et les traditions de l'Empire romain, consacraient et affermissaient la dignité royale. Depuis que la propriété transmissible eut commencé à avoir de la valeur, que les cités se furent enrichies par l'échange et le commerce et que l'infanterie suisse eut acquis la prééminence dans la guerre, l'autorité de la noblesse féodale fut ébranlée, à partir du xve siècle. Une lutte ardente, qui n'est pas encore entièrement finie de nos jours, s'engagea alors; la classe moyenne s'efforça d'accaparer l'instruction, la propriété, l'influence, tandis que les classes inférieures du peuple marchaient de près sur ses pas. Dans les pays, où cette lutte a été décidée, la forme purement démocratique de gouvernement, naturelle aux nations de l'antiquité, en a été rarement le résultat, mais plutôt des constitutions mixtes (Aristote leur a déjà donné ce nom), dues à la circonférence plus vaste des États modernes.

Tyrannie grecque.

Ces changements intérieurs rendaient simple et facile la transition de la domination unique d'un roi au pouvoir oligarchique de l'aristocratie; mais la transition de celui-ci à l'auto-

rité du peuple était compliquée et diffieile. Dans le premier cas, elle exigeait seulement l'unanimité d'un petit nombre, et un individu seul ne pouvait pas offrir de résistance; mais l'unanimité du peuple était en elle-même une chose bien plus diffieile à effectuer, paree que l'instruetion et les intérêts n'étaient pas répartis aussi également dans la masse, dont les biens divisés ne pouvaient pas être employés avec la puissanee que donnait la fortune, eoneentrée dans quelques familles. Aussi la résistance fut grande eette fois. L'aristoeratie, en possession d'armes, de châteaux, de vastes domaines, du pouvoir exéeutif et de la juridietion, en rapport avec le peuple par ses vassaux, se tenait par un intérêt eommun étroitement unie entr'elle et avee la noblesse étrangère. La dégénéreseenee intérieure des nobles, leurs habitudes de brigandage, leur nonchalanee, leur exploitation malfaisante du peuple, la destruction même du bien-être publie à leur propre avantage, devinrent nécessaires dans les États de la Grèce pour ouvrir la voie au gouvernement du peuple. Mais en dépit de cette déeadenee intérieure des aristocrates, il fallait eneore, eomme Aristote l'a observé, un ehef puissant et habile qui aidât le peuple à aehever leur ruine, tout en ayant pour unique objet de s'emparer de l'autorité pour lui-même et pour sa famille. Ce fut-là l'occasion du gouvernement des tyrans, qui, pendant deux sièeles (les 7e et 6e av. J.-C.), étendirent leur domination sur les États de la Grèee et frayèrent la voie à la démoeratie; car, si la tyrannie dans la Grèce fut longtemps un obstaele au gouvernement du peuple, eependant elle le prépara et l'établit d'abord par ses eonquêtes sur ses plus dangereux ennemis, les nobles.

Absolutisme dans les temps modernes.

L'histoire entière de la transition de l'aristoeratie à la démocratie a son parallèle exaet dans l'histoire de l'Europe moderne, avec cette différence seulement que tout se meut ici sur

une plus grande échelle, ce qui accroît et grandit immensément les difficultés et les obstacles dans le développement des États modernes. Ici également la noblesse féodale a, dans chaque nation prise à part, été la première à travailler à sa propre ruine, — en Espagne, avant et pendant le gouvernement de la maison de Transtamare ; en Allemagne, depuis le temps des dissensions causées par le droit de guerre privé; en Angleterre, pendant les guerres des deux Roses ; en France, pendant les guerres accablantes et la lutte dévastatrice des partis sous Charles VII. Mais si, dans de pareils temps, l'anarchie qui régnait parmi les nobles brisait leur pouvoir politique, celui de la royauté, qui continuait d'exister, augmentait en revanche bien plus que celui des classes inférieures. D'autres circonstances, particulières aux temps modernes, mirent plus d'entraves que dans l'antiquité dans la voie du gouvernement populaire. L'aristocratie de la chrétienté se partageait en deux camps séparés. Dans cette nouvelle forme de religion, qui est le christianisme, la culture intellectuelle et les progrès opérés dans la science militaire menaient à deux voies différentes. Non seulement les efforts tentés par le peuple étaient réprimés, parce qu'il avait à disputer la possession du pouvoir à ces deux branches de l'aristocratie, non seulement il avait à essayer la force des armes contre les armes d'une noblesse séculaire, mais il avait encore à lutter de culture intellectuelle avec la culture d'une noblesse intelligente. Il avait une double révolution à mener contre le pouvoir ecclésiastique et contre le pouvoir séculier. En outre, l'union et la force du peuple dans de vastes contrées peu peuplées, étaient d'une croissance plus lente que dans l'antiquité; et, avant que les classes inférieures fussent admises, sous la protection de la monarchie, à lutter avec l'aristocratie, nous rencontrons, du XIIIe au XVIe siècle, entre les villes et les campagnes, plusieurs cas isolés d'insurrection, qui conduisaient inévitablement à leur propre destruction. Mais, à la fin du XVe siècle, l'alliance du peuple avec ses princes donna à ceux-ci

un pouvoir illimité, qui en fit les tyrans des temps modernes. L'absolutisme moderne et la tyrannie antique sont un seul et même phénomène, et se ressemblent trait pour trait. La plupart de ces souverains, tels que Henri VII, Ferdinand le Catholique, Maximilien d'Autriche etc., qui donnèrent naissance à cette monarchie, destructive de la noblesse, avaient, comme les tyrans de l'antiquité, été élevés récemment au trône, ou appartenaient à des maisons devenues puissantes par de riches héritages ou par des alliances de famille. Les armées permanentes, dont ils s'entourèrent, rappelaient les gardes-du-corps des petits rois des cités grecques. Leurs liaisons politiques les uns avec les autres peuvent être comparées aux liens de famille que les tyrans formaient entre eux et avec les despotes étrangers. L'amour de la splendeur, le patronage des arts et des sciences, l'occupation donnée au peuple, qu'on éblouissait par des entreprises magnifiques, étaient, chez les uns et chez les autres, les mêmes expédients politiques, dont ils étayaient leur propre pouvoir; mais c'étaient également les causes qui concouraient à miner leur autorité usurpée. Ce fait que l'absolutisme moderne, comme la tyrannie antique, forme seulement la transition de l'aristocratie à la démocratie, suffit pour décider de la ressemblance des deux phénomènes. Sa destinée était accomplie; il avait brisé le pouvoir de la noblesse, fatal au bien-être commun, il avait éveillé à cette occasion, chez le peuple, la conscience de son unité, en imprimant à la politique une direction nationale. L'instruction devint également accessible à toutes les classes et une place fut accordée à l'industrie des classes inférieures, au détriment de la violence et des priviléges des nobles; le patriotisme se réveilla avec le désir de la liberté et de l'égalité des droits, et, si la démocratie ne fut pas établie dans toutes ses formes, elle le fut du moins dans son essence. L'absolutisme avait rempli sa destinée, non seulement en résignant son pouvoir unique en faveur du peuple et de ses représentants, mais encore quand, en possession du pouvoir, il travailla de toutes ses forces contre cette destinée.

Développement politique dans l'histoire moderne.

Le point de vue, d'où nous examinons maintenant les temps que nous appelons modernes, de la chute de l'empire de Byzance à nos jours, est le passage du gouvernement du petit nombre à celui de la masse, tour à tour favorisé ou entravé par l'absolutisme. Ce phénomène remplit seul cette ère, sur tout le continent. Des développements de même nature prirent deux siècles dans le petit pays de Grèce ; ils se prolongèrent pendant plus de quatre siècles sur le champ bien plus vaste de l'Europe. Toute la période qui s'écoule depuis la fin du moyen-âge jusqu'à nos temps, est remplie des efforts constants des idées démocratiques, qui ont été répandues dans toutes les races par la Réforme et qui luttent contre les institutions aristocratiques du moyen-âge et contre l'absolutisme, jeté entre ces éléments en lutte. Cet absolutisme penche tour à tour vers l'ancien ordre féodal ou vers l'ordre nouveau de la classe moyenne ; tantôt, soutenu par la classe moyenne et pourvoyant à ses besoins, il l'aide à humilier l'aristocratie ; tantôt, protégé par les nobles, il résiste au pouvoir des classes inférieures. Encore au temps de la Révolution française, au moment où commence la période qui doit être le sujet de notre récit historique, toutes ces puissances antagonistes luttaient, comme dans la première chaleur de l'action, en un effort suprême en apparence. Aussi l'histoire de toutes les ères, même de la présente, n'offre rien qu'un renouvellement de cette lutte, encore indécise, sur un champ d'action qui s'élargit sans cesse, et la même guerre passera à une génération à venir pour aboutir à une solution ultérieure.

Un examen plus attentif des grands traits les plus importants du dernier siècle, nous ramènera constamment à ce point de vue, parce qu'il nous présentera de toutes parts la relation du passé au présent.

Troisième Section.

Opposition des deux races latine et germanique au moyen âge.—Tendances vers l'Universalité. — Tendances opposées vers l'individualisme. — Le système féodal. — Conquête de Byzance. — Commencement d'une ère nouvelle.—Absolutisme des princes.—Effets de l'absolutisme des princes manifestés par la fondation de la monarchie espagnole. — Les états de l'église. — Tyrannie des papes. — La papauté. — Domination spirituelle universelle. — Empire universel de Charles V. — Réaction de la Réforme contre la Papauté et l'Empire. — Opposition des races latine et germanique renouvelée. — Découverte de l'Amérique. — La Réforme. — Esprit d'individualisme protestantico-germanique. — Anticipation des résultats démocratiques de l'organisation protestantico-germanique de l'Église et de l'État, simple ébauche au temps de Luther. — Esprit conservateur de Luther. — Cours historique des vicissitudes de l'Église et de l'État chez les nations protestantes.—Caractère monarchique des réformes amenées dans l'église par Luther et par Cranmer, en Allemagne et en Angleterre.—Caractère monarchique des réformes politiques en Allemagne au temps de Luther. — Caractère aristocratique de l'état politique de la Suisse et des Pays-bas au temps de Calvin. — Caractère aristocratique de la réforme calviniste de l'église. — Élément démocratique du calvinisme. — Réaction générale du catholicisme. — Victoire de la réaction sur le protestantisme en France. — La réaction contre le protestantisme en Allemagne enrayée. — Défaite de la réaction contre le protestantisme en Angleterre. — Organisation démocratique de l'État et de l'Église en Angleterre. — Restauration de la monarchie en Angleterre. — Constitution de l'Angleterre. — Les colonies de l'Amérique du nord. — Constitution de l'Amérique.

Opposition des deux races latine et germanique au moyen âge.

Pendant tout le moyen âge, les nations européennes flottèrent entre deux phénomènes opposés, qui rendaient difficiles et même impossibles, l'existence régulière des états, leur division naturelle en nations, ainsi que leur marche et leur dé-

veloppement normal. Dans les hautes classes de la société régnait d'ordinaire la tendance à franchir les limites des frontières nationales des états et à établir une domination universelle. Elle rencontre un obstacle dans la tendance des classes inférieures à l'individualisme, à la subdivision de chaque état séparé en petits fiefs et en municipalités. Les races germaniques avaient répandu en Europe cet esprit de division, cette haine de toute centralisation. La tendance à l'universalité nous ramène aux rapports de la Rome antique avec la Rome moderne.

Tendances vers l'universalité.

Au commencement du moyen âge, l'empire romain présentait aux races nouvelles l'exemple unique et brillant de la constitution d'un état. L'idée de son rétablissement fut l'ambition des premiers conquérants même de l'Italie. Charlemagne la réalisa dans son empire prodigieux, qui touchait presque aux bornes de la chrétienté. A partir de cette époque, cette idée passa aux siècles suivants comme une donnée politique, au nôtre comme une fiction politique. A cette idée d'un empire romain, d'un royaume séculier universel, Rome chrétienne ajouta celle d'un empire spirituel; depuis la propagation de l'islamisme, la nécessité d'une unité chrétienne avait fait de Rome le centre spirituel de la chrétienté. S'il eût été possible à l'empire et à la papauté de s'unir en paix, si ce qui s'était déjà présenté dans le royaume byzantin de l'Orient eût pu se présenter également dans le royaume germanique-latin de l'Occident, et que les pouvoirs séculier et spirituel eussent pu reposer sur une seule tête, les maîtres doublement puissants de la chrétienté auraient, dans de pareilles conditions, été capables de réunir des forces bien plus grandes et bien plus homogènes que les croisades n'en assemblèrent jamais pour livrer la bataille du monde. L'idée de l'unité chrétienne l'eût alors emporté sur celle des développements nationaux, et, dans le centre de cette

partie du monde, en Allemagne et en Italie, se fût élevé un pouvoir monarchique, une forme de gouvernement unitaire, qui eût mis les plus grandes entraves dans la voie du développement national et humanitaire de l'Europe entière.

Tendances opposées vers l'individualisme. — Le système féodal.

Une pareille combinaison échoua, grâce à la jalousie des deux puissances, qui se disputèrent la suprématie sur toutes les couronnes et sur tous les royaumes chrétiens, grâce aussi aux haines nationales qui animèrent les Italiens et les Allemands les uns contre les autres. Mais ce qui dès l'origine rendit sa réalisation impossible, ce fut cette particularité du caractère germanique, qui, en opposition complète avec ces projets de fusion de tous les États en un seul, essayait de subdiviser même les États déja existants. Les races germaniques apportèrent de tout temps d'insurmontables difficultés à cette idée latine de l'unité dans l'État, dans la loi et dans la religion, à cause de leurs droits d'hérédité et de suffrage, à cause de leur système féodal et du vasselage,ainsi que de leur propension à fonder la liberté sur des fédérations d'associés, et plus tard à cause de la naissance du schisme protestant. La querelle religieuse appartient à l'histoire moderne; la querelle politique est l'âme de l'histoire du dernier siècle du moyen âge. Depuis le temps des Croisades, quand la grande confédération de la chrétienté fut dissoute, les traces d'universalité dans l'histoire disparaissent, la langue latine universelle doit céder devant les différentes langues populaires, le développement national de chaque État séparé commence,l'action des aristocraties spirituelle et séculière sert de fil conducteur au milieu des événements compliqués du moyen âge. Au XIVe siècle, les princes sont opposés à l'empereur, les conciles au pape, et par suite l'aristocratie, obtenant l'ascendant dans tous les États constitués en corps de nation, menaça les deux

puissances. Mais les nobles, au lieu de tirer parti de cette influence pour jouer, comme corps, un rôle politique durable, au lieu de tendre à établir l'ordre dans l'État, au dedans des frontières nationales, ce que les circonstances, à une époque antérieure avaient rendu si difficile, firent plutôt, par un abus de pouvoir, tout ce qu'ils purent pour troubler l'existence même de l'État. Il faut attribuer cet abus et ses conséquences à la séparation de l'aristocratie en deux corps, séculier et spirituel, à la rudesse guerrière de l'un, à l'incapacité politique de tous les deux. L'aristocratie spirituelle, dépendant d'une tête étrangère, faisait obstacle à la consolidation de l'État, dont l'aristocratie séculière empêchait l'unité, en se maintenant, autant que possible, indépendante de son chef indigène. Tout vassal, grand ou petit, tout suzerain avait son intérêt privé seul en vue, à peine même celui de sa propre suzeraineté. Où tous étaient maîtres, il ne pouvait y avoir de domination ; où il n'y avait que division, il ne pouvait y avoir d'unité ; où il n'y avait que des États dans l'État, il n'y avait pas d'État possible. Cette croissance parasite au sein d'un peuple ôtait toute vigueur au tronc principal. Comme Machiavel le rapporte des seigneurs féodaux du royaume de Naples, qui vivaient insouciants et oisifs dans leurs terres, exemptes de toute imposition, les nobles perdirent toute énergie, même l'énergie guerrière de leurs ancêtres, et devinrent inaccessibles à toute idée d'unité de l'État. Ainsi Hutten dépeint la vie des petits seigneurs châtelains d'Allemagne, habitués uniquement à une vie passée à la chasse, dans le pillage, dans le brigandage, troublant le commerce des bourgeois et rendant impossible toute sécurité, tout ordre dans l'État, tout développement de ses ressources. En Espagne également, Isabelle put s'apercevoir que les grands de Castille, en possession de terres et de revenus considérables, de toutes les hautes places et dignités, pouvaient lever de grandes armées, écrire dans le style de la majesté royale, et narguer tout pouvoir supérieur, toute direction unitaire dans l'État. La noblesse féodale en tout pays rendait donc impossi-

bles l'union nationale et politique de toutes les classes, ainsi que le développement patriotique de la force entière du peuple. Partout au XIVe et au XVe siècle, elle déchira les États par de terribles guerres privées, et à la fin elle se détruisit par là elle-même ainsi que sa puissance.

Conquête de Byzance. — Commencement d'une ère nouvelle. — Absolutisme des princes.

L'ère moderne commence avec la première secousse générale donnée à l'existence du système féodal du moyen âge, déjà miné, du reste, dans le cours du XVe siècle, par des découvertes, dont les conséquences furent de la dernière importance, et qui, par un décret de la Providence, se répandirent du dehors, juste à l'heure de sa décadence interne. Un seul événement décida de sa dissolution et peut être considéré comme la ligne de démarcation entre le moyen âge et les temps modernes; c'est l'invention des armes à feu, qui transforma l'art de la guerre et enleva au service féodal de la chevalerie toute sa valeur. L'imprimerie et la propagation de l'instruction dépouillèrent les nobles et le clergé du privilége spécial de la culture intellectuelle; la boussole et d'autres perfectionnements dans l'art de la navigation, permirent à la classe moyenne d'élever son importance politique, grâce à ses richesses et à son influence, à la hauteur de celle de la noblesse. L'effet que ces changements produisirent dans l'état social sur le déclin de la puissance de l'aristocratie fut, quoique lent, décisif; quoique graduel, universel. La première secousse brusque qu'elle reçut fut le résultat d'un événement important, la conquête de Constantinople (1453) et, avec elle, la destruction de l'Empire byzantin. Cette catastrophe alarmante parut ouvrir tout à coup les yeux à l'Europe entière sur la faiblesse de son organisation politique et éveiller son attention sur les défectuosités que présentait l'existence actuelle des États. Quand l'Empire grec, décrépit depuis longtemps, tomba, il était, par

le fait de sa séparation de l'église, sans alliance politique, sans appui au dehors, et à l'intérieur il était divisé en petites dominations, ce qui peut-être rendit seul possible sa conquête par les Turcs. Les conquérants, en opposition complète avec les nations et les races européennes, formaient un seul peuple, mis en mouvement par une seule impulsion. Ils possédaient une infanterie, une armée, auxquelles aucun État de l'Occident ne pouvait opposer de rivales. L'expérience, en apprenant combien les désavantages des divisions intérieures, communes à tous les États chrétiens, et les avantages possédés sur ceux-ci par l'ennemi mortel de la chrétienté, avaient contribué à élever sa puissance et sa splendeur, opéra, comme par enchantement, un changement soudain et fondamental dans tous les grands États européens. Des alliances se formèrent entre les princes et les États, un système politique reconnu commença pour la première fois à se constituer. La ruse et la force furent employées pour mettre fin aux dissensions et aux actes arbitraires des seigneurs féodaux. L'absolutisme des princes vainqueurs de la puissance des nobles, surgit à la fois et partout, comme du néant. Il raffermit l'État, lui donna l'unité, la centralisation qui lui manquaient et tendit, par un nouveau système de guerre et par la création d'une armée, à consolider son influence à l'intérieur, et à étendre son pouvoir au dehors. Presque au même moment apparurent en Angleterre, en France, en Portugal, en Castille et en Aragon, des souverains qui, doués d'une énergie et de vues nouvelles, prirent avantage du changement des circonstances à cette époque, pour soustraire le pouvoir royal à la dépendance des nobles et préserver l'unité de l'État d'un morcellement. Le moyen commun que les princes de ce temps adoptèrent pour atteindre leur but, avec un dessein prémédité, et comme d'un accord concerté, fut copié sur l'absolutisme de l'Église. Ils s'attachèrent, à leur gloire, à honorer le mérite plutôt que le rang ou la naissance; ils développèrent l'instruction; ils invitèrent à leur cour tous les hommes de talent, de

quelque condition qu'ils fussent ; ils relevèrent la justice et les tribunaux ; ils accordèrent les plus hautes places, jusqu'ici réservées à la noblesse guerrière, aux hommes de loi et aux ecclésiastiques. Les princes qui jouèrent ce rôle avec le plus d'adresse furent Henri VII d'Angleterre, Louis XI de France et Ferdinand-le-Catholique.

Effets de l'absolutisme des princes manifestés par la fondation de la monarchie espagnole.

De ces *trois mages*, comme Bacon les appelle, Ferdinand fut le maître en habileté ; il paraît à Machiavel le type vivant d'un de ces *princes de la nouvelle école*, que sa perspicacité l'amenait à reconnaître comme le remède nécessaire de ces temps. La puissance des nobles n'avait jamais atteint un si haut degré d'élévation qu'en Aragon, par des moyens légaux, en Castille, par le favoritisme, les abus et la violence ; nulle part non plus elle ne tomba plus rapidement que sous les coups habilement portés par Ferdinand et Isabelle, souverains d'une égale sagesse et dont les grandes qualités se suppléaient. La sincère Isabelle déclara ouvertement son intention de n'être pas davantage le jouet des nobles. Leur politique intérieure, leurs mesures judicieuses rendirent la paix à l'État et le garantirent par la force des violences de la noblesse ; ils protégèrent les droits, ils favorisèrent la prospérité des communes. En ne convoquant pas fréquemment les nobles aux Cortès, en les habituant à obéir aux commandements royaux, ils leur enlevèrent peu à peu leur influence politique. Forts de leur incontestable attachement à la foi catholique, ils purent entreprendre de réprimer avec autorité les usurpations du clergé et du pape lui-même ; ils osèrent confisquer au profit de la couronne les biens des grandes maîtrises de trois ordres de chevalerie, qui possédaient un pouvoir presque royal ; ils furent en état d'organiser un service militaire pour les guerres saintes, ce qui, sans faire une nécessité d'une armée permanente,

mettait à leur disposition, en cas de besoin, toute la population mâle du pays. Cette population fut élevée dans deux excellentes écoles militaires. L'ancienne tactique espagnole atteignit son plus haut degré de perfection pendant la longue guerre de Grenade, et le mérite de son infanterie pesante fut prouvé à l'aide des lansquenets allemands et suisses. Les deux systèmes furent combinés par le *grand capitaine,* Gonsalve de Cordoue, dans la guerre de Naples contre les Français. C'est lui qui perfectionna l'artillerie et l'art des fortifications et qui forma ces soldats, avec lesquels Charles V eut plus tard la pensée de soumettre le monde. Grâce à l'excellent usage que les rois catholiques firent de cette puissante armée à l'extérieur, de leur autorité nouvellement acquise à l'intérieur, Isabelle décupla trois fois les revenus de la Castille, pendant son règne, sans recourir à aucune exaction, et Ferdinand, pour employer les paroles de Machiavel, d'un des princes les plus faibles de l'Europe s'éleva au rang des plus célèbres et des plus distingués. Après un pareil succès, qui, en dépit de la tendance particulière du peuple espagnol à la séparation et au démembrement, unit un pays divisé et, dans le court espace d'un seul règne, de quatre royaumes, sans y comprendre celui de Naples, en fit un seul, même un homme d'État républicain, comme Machiavel, ne pouvait nier les avantages extraordinaires que le peuple et l'État naissant retiraient de l'absolutisme du prince. Il passa au-dessus des moyens à cause du but qu'ils atteignirent; au-dessus des maux particuliers, à cause du bien-être général, et il devina l'esprit de l'histoire moderne, quand, prophétisant sur son berceau, il revêtit l'expérience historique des siècles passés des termes d'une théorie formelle : — « pour fonder un nouvel état de choses sur les ruines des formes de gouvernement mortes du moyen âge, l'autorité illimitée d'un seul homme était devenue une nécessité, et même un bienfait, en supposant toutefois son existence purement temporaire; elle était ainsi une préparation à l'empire de la loi, une école de la liberté ». Il ne pouvait pré-

voir, en vérité, quand il faisait l'éloge particulier de la nouvelle autorité de Ferdinand que, dans l'Espagne elle-même d'abord et bientôt partout, la longue durée et l'accablant despotisme de la monarchie feraient naître des maux plus grands qu'il n'en était jamais sorti de la domination des nobles.

Les états de l'Église. — Tyrannie des papes.

Au nombre des États, pour qui l'impulsion générale donnée par l'Orient marqua tout-à-coup la date du rétablissement de leur ancienne puissance, de leur transformation, se rangent les États de l'Église. La papauté sortait de ces temps d'abattement si profond, signalés par la résidence à Avignon et par le grand schisme d'Occident; elle profita des événements nouveaux pour s'élever rapidement à une nouvelle considération; le règne de Nicolas V, coïncidant avec la chute de Constantinople, ouvre cette période. L'expérience du passé avait fait admettre à Rome, comme un axiôme fondamental, que le pouvoir spirituel du pape, après toutes les atteintes qu'il avait subies au XIVe siècle, avait besoin d'être étayé sur une puissance temporelle. Alexandre VI et Jules II travaillèrent donc à réaliser leurs désirs d'agrandissement en Italie, de la même façon que le roi d'Aragon dans ses contrées. Ils assujettirent à Rome les petites seigneuries, les villes importantes, les états voisins, objet de leur convoitise. Et de la sorte les possessions de Jules II comprirent à peu près la totalité de cette partie de l'Italie qui forma dans la suite les États de l'Église, tout comme Ferdinand d'Aragon, de son côté, avait jeté les bases du royaume d'Espagne. A la suite de cet affermissement de pouvoir, arrivèrent, comme en Espagne, la rigueur de l'autorité princière, la suppression des libertés municipales et du despotisme privé des grandes familles nobles. Nulle part la ressemblance de cette nouvelle forme d'absolutisme avec la tyrannie de l'antiquité, n'est si frappante que sur ce vieux sol romain : à cette époque singulière où les papes et

leur entourage rivalisent en cruauté, en ambition, en dérèglements, avec les despotes les plus éhontés de l'antiquité; où ils appellent à briller auprès d'eux l'éclat des lettres et des arts anciens; où l'incrédulité païenne s'insinue même parmi les prêtres; où la politique du Saint Siége et de l'Église devient plus mondaine par la vente de toutes les hautes charges à prix d'argent; où toute la chrétienté est mise à contribution pour édifier les splendides monuments de Rome, et où, comme conséquence de tant de corruption et d'oppression, apparaît le mouvement de réaction de la Réforme qui, grâce aux excès de la tyrannie romaine, trouve le terrain préparé pour recevoir les semences de la liberté nouvelle et les jette parmi les peuples.

La papauté; — domination spirituelle universelle.

Ce contre-coup ne fut pas restreint à un seul pays, il devint rapidement universel; ce ne fut pas un mouvement politique éclatant uniquement dans les États de l'Église, ce fut un mouvement religieux s'étendant au dehors; et les changements qui s'affectuèrent à Rome, après la prise de Constantinople, se produisirent presque partout dans les États de la chrétienté. La chute de Bysance avait d'abord donné aux grands États de l'Europe une plus grande stabilité, mais d'autre part en même temps elle avait ressuscité l'ancien rêve de la Rome du moyen âge, l'empire romain universel et chrétien. — C'est ainsi que chaque danger qui avait menacé la chrétienté en général avait favorisé les prétentions de la hiérarchie romaine. De même que la papauté s'était élevée, à la première apparition de l'islamisme, de même qu'elle avait atteint l'apogée de sa puissance spirituelle et temporelle durant les Croisades, de même ici, grâce aux succès des Turcs en Europe, elle reprit généralement son autorité et son crédit au-dehors. Rome avait à la vérité été forcée par les circonstances de faire diverses concessions à quelques États qui

avaient résisté à ses prétentions, mais en compensation elle avait gagné du terrain dans d'autres pays. La paix s'était rétablie dans l'empire germanique, et le pape en avait dicté les conditions. Pie II était parvenu à démontrer à l'Empereur que c'était leur intérêt commun de s'unir ensemble pour résister aux princes allemands et à leurs désirs de réforme religieuse et politique, et de conclure une ligue entre l'empire et la papauté, pour servir désormais de phare conducteur à la politique impériale; dès ce moment, l'influence de la papauté dans l'empire devint intolérable.

L'empereur partagea son autorité à la Diète avec les légats de Rome; Maximilien put calculer que le revenu que le pape tirait de l'Allemagne était cent fois plus considérable que celui qu'il percevait lui-même; aucune branche de la puissance impériale ne put se soustraire aux usurpations de l'Église; l'oppression des tribunaux ecclésiastiques et leurs taxes étaient devenues insupportables; l'extension des biens de l'Église, biens inaliénables, avait atteint un degré effrayant. Si cette union avec l'empire allemand agrandit l'influence de la papauté, l'alliance qu'elle avait en outre conclue avec le royaume d'Espagne, dont l'élévation prodigieuse avait été si rapide, cette alliance fut encore d'une plus grande importance pour elle. Là l'esprit des croisades revivait dans la guerre de Grenade, revanche de la prise de Constantinople, par la destruction d'un royaume mahométan; cette guerre excitait au plus haut point l'esprit aventureux du peuple espagnol, elle entretenait son zèle pour la foi catholique, et échauffait la ferveur religieuse des nobles, fiers d'être issus de pur sang chrétien. Les rois catholiques étaient, dans le même esprit, soumis aveuglément à l'Église; ils étaient tour à tour les serviteurs et les chefs du plus redoutable des fanatismes, le fanatisme religieux. La hiérarchie nourrissait partout ce nouvel esprit d'intolérance, et entre Rome et l'Espagne se noua un lien, qui sembla d'autant plus inébranlable que les futures relations de Rome et de l'Allemagne furent pleines de dissensions et de rivalité.

La jalousie de Rome parut se taire complétement devant des princes si dévoués. Ils avaient laissé aux papes la liberté d'agir à leur guise dans l'établissement des États de l'Église; les papes, en retour, les laissèrent faire, quand la Castille conquit le royaume de Grenade et les côtes du Nord de l'Afrique, et prit possession de l'hérétique Navarre, grâce à une perfidie honteuse ; il en fut de même, quand l'Aragon (avec la Sicile), allié d'abord à la France, résolut de partager le fief papal de Naples, à la façon du partage de la Pologne, et trahit la France, lorsqu'il s'agit de lui donner sa part de la conquête. L'Espagne était déjà alors la monarchie unitaire la plus puissante de l'Europe; elle offrait un redoutable rempart à la terrible puissance des Mahométans dans la Méditerranée; l'Italie, comprenant qu'elle avait besoin d'un énergique protecteur contre les Turcs, regarda cet agrandissement de l'Espagne à l'extérieur avec moins de défiance qu'elle ne l'avait toujours fait pour les succès des Allemands et des Français : l'Espagne, du reste, était aussi fervente dans la foi catholique que l'Italie! La puissance de l'Espagne, la consolidation de cette puissance était d'une importance beaucoup plus grande pour protéger la chrétienté et pour garantir le sort de l'Italie et des États de l'Église, que si les papes avaient réussi de nouveau à entraîner momentanément les peuples dans des croisades contre les Turcs, comme au XI[e] siècle. Survinrent les grandes découvertes de Colomb qui ouvrirent de nouvelles et larges voies à l'ambition de l'Espagne et de Rome, et qui resserrèrent encore l'union intéressée des deux états. Ces découvertes compensaient admirablement la perte de l'Orient; il y avait là tout un nouveau terrain où Rome pourrait asseoir son autorité spirituelle, tandis que les princes espagnols y trouveraient un accroissement de territoire. En vertu de la plénitude de son pouvoir apostolique, le pape leur fit don de ces nouveaux états de l'Ouest, et leur accorda (avec une précipitation dont il se repentit plus tard) le droit de lever les dîmes et de conférer les bénéfices ecclésiastiques.

L'expédition de Colomb fut entreprise immédiatement après la guerre de Grenade, dans le même esprit d'aventure, avec la même ardeur fiévreuse de prosélytisme; elle aiguillonna les passions de convoitise, le fanatisme de l'Espagne, et poussa le caractère espagnol dans l'outré, à tel point que ce caractère se laissa entraîner aveuglément aux illusions de l'ambition la plus illimitée, de la crédulité la plus étonnante; cet événement amena même l'Espagne, en dépit de ses anciennes libertés, à s'accommoder humblement des plus barbares institutions de l'Église catholique. La résurrection du sombre esprit des Visigoths au sein de l'état le plus puissant de cette fière maison, qui devait bientôt dominer et en Autriche, et en Bourgogne, et en Espagne, releva l'importance de l'autorité ancienne et consacrée de la hiérarchie cléricale. Cette autorité spirituelle servit d'abord à fonder le pouvoir séculier des papes, et ce pouvoir en échange prêta de la force à l'autorité spirituelle. En exerçant à la fois sa domination sur les trois grandes institutions sociales, la famille, l'église, et l'état, elle établit le despotisme le plus redoutable et le plus absolu que le monde ait jamais subi. Dans la famille, elle assujettit l'esprit et la conscience de l'homme à ses volontés arbitraires; elle le prit au berceau, le façonna à l'école pour qu'il accomplît toutes les exigences de l'Église, l'affranchit à son entrée dans la vie active pour le soumettre à une surveillance nouvelle dans le mariage, dans le confessionnal et à l'heure de la mort. Dans l'Église, elle le contraignit à abdiquer sa liberté de pensée et d'investigation, afin que l'unité de foi pût s'implanter dans le monde. Elle ravala l'état dans l'estime des hommes, en étouffant le sentiment national pour y substituer celui de l'unité chrétienne; en déniant le droit d'investiture spirituelle à l'autorité laïque, en s'arrogeant même la suprématie sur les gouvernements temporels; en dépouillant l'état de toute destination élevée, et en affichant pour l'église seule des prétentions à tous les honneurs et à toutes les dignités. Ce pouvoir monstrueux était exercé par un clergé, séparé au de-

hors des autres classes de la société, et au dedans préservé de tout danger de changement, de progrès, de réformation, par l'ordination qui faisait de lui une aristocratie se recrutant soi-même. Ce clergé formait ainsi une caste à part, ayant son droit spécial, se servant d'une langue spéciale dans l'exercice de ses fonctions religieuses; par son éducation, par son célibat et par la nature toute particulière de ses intérêts communs, il se plaçait au-dessus de tous les liens de famille, de communauté, d'état et de patrie. En opposition avec le principe des autres institutions de l'état, à travers des siècles où l'inégalité des conditions était universelle, il avait maintenu le principe de l'égalité des hommes, et pratiqué le système d'honorer le mérite plus que la naissance et de laisser les plus hautes places ouvertes au paysan comme au personnage de race princière. Qu'on se représente cet universel clergé catholique dans la dépendance absolue du vicaire du Christ, revêtu lui-même du pouvoir arbitraire et de l'infaillibilité de Dieu, et l'on verra clairement comment cette puissance fut sur le point de réussir, même si tard, à confiner toute vie politique et spirituelle dans l'étroite ornière d'une politique théocratique. Et si l'on considère que cette puissance ecclésiastique revivifiée croissait en même temps que le pouvoir despotique des princes, et dans la plus étroite intelligence avec la plus grande des nouvelles familles royales, et tendait à devenir seigneur et maître dans l'empire romain de la nation germanique, on comprend que jamais, plus qu'au commencement du seizième siècle, la question n'était arrivée à un point aussi critique : il s'agissait en effet de savoir si l'Europe tomberait sous la loi oppressive de la théocratie ou de l'absolutisme royal, ou même sous le fardeau de ces deux oppressions unies et combinées, ou bien si un développement libre, national, lui permettrait au contraire d'approcher de sa maturité.

Monarchie universelle de Charles-Quint.

Si grand que fût le danger dont Rome menaçait le monde,

un plus grand encore devait le dépasser. Les mêmes événements, qui, survenus en Orient, avaient imprimé une nouvelle impulsion à l'autorité papale et qui avaient poussé l'Espagne dans la voie de sa grandeur, devaient servir nécessairement et d'une manière analogue à consolider plus fermement, à l'extérieur et à l'intérieur, l'Allemagne et les États continentaux confinant à la Turquie. Tandis que le roi d'Espagne édifiait, avec des éléments nationaux solides et homogènes, un grand État dans l'Europe occidentale, la maison d'Autriche, alors en possession de l'empire comme par héritage, jetait, au moyen d'alliances de famille, les fondements de la réunion des plus vastes territoires. Dans l'Europe orientale, où cette réunion était devenue une affaire d'urgente nécessité, il était déjà convenu que la Bohême et la Hongrie seraient incorporées à l'Autriche. A l'Ouest, Maximilien avait acquis les Pays-bas par un mariage, et son fils avait à son tour épousé l'héritière du grand royaume d'Espagne. Il était à présumer que l'Empire germanique, aux mains de l'Autriche, avec un tel agrandissement de territoire et sous de pareils auspices pour la puissante maison de Hapsbourg, reprendrait de son côté le plan d'une domination universelle, qu'elle pouvait en ce moment étendre sur des états bien plus vastes qu'au moyen âge, et soutenir à l'intérieur par le nouveau pouvoir monarchique, tel que les derniers temps l'avaient partout développé. La prépondérance de l'aristocratie avait rendu impuissante la dignité impériale au moyen âge, mais alors l'aristocratie semblait partout arrivée au même déclin. L'idée latine du pouvoir des princes, puisée dans le droit romain, était admise sur tous les trônes et avait prévalu aussi en Allemagne. Sous Maximilien, la Diète germanique entendit, pour la première fois, un langage qu'elle était peu habituée à entendre chez ses princes, quand il prit, comme empereur, occasion de rappeler ses obligations envers l'Autriche, pour éluder ses serments à l'Empire. Les membres de la Diète durent se réveiller à la pensée des effets de l'agrandissement de l'Autriche, de l'annexion conti-

nuelle de territoire à cette monarchie, sur les liens relâchés de la confédération germanique dans laquelle elle s'était implantée. Maximilien, qui n'avait surtout en vue que l'union avec la Bohême et la Hongrie, et la succession de l'Espagne, et qui était toujours engagé dans des embarras de guerre et d'argent, ne pouvait à la vérité passer lui-même pour dangereux.

Mais il en fut tout autrement, quand, en 1519, la puissance impériale tomba aux mains de Charles V, à peine entré par héritage en possession de l'Espagne et de la Bourgogne. Jamais le monde n'avait encore vu un pouvoir aussi effrayant dans une seule main, et dans la main d'un prince aussi ambitieux. Rome, dans ses ménagements pour l'Espagne, laissa passer la couronne impériale à Charles, sans faire aucune remontrance, quoique, par suite d'arrangements antérieurs, les États de Naples ne dussent pas y être attachés. Maître des forces unies de l'Espagne, de la Bourgogne et de Naples, Charles suivit dès lors la politique de Charles-le-Téméraire, qui était d'affaiblir systématiquement la France. Il la chassa de l'Italie, s'empara de Milan comme il avait pris possession de Naples, et cela d'accord avec le Pape, qui avait besoin de la bonne volonté de l'Empereur et de son aide pour réprimer les doctrines naissantes de Luther. La vieille jalousie inhérente à la papauté contre l'empire reparut seulement quand Charles traita l'Italie en province espagnole, en détachant Milan de son alliance avec l'Allemagne, comme il avait déjà renfermé Utrecht dans ses possessions héréditaires et soustrait les Pays-bas à la juridiction de l'Empire. Mais il était trop tard pour que Rome réussît à réfréner la domination et la puissance de cet homme, qui s'était élevé à la faveur des circonstances et qui disposait de ressources inépuisables. A la tête des meilleures troupes, soutenu par l'ardeur guerrière d'une nation que son amour de la renommée et son obéissance aveugle rendaient presque aussi prête que les Musulmans à toute entreprise, Charles V, malgré les dangers dont il menaçait les

libertés des peuples, se fit livrer les anciens et les nouveaux trésors de l'Espagne, aussi bien que les ressources et les richesses des Pays-bas, flattés de voir le Brabant commander au monde. On pouvait justement parler de l'empire du monde, quand Charles régnait sur presque tout l'ouest de l'Europe continentale, la France exceptée, et dirigeait, à sa guise, la politique et disposait des ressources de son frère, qui régnait dans l'Europe orientale sur les vastes territoires de la Bohême, de la Hongrie et de l'Autriche. A l'Ouest, ses soldats conquéraient au loin des continents sans fin, et il semblait que, chef de la Chrétienté, dignité qui lui donnait dans l'Europe centrale une position capable d'assurer l'établissement d'un empire universel, il projetât de ranimer l'esprit des Croisades contre les Musulmans. Le seul pouvoir qui, dans l'empire romain, lui offrît quelque résistance, était celui des grands feudataires allemands, qui, loin de partager le déclin général de la noblesse féodale, tendaient à s'élever à l'indépendance de petits souverains. Mais ceux-ci mêmes parurent abattus, lorsque Charles eut réussi à soumettre les princes protestants, affaiblis par leur manque d'union et que leur honnêteté ne pouvait défendre de l'habileté consommée avec laquelle l'Espagnol fomentait la dissension parmi ses ennemis, pour les détruire. Depuis cette époque, l'empereur conserva ses troupes espagnoles dans l'empire, les solda avec l'argent de l'empire, confia le sceau de l'empire à des mains étrangères, fit taire toute opposition dans la Diète et confisqua la liberté des cités germaniques; aussi ses courtisans, au temps de l'intérim, ne croyant rien d'impossible dans ce pays, jurèrent à haute voix qu'il obéirait à l'Espagne. Et ce n'était pas encore là le plus extrême danger dont cet homme menaçait le libre développement du monde. Lorsqu'à la fin il trouva dans Jules III une créature à lui, soumise volontairement à son influence, assise sur le siége pontifical, et, dans le concile de Trente, une assemblée dirigée par sa volonté, il nourrit l'intention hardie d'opérer dans l'Église, par sa seule

puissance despotique, une réforme à laquelle deux siècles avaient en vain travaillé. Il se proposa d'assujettir la hiérarchie sacerdotale aux vues de son ambition mondaine, d'enrôler à son service les forces spirituelles, aussi bien que les forces civiles et militaires qui lui étaient toutes dévouées. Qu'est-ce qui aurait paru impossible alors à cet homme, si l'empire avait été de nouveau raffermi sur ses deux bases solides, sur la combinaison de ces deux vieilles idées romaines, la suprématie dans la Chrétienté et l'autorité illimitée des Césars! S'il eût pu réaliser cette puissance jusqu'au bout, s'il eût pu introduire en Allemagne l'hérédité espagnole, ou s'il eût été capable de réussir dans cet autre projet qui, par le mariage de son fils Philippe avec Marie d'Angleterre, devait livrer le monde aux maisons d'Espagne, d'Autriche et de Bourgogne réunies et partagées en trois branches, la superstition romaine et la servitude espagnole auraient accablé l'Europe; les mêmes conditions, qui ont rejeté l'Espagne et l'Italie dans l'état du moyen âge, et qui, en dépit de toutes les révolutions, y ont persisté jusqu'à nos jours, seraient devenues universelles.

Contre-coup de la réforme contre la papauté et l'empire.

Mais avant que Charles V eût put achever ce plan assuré, avant même qu'il eût pu le dresser en partie, un seul coup détruisit, non pas seulement son œuvre, mais la fière construction de la domination romaine en Allemagne. Alors, comme au moyen âge, la jalousie des deux potentats contribua puissamment à précipiter leur pouvoir excessif dans une crise, dont l'origine était, comme précédemment, l'incompatibilité intrinsèque du caractère des races germanique et latine. Science, habitudes de la vie, raffinement et rudesse, coutumes et passions, liberté de conscience et fanatisme, sentiment national et anarchie, toutes les diverses qualités des hommes, les intérêts de toutes les classes, depuis la plus basse jusqu'à la plus haute, ceux de l'Église et ceux de l'État, les intérêts

du roi aussi bien que ceux du paysan, le génie entier du peuple allemand se révoltait contre cette double oppression du midi. L'histoire de ces jours, où le courage et la profonde science de Luther éveillèrent en Allemagne un esprit d'opposition à la domination de l'Église, où la vie extérieure que menaient les papes et leur autorité ne furent pas seulement attaquées, mais, ce qui exaltait davantage l'orgueil du réformateur, leur doctrine; cette histoire renferme les archives des faits les plus glorieux, couchés dans les formes les plus humbles. En même temps que la doctrine catholique, Luther renversa les plus forts piliers de la puissance papale, l'erreur et la superstition, jusqu'à ce que Maurice de Saxe, poursuivant ses vues mondaines, blessât l'empereur avec ses propres armes et en peu de jours anéantît le travail et les efforts de dix ans. L'histoire, dans ces mouvements, fit un pas de plus qu'elle n'avait fait depuis cent ans, et elle le fit dans une voie qui présentait une perspective si étendue, qu'il fallut plusieurs siècles avant que le genre humain fût entièrement habitué au changement et qu'il commençât à reconnaître et à aimer le bien qu'une lutte aussi rude lui avait gagné dans ce temps-là.

Renouvellement de l'opposition des races latines et germaniques.

L'opposition, que présentait la nature des peuples latins et germaniques et qui s'était manifestée dans tous les événements historiques importants, même pendant tout le moyen âge et depuis le premier mélange des races, fournit alors un fondement solide et une énergie permanente à la réforme allemande; elle forma la base de l'histoire de l'époque suivante et elle imprima la principale impulsion à la succession des événements, qui non-seulement entraînèrent le monde de plus en plus au delà des bornes spirituelles et laïques du moyen âge, mais qui étouffèrent également le despotisme nouveau des princes. Cette opposition de races déborda alors pour la pre-

mière fois et avec le commencement d'une nouvelle époque, à l'appel de dissensions religieuses, qui la firent sortir de ses profondeurs les plus reculées.

Découverte de l'Amérique. — La réforme.

Si la chute de Byzance marqua le commencement d'une nouvelle ère, ce grand événement ouvrit aussitôt la voie à deux autres plus grands encore, qui caractérisèrent plus complétement cette époque de l'histoire. La barrière que l'Orient présentait au commerce rendit nécessaire la recherche d'une autre route et mena à la découverte du nouveau Monde; la chute de la Grèce avait forcé les gens de lettres à chercher un refuge dans l'Ouest : ce fut l'occasion d'une réforme dans les écoles, introduite par la renaissance de l'étude de la littérature classique; une nouvelle impulsion fut donnée à la vie intellectuelle et la route fut aplanie devant la Réforme. Ces deux grands événements et leurs résultats forment le fond de l'histoire générale du siècle suivant; ils expliquent le changement de physionomie de la civilisation. A leur occasion les nations latines et germaniques semblent avoir voulu faire scission complète. La colonisation du nouveau Monde fut d'abord considérée comme le droit exclusif de l'Espagne et du Portugal, qui pendant près d'un siècle, l'entreprirent avec le plus d'extension; tandis que la Réforme jusqu'aujourd'hui peut passer pour la propriété particulière des nations purement germaniques. Cette division fatale des deux races qui dominaient en Europe, au sujet des deux événements capitaux de cette époque, fut une cause suffisante pour susciter entre elles des rapports très tendus, pour provoquer l'explosion de leurs différences intrinsèques et pour faire aboutir leur opposition à une inimitié acharnée. L'heureuse fortune des rois d'Espagne dans les guerres des Mores et dans la découverte de l'Amérique produisit deux effets; elle imprima à la politique étrangère de ces souverains une tendance décisive vers un

agrandissement extérieur et en même temps les enchaîna le plus étroitement à l'église romaine. Le fanatisme à partir des guerres moresques avait de nouveau rivé l'influence et l'autorité de la hiérarchie romaine sur le peuple espagnol, tandis qu'elles s'affermissaient chez les Italiens par la splendeur nouvelle de la papauté, par la chute des républiques, ainsi que par la domination de l'Espagne. Aussi tous les princes latins qui tendaient à la monarchie universelle étaient inévitablement obligés d'adhérer strictement à la foi catholique. « Ils étaient attachés au siége pontifical, » disait déjà au XVIIe siècle frère Thomas Campanella, « plus par intérêt que par conviction ; car quiconque, en Espagne, en Italie ou en France, se fût proposé, comme protestant, de poursuivre des plans politiques aussi hardis que les leurs, celui-là aurait toujours rencontré des ennemis invincibles dans les hautes classes de deux de ces pays et dans le peuple de tous les trois. » La politique intérieure des monarques espagnols était dirigée vers le même but. La résistance de l'Allemagne protestante eût bientôt appris à leur despotisme à se rattacher fermement à la foi catholique, si même l'étroite liaison des autocraties séculière et spirituelle, celle des tendances politiques et religieuses vers la domination universelle, n'eussent produit entre elles une solidarité naturelle.

L'union entre Rome et l'Espagne sous Charles V, union qui peu après sa mort s'était relâchée et avait presque été rompue, se rétablit ensuite sur le pied le plus intime, pour le danger du monde entier, pendant le long règne de Philippe II. Avec ce double plan d'un agrandissement territorial et de l'unité de la foi catholique, les nations latines et leurs chefs rencontrèrent leurs ennemis les plus acharnés dans les peuples germanico-protestants. A partir de la lutte entre la papauté et la réforme, l'Espagne fut successivement en guerre pendant tout le XVIe siècle avec l'Allemagne, les Pays-bas et l'Angleterre, et pendant le XVIIe siècle la France vint à son tour occuper le champ de bataille. Cette opposition de ra-

ces dura, dans toute sa violence, aussi longtemps que les dissensions religieuses formèrent l'intérêt dominant de la société européenne. Elle s'affaiblit et s'évanouit graduellement, à mesure que la ligne tranchée de démarcation entre les races latines et germaniques s'effaça, grâce à deux grands faits qui régirent les événements du monde. Ces deux grands faits sont la colonisation germanico-protestante de l'Amérique et plus tard, la littérature française, qui offrit à la France une sorte de compensation pour son manque de liberté en matière de religion; ils introduisirent dans le monde de nouveaux intérêts intellectuels et politiques. A partir de cette époque, les races latines commencèrent de nouveau à lutter avec les races germaniques pour leur contester la possession exclusive de la liberté intellectuelle et politique. Mais avant que ce fait se produisît, et jusqu'au moment où il se réalisa, c'est aux dernières de ces races qu'appartint la haute mission, après avoir réveillé les cœurs et les intelligences à l'endroit de la religion, de jeter les fondements des premières institutions libres dans l'Église comme dans l'État. Car de même qu'elle s'était manifestée par l'apparition et les progrès de la réforme, par l'attitude de Luther vis-à-vis du pape, et des princes allemands vis-à-vis de Charles V, de même elle continua à se montrer pendant les temps qui suivirent ceux-là. Tous les efforts qui tendirent à la formation de grands états, d'une seule domination commune, qui cherchèrent en même temps à assujettir les esprits des hommes à une seule forme de religion, à établir le principe d'universalité et d'absolutisme dans l'État et dans l'Église, et à maintenir l'état de choses du moyen-âge, furent de préférence le lot des nations latines. Les races germaniques au contraire défendirent les principes d'indépendance nationale et de liberté religieuse et politique et marchèrent vers cette culture intellectuelle et cette activité industrielle, qui ont imprimé aux temps modernes un cachet spécial, un cachet de grandeur.

Individualisme germanico-protestant.

Il est évident que dans cette opposition d'intérêts se fit sentir la même différence de caractère des deux races, qui, au moyen âge, avait fourni un contre-poids à la soif de Rome pour la domination universelle, dans la race germanique, grâce à son organisation sociale en corporations distinctes et aux divisions résultant du système féodal. Si pendant le moyen âge l'esprit d'association servit au maintien du principe d'une liberté aristocratique, ainsi, dans un âge postérieur, la même tendance caractéristique se transforma en un esprit d'individualité, qui jeta les semences de la liberté démocratique. Ce trait essentiel, ce sentiment de la personnalité porta le peuple allemand à favoriser le plus possible l'éducation des masses et par conséquent l'indépendance qui en est le résultat. Il leur inspira la liberté d'action dans la foi comme dans la science, dans les droits politiques comme dans l'exploitation de la propriété et de l'industrie commerciale. Or toute organisation démocratique et toute possibilité de sa durée, reposent sur cette éducation, sur cette liberté d'action et sur ces efforts individuels. Les races germaniques ont donné par là une grande leçon aux races latines de cette époque, comme elles le font encore maintenant au monde slave actuel. Ce sentiment de l'individualisme a préparé le mouvement réactionnaire de la réforme contre l'uniformité d'une religion universelle, et la réforme de son côté lui a fourni un nouvel aliment. A côté des affaires de l'ordre matériel, les convictions religieuses sont en effet les seuls intérêts qui touchent le cœur de tout homme en particulier; comme individu, il se sent appelé à agir dans cette sphère; et celui qui est placé tout au bas de l'échelle sociale sait que, sous ce rapport, il est tout aussi responsable et tout aussi libre que celui qui occupe les échelons les plus élevés. Si les fondements de la liberté reposaient sur cette base, il n'y aurait pas de crainte à concevoir sur sa marche progressive. Machiavel

avait profondément saisi cette vérité, quand il attendait une régénération des temps et des états, seulement d'une réforme dans l'Église. Il n'a recommandé la tyrannie des princes qu'en tant qu'instrument nécessaire pour l'accomplissement de cette fin; et quoiqu'en 1513, le grand prophète annonçât la réforme comme imminente, il comprit cependant qu'il n'était pas possible, à cause du voisinage trop proche de la papauté, qu'elle prît assiette dans son propre pays, et il envisagea d'un regard d'approbation mêlée d'envie les races germaniques, aux capacités morales, guerrières et commerciales desquelles il promit l'avenir du monde. Cette prophétie s'est vérifiée. Ce sont en effet les races qui seules ont embrassé la Réforme, qui seules aussi se sont débarrassées de la vieille hiérarchie religieuse et ont rompu complétement avec le moyen âge. C'est là seulement où l'influence papale fut forcée d'abdiquer devant la liberté de croyance et d'examen, et la domination cléricale dans la famille devant la liberté de pensée et d'enseignement; où l'Église désormais fut soumise à l'État, et non l'État à l'Église; où l'État fut rétabli dans ses droits, dans son importance morale, dans sa dignité et put exercer de nouveau l'influence protectrice et dirigeante qu'il possédait dans l'antiquité; c'est là seulement que l'on put porter remède aux abus commis par la noblesse et le clergé du moyen âge, en possession du sol et de la culture intellectuelle; que le manque d'instruction et d'indépendance des classes inférieures put être graduellement écarté; que le peuple put être appelé à participer à tout ce qui fait l'objet de l'ambition humaine, l'influence politique, la culture intellectuelle, la propriété, et que l'on put assigner une sphère plus vaste au perfectionnement individuel, qui ne devait plus être uniquement restreint aux classes privilégiées. Aussi, malgré bien des vestiges des temps aristocratiques, dans tous les pays protestants, la société se plaça en quelque sorte immédiatement au diapason de la classe moyenne; les princes eux-mêmes déposèrent le caractère guerrier et aristocratique de

chef militaire du moyen âge; et les membres du clergé, n'étant plus englobés dans une hiérarchie exclusive, redevinrent membres de la grande communauté civile. Dans les pays latins, au contraire, le moyen âge resta plus ou moins debout. Chez les races germaniques se forma une vie spirituelle indépendante de la tutelle du clergé, de la cour ou du gouvernement; chez les races latines, cette vie fut étouffée sous une religion sans âme et une organisation servile. L'Espagne aurait pu, au moyen de ses colonies, dépasser toutes les nations en industrie et en commerce; mais l'ignorance d'un gouvernement arbitraire et du clergé, par des mesures insensées, destinées à régler les frais d'exploitation, la production et l'exportation, apporta des entraves à l'activité de la bourgeoisie, qui du reste était déjà paralysée par la bigoterie et l'inertie du peuple. Les manufactures languirent, les mines se comblèrent, l'agriculture succomba sous des charges dignes du moyen âge. La nation s'appauvrissait, tandis que sa puissance à l'extérieur brillait de tant d'éclat; la population mangeait de maigres aliments dans des plats d'or et la fable du roi Midas put s'appliquer à tout un État. Pendant ce temps-là, grâce à l'énergie des marchands hollandais et anglais, de nouveaux États, de nouvelles puissances se formèrent avec des ressources toutes nouvelles, créées par le génie industriel de la bourgeoisie. Cette fermeté, cette libre vigueur du peuple opposa parfois, même en l'absence des formes politiques, un contre-poids efficace au despotisme des princes, qui au contraire dans les pays latins conserva pendant bien plus longtemps un plus vaste champ d'action. Tandis que les Espagnols et les Français dissipaient inutilement leurs forces dans une lutte ayant pour objet d'étendre considérablement leur domination monarchique, la tendance des nations germaniques vers l'individualisme se faisait jour d'une manière continue, même dans leur organisation politique. Tout y inclinait vers l'indépendance et le gouvernement propre des peuples renfermés dans leurs limites naturelles, vers la séparation des provinces, vers de petites

sphères de domination, et, tout au plus, là où de grandes nationalités étaient comprises dans un seul ensemble, vers une réunion fédérative. Cette organisation en petits états communiqua partout la vie aux nations germaniques, et, à l'inverse des nations latines qui cherchaient à s'étendre au dehors, leur imprima des habitudes de vie intérieure et des inclinations pacifiques. Aussi la Hollande et l'Angleterre n'engagèrent que par nécessité les grandes guerres avec la France et l'Espagne, et n'acquirent leur puissance qu'en combattant pour leur propre défense.

Anticipation des résultats démocratiques de l'organisation protestantico-germanique de l'Église et de l'État, simple ébauche au temps de Luther.

La nouvelle organisation protestantico-germanique de l'État et de l'Église avait besoin d'un certain temps pour parvenir à sa maturité, et notamment les développements de l'idée démocratique, dont le germe se trouvait dans l'essence fondamentale du protestantisme, ne pouvaient s'introduire que graduellement dans des États aussi vastes. Cependant, dès le temps de Luther, alors que la liberté nouvelle commençait seulement à prendre racine, le plan complet de l'édifice futur de l'Église et de l'État avait déjà été conçu par quelques hommes qui voulurent même le réaliser immédiatement. Quelques sectes isolées, quelques esprits avancés voulurent précipiter, au début même de la Réforme, les résultats de ce nouveau mouvement, résultats qui ne devaient être que son but, sa fin la plus éloignée.

On traça déjà alors, tant en matière religieuse qu'en matière politique, le cercle tout entier des exigences qui ne se produisirent en partie qu'après les révolutions d'Amérique et de France, et qui, jusqu'à ce jour, n'ont point encore obtenu satisfaction, ni partout ni en tout. En matière religieuse, quelques inspirés isolés et des anabaptistes conçurent déjà l'idée d'une épuration rationnelle du christianisme et de ses formes;

idée qui ne put être réalisée pour la première fois que par les arrières-petits-fils de leurs missionnaires expatriés en Amérique. Ils poursuivirent dans ses conséquences rigoureuses la doctrine émise par Luther, que tout chrétien peut être prêtre; ils voulurent donc que les affaires de l'Église fussent décidées par des assemblées de laïques, et que les pasteurs fussent élus par les communautés. Ils formulèrent déjà alors les principes du rationalisme le plus récent, puisqu'ils demandaient à s'affranchir de la lettre de l'Écriture; qu'ils plaçaient l'Esprit-Saint au-dessus de la parole écrite, et que par Esprit-Saint ils n'entendaient rien d'autre que la force spirituelle, la raison de l'homme; puisqu'ils ne voyaient dans la foi que l'amour prouvé par les actes, dans le Christ qu'un type divin de la conduite de l'homme, et dans la Cène qu'une commémoration de sa vie.

A côté de ces aspirations religieuses se produisirent aussi des aspirations politiques poussées jusque dans leurs conséquences démocratiques, qui ne devaient se traduire en fait que longtemps après. L'abolition du servage, des corvées, des droits perçus en cas de décès, de toutes les charges et redevances injustes, de toutes les inégalités de castes, la restitutions des biens communaux illégitimement confisqués, l'empêchement ou le dédommagement des dégats causés par la chasse, l'introduction de l'uniformité des poids, des mesures et des monnaies, l'établissement d'une juridiction nationale, la restriction de la juridiction ecclésiastique, l'abrogation de l'emprisonnement personnel en cas de caution offerte, la concession volontaire des impôts, l'abolition de l'autorité princière ou du moins de l'autorité princière, en exceptant celle de l'empereur, c'est-à-dire, l'érection de la république, ou l'unité de l'État en Allemagne; toutes ces prétentions, et d'autres analogues, surgirent au milieu des agitations de la guerre des paysans, et furent formulées dans les réclamations des insurgés et dans les écrits des Anabaptistes. La demande de la confiscation des biens ecclésiastiques fut même portée de-

vant la Diète. Tout cela, c'étaient des prétentions qui restaient renfermées dans les bornes du possible et qui çà et là même avaient reçu satisfaction chez de grandes nations. Quant à d'autres, comme l'aversion du serment, du service militaire, de l'observation du dimanche, du baptême des enfants, en cela on mettait en avant des principes qui n'avaient de consistance que chez quelques sectes particulières ou dans une sphère restreinte. Quant à une troisième catégorie, comme la tendance à la communauté des biens, on devançait les vues d'écoles de beaucoup postérieures, vues dont la réalisation est loin d'être démontrée possible même dans le cercle le plus restreint. Un grand nombre d'autres esprits, esprits fanatiques, race qui de nos jours même n'est pas éteinte, reportaient leurs regards sur les âges écoulés et devenus impossibles, et rêvaient le retour du don de prophétie du christianisme primitif ou la venue du *Millénaire*. Mais ce qui, plus que toutes ces prétentions isolées, dénote l'anticipation des principes fondamentaux, qui n'entrèrent dans le domaine pratique que beaucoup plus tard, c'est leur retour aux grandes idées de liberté et d'égalité, au nom desquelles le Christ a affranchi les hommes, c'est l'appel à un droit divin, à un droit naturel de l'homme, comme on l'a nommé dans la suite; c'est l'établissement de la liberté dans l'Église et dans l'État, en la fondant sur une idée, sur un droit naturel et universel, qui fut opposé au droit, devenu un fléau, de quelques privilégiés et de quelques castes.

Esprit conservateur de Luther.

Des changements aussi importants ne pouvaient s'opérer ainsi de prime abord sur une aussi vaste étendue, ni parmi tant de peuples. L'histoire des temps modernes, se déroulant lentement sur une vaste scène, trompe bien des espérances; rien n'est plus propre à décevoir les esprits ardents qui ne comprennent pas combien la durée des temps est nécessaire pour l'accomplissement d'une réforme qui n'en est encore qu'à

son début. Ces déceptions atteignirent alors et plus tard, non seulement les enthousiastes qui s'efforcèrent d'atteindre immédiatement les buts les plus éloignés, mais encore un esprit aussi vigoureux que Hutten, et même un homme aussi avisé que Milton, et, qui plus est, un penseur aussi réfléchi que Machiavel. Pas un d'entre eux n'avait pressenti que plusieurs siècles s'écouleraient avant que la totalité du legs, laissé par la Réforme à l'humanité, pût profiter seulement à une petite portion des races germaniques. Luther seul, en vrai prophète lisant dans l'histoire, sut exactement mesurer la force qui de son temps pouvait être appliquée au grand œuvre, et celle que les temps postérieurs devraient encore y ajouter. En entamant la mission apostolique de l'Église catholique, et, en renversant par là l'infaillibilité du pape, ainsi que la barrière qui séparait les laïques des prêtres; en épurant la doctrine de la cène et par là le culte divin ; en combattant l'hypocrisie des œuvres, et en lui opposant sa doctrine du salut par la foi ; en insistant sur la pureté des intentions, en faisant évanouir le sombre épouvantail du purgatoire, en repoussant les jeûnes, la confession, la pénitence, tous ces moyens par lesquels l'Église catholique nous effrayait sans cesse, Luther avait déjà, en fait, jeté la semence de tout ce qui fut développé avec le temps par les calvinistes et les puritains, en invoquant les doctrines de l'Évangile. Mais ce développement dans le temps, Luther ne voulait pas le compromettre par la méthode facile de faire germer immédiatement la semence en serre chaude. Il se souciait non pas d'un succès rapide, mais bien d'un succès sûr et durable. Il ne voulait pas faire violence aux choses. Il a souvent montré, en plus d'une circonstance, comme à l'égard des inspirés de Zwickau, de Carlstadt, et de Zwingli, qu'il n'était pas indifférent à leurs innovations en ce qu'elles avaient de raisonnable, mais qu'il était inexorablement contraire à toutes les tentatives tumultueuses et par trop précipitées des enthousiastes (comme le *perrumpamus* de Zwingli). Il voyait bien que pour beaucoup de choses son grossier entourage n'était

pas mûr, n'était pas préparé; il voulait sur d'autres choses laisser d'abord l'opinion des hommes se former; il voulait enfin s'en remettre à Dieu et au temps du soin d'accomplir son œuvre commencée.

Cours historique des vicissitudes de l'Église et de l'État chez les nations protestantes.

Le temps n'a rien moins que précipité le cours des changements dans l'Église et dans l'État, auxquels la doctrine de Luther avait donné l'impulsion. Il leur a plutôt donné de la profondeur et de la solidité, de la continuité et de la régularité; aussi y découvre-t-on facilement cette loi de tout le développement complet, historique, qui nous a été fournie plus haut et que l'on peut appliquer, sans lui faire violence, à l'aperçu et au classement des faits. Les idées de réforme prirent d'abord, en Allemagne et en Angleterre, un corps *monarchique*, dans les formes que l'État et l'Église adoptèrent sous l'influence de Luther et de Cranmer, puis elles passèrent à l'ouest de l'Europe dans une phase *aristocratique*, par le Calvinisme; enfin elles rencontrèrent dans les progrès du puritanisme leur épanouissement *démocratique*, transitoire en Angleterre, mais durable en Amérique.

Caractère monarchique des réformes opérées dans l'Église par Luther et Cranmer, en Allemagne et en Angleterre.

Le caractère de la réforme luthérienne fut monarchique; on en trouve la preuve déjà dans son opposition aux principes démocratiques des libres penseurs de cette époque, qui voulaient ramener les principes de la politique et de la religion à un droit naturel et s'en rapporter à cet égard à la décision de la majorité du peuple souverain. Luther opposa le texte positif de l'Écriture à ceux qui voulaient faire de la raison notre seul législateur et jeta en avant les livres symboliques comme un

rempart contre les Anabaptistes, vis-à-vis desquels Zwingli et Calvin eux-mêmes avaient pris une attitude défensive. On reprocha aux réformateurs leur pape *de papier,* mais, ni en Suisse, ni dans les Pays-Bas, l'Église réformée ne put échapper à la nécessité de poser un pareil point d'arrêt au mouvement des esprits. L'autonomie du peuple en matière de foi n'était possible que du jour où la tolérance, pour laquelle les hommes n'étaient pas encore mûrs alors, deviendrait générale. Cent ans plus tard, à l'occasion du premier jubilé de la Réforme, les excès les plus sauvages d'une intolérance ivre de haine, le commencement d'une guerre de religion de trente ans, n'éclatèrent-ils pas sur toute une partie du monde? Aussi Luther garda-t-il un silence équivoque à l'idée d'introduire dans le gouvernement de l'Église une forme presbytérienne dont le plan, conçu dans un esprit libéral, en 1526, avait été proposé dans la Hesse. Il lui suffisait seulement de ne placer à la tête des affaires spirituelles que les hommes instruits, les ministres du culte, et ceux-ci devaient aider à instruire le peuple. Quant à la protection et à l'entretien du clergé, ce soin incombait à l'État. Par cette combinaison, sans doute, il aboutit à faire dépendre les ministres de l'Église du pouvoir séculier; mais aussi par là il les affranchit plus sûrement de la dépendance d'un pouvoir spirituel. Et puisque la divine *Mission* du prêtre catholique devenait pour les protestants une pure *fonction* séculière, une nouvelle papauté, comme celle qu'on reprocha si facilement à Luther, n'était plus possible. Le caractère monarchique de la Réforme fut certainement fortifié par cette constitution de l'Église, mais sans l'assistance des monarques il ne fallait pas songer à lui donner de la stabilité dès le commencement. On pouvait prévoir, en certains cas, des usurpations du gouvernement séculier et de l'autorité des princes sur la nouvelle Église ainsi organisée, mais elles paraissaient inévitables, si l'on voulait écarter les constantes usurpations de l'ancienne Église sur l'État. L'investiture divine que Luther transférait de la papauté, à qui elle avait

jusqu'alors appartenu exclusivement, au pouvoir séculier, rehaussait en même temps, chose capitale, la puissance des princes et communiquait même à leur suprématie un caractère sacré. Mais en revanche l'auréole, qui avait entouré l'autorité papale, disparaissait complétement. Luther, de toute manière, fortifia le pouvoir séculier, parce qu'il croyait nécessaire de s'appuyer sur lui; sans son aide, en effet, comment eût-il pu, dans un pays déchiré par mille causes de division, parvenir à ses fins et triompher de la forte et redoutable organisation de l'Église romaine et de la coalition de l'Empire et de la Papauté? Que serait devenue la cause de la Réforme, dans la guerre de trente ans, si les peuples et les princes avaient pris des routes différentes? Sans doute, l'union était chèrement achetée au prix de la soumission absolue des peuples aux princes. Mais dans les guerres de religion et dans les traités de paix des XVI[e] et XVII[e] siècles, ce qui était débattu, ce n'était pas la liberté de conscience des simples individus, c'était, et ici se manifesta évidemment le caractère monarchique de la Réforme luthérienne, c'était le droit des princes (*cujus regio ejus religio*) d'opérer des réformes dans leurs États, de réaliser des améliorations dans l'Église, en partant d'en haut pour les faire descendre sur les peuples. Le danger, dont l'abus du pouvoir monarchique menaçait ainsi la liberté de l'Église et de l'État, se dévoila plus en Angleterre qu'en Allemagne. Là Henri VIII rejeta la suprématie du pape uniquement pour mettre à la place sa propre omnipotence et son infaillibilité, que ne devaient restreindre ni les lois, ni des assemblées délibérantes du clergé. La mission apostolique du prêtre devint une profession séculière, une charge conférée par le roi, en Angleterre, comme en Allemagne; mais dans le premier de ces deux pays, l'épiscopat fut conservé, et le pouvoir d'ordination fut laissé aux évêques diocésains; par là, l'autorité papale, comme les puritains le disaient, fut seulement déléguée aux évêques, et les formes et la doctrine de l'Église nouvelle furent atteintes d'engourdissement comme dans la vieille église. Avec l'épis-

copat, l'Angleterre conserva la pompe des dignités et du service divin. Le haut clergé parvint ainsi à une position entièrement aristocratique, dépendante par égoïsme de la royauté ; ses intérêts furent bientôt si étroitement liés à ceux du souverain, que Jacques I[er] crut l'existence de la monarchie attachée à celle de l'épiscopat. A l'autorité arbitraire du monarque dans les affaires de l'Église vint se joindre alors son pouvoir despotique dans l'État; irrité par l'opposition que les réformateurs calvinistes et puritains lui faisaient rencontrer dans le peuple, il éleva ce pouvoir au point de provoquer la révolution, qui mit fin pour quelque temps à l'église anglicane et à la monarchie. Les affaires d'Allemagne prirent une tournure toute différente. Là, en effet, la prévoyance prophétique de Luther ne permit à aucun prince de jouer le rôle de pape. Là, la position modeste qu'occupaient les membres du clergé, appartenant à la classe moyenne, ne les rendait pas assez dépendants pour leur faire perdre aussi vite l'esprit de liberté religieuse. Là, les petits princes étaient dans un contact trop direct avec leurs sujets et partageaient trop avec eux des intérêts communs, qu'il fallait défendre contre l'Empereur et le Pape, pour ne pas remplir la mission confiée à leur pouvoir despotique en vertu de leur souveraineté spirituelle, et former, même malgré eux, les peuples à la liberté. Là, par conséquent, aucune révolution populaire ne fut à craindre, mais plutôt les efforts réactionnaires de l'Empereur et du Pape, à qui les protestants ne parvinrent à arracher, par la paix de 1552, qu'une espèce de tolérance sous forme d'armistice. Si le démembrement de l'Allemagne et son manque d'unité empêchèrent le développement à l'extérieur de la liberté de l'Église, si péniblement acquise à cette époque, celle-ci, par la même cause, n'en fut que plus parfaite à l'intérieur. En Allemagne, l'Église fut territoriale, ses limites furent celles des États où elle était établie, et dans chaque pays elle eut son allure propre. L'absence d'unité dans l'État, ou de concile dirigeant l'Église, ou d'une grande corporation du clergé menée dans un seul esprit et dépendante d'une

métropole unique, rendait impossible une organisation commune, une forte unité dogmatique ou liturgique. Il y avait ici, selon l'esprit du protestantisme, des églises évangéliques; mais il n'y avait pas une église évangélique *une*, qui, après le renversement de la papauté universelle, aurait rassemblé ses différents membres pour en former de nouveau un ensemble, un organisme commun.

Caractère monarchique des réformes politiques en Allemagne au temps de Luther.

Cette situation des affaires ecclésiastiques correspondait exactement avec celle des changements politiques qui survinrent en Allemagne à la suite de la Réforme. Le pouvoir monarchique fut, à la vérité, placé à la tête de l'Église et vit par là s'accroître son influence; mais une base réelle fut donnée à la liberté religieuse, par cela seul, que la suprématie spirituelle fut renversée et qu'une nouvelle église universelle ne prit pas la place de l'ancienne. De même en politique s'organisa la souveraineté territoriale de chacun des princes, qui régnaient ici sur des races essentiellement différentes, et non sur des populations ou des contrées dues au hasard; aussi fut-ce par exception et seulement dans ce pays, que les grands vassaux se transformèrent en princes indépendants. Il s'ensuivit que l'établissement de l'absolutisme lui-même fut facilité dans ces petits états allemands; mais au moins par là la suprématie dangereuse de l'empereur fut brisée, comme l'avait été celle du pape. La consolidation de ces petits états distincts, bien que fâcheuse au point de vue de la puissance de l'Allemagne au dehors, fut sans contredit, dans les circonstances d'alors, plus avantageuse que nuisible à sa conservation et à sa liberté intérieures, et fut le résultat de la nécessité plutôt que du choix. Depuis plusieurs siècles toutes les tentatives d'améliorer la constitution de l'empire, aussi bien que celle de l'église, avaient échoué. Ce fait seul démontrait l'opportunité du

développement et de l'organisation des différentes parties ou contrées du pays. Donner à un vaste royaume fédératif une constitution assez forte pour garantir à la fois l'ordre à l'intérieur et l'influence à l'extérieur, cela aurait dépassé la portée politique de l'époque. Ni la Suisse, ni les Pays-bas n'y purent réussir, ni alors ni même plus tard, ni à l'époque de leurs dangers les plus pressants, ni dans les limites plus étroites de leurs territoires; comment l'Allemagne eût-elle pu accomplir cette tâche, au milieu du froissement continuel des états entr'eux, des nobles avec les princes, et de ceux-ci avec l'empereur! Deux grandes expériences avaient également contribué à faire, en Allemagne, de l'autonomie des princes souverains une inévitable nécessité. L'empereur était-il faible, l'anarchie minait l'empire par en bas, et compromettait l'ordre; l'empereur était-il fort, les nouvelles et puissantes ressources des princes autrichiens et leurs nouvelles conceptions du pouvoir compromettaient par en haut les libertés et les arrangements intérieurs de l'empire. Vis-à-vis de l'anarchie de la première espèce, comme lorsque sous le puissant Charles V lui-même, l'empire refusa de lui prêter secours contre les paysans révoltés ou contre un parvenu de la chevalerie, tel que Sickingen, ou ne voulut pas intervenir comme arbitre ni prendre de décision, au milieu des dissensions des états entr' eux, les princes souverains furent bien obligés de ne compter que sur eux-mêmes et sur leurs propres forces. La nécessité seule leur imposa la mission de mettre un terme au droit de guerre privée, et aux violences de l'aristocratie chevalière. D'autre part vis-à-vis de la puissance impériale, la réaction des princes souverains devint partout un devoir patriotique; il s'agissait de résister à l'oppression étrangère. Le problème politique était ici le même que le problème de l'Église vis-à-vis du pape. Défendre l'Allemagne contre l'Espagne et Rome, ne pas être foulé aux pieds par les prêtres et par les Espagnols, tel fut le but avoué des efforts de Maurice de Saxe. La défaite de Charles V fut une victoire du principe national sur le principe étranger; ce fut le

triomphe de la liberté de la Diète et de la fédération des états sur l'absolutisme du pouvoir impérial. Prouver à l'empereur qu'il était, non pas un monarque, mais seulement le premier entre ses égaux dans l'aristocratie fédérative des princes allemands, c'étaient là des idées qui déjà furent produites lors de la ligue de Smalkalde, et qui prévalurent à la paix de religion de 1552. Le mouvement protestant fit réussir, malgré l'empereur et le pape, la réforme de l'empire, si longtemps entravée par l'alliance de l'empereur et du pape. La puissance exécutive et judiciaire de l'empereur fut partagée avec la Diète, comme cela était depuis longtemps dans les vœux publics; la circonscription des cercles fut mieux déterminée, la paix publique fut plus efficacement garantie et le tribunal suprême de l'empire reçut l'organisation avec laquelle il continua longtemps d'exister; l'intervention du pape dans les affaires de l'empire tomba d'elle-même, la franchise élective des princes fut assurée et désormais ne fut plus jamais perdue de vue par les puissances étrangères, qui redoutaient l'accroissement de puissance de l'Autriche. Sans doute par là fut donné sur le morcellement de la force de l'Allemagne et sur le développement de l'état un point d'appui à l'influence funeste du dehors, mais aussi les tentatives pernicieuses d'un empereur non-allemand pour opprimer la nationalité furent neutralisées. L'esprit d'indépendance se communiqua librement du tout aux parties; l'hérédité, l'indivisibilité des pays, le perfectionnement des rapports des États entr'eux donnèrent au pouvoir des princes souverains une solidité naturelle, vis-à-vis de l'empereur électif; la séparation des états l'emporta ainsi sur l'unité.

Mais si, dans le domaine de la politique comme dans le domaine de la religion, ce ne fut là qu'un triste gain, cependant au point de vue élevé de l'indépendance nationale et même de la liberté de l'Europe, ce fut un gain réel et incontestable. De la manière dont la maison d'Autriche et son empire se trouvaient composés, l'Allemagne aurait été traitée par cette

maison, jamais comme un but, mais seulement comme un moyen, l'Allemagne ne serait devenue qu'une partie, dépourvue de liberté, d'un ensemble étranger, d'une toute autre nature. A ce point de vue national, l'Allemagne n'avait donc pas de motif pour désirer l'unité qu'on lui prescrivit alors; elle en avait aussi peu, si l'on envisage la question par rapport à la famille entière des peuples de cette partie du monde. Il était en effet de l'intérêt de la liberté dans l'Europe entière qu'un grand empire monarchique, fondé sur les vues de la politique espagnole, ne pût pas s'établir, au milieu du continent, en Italie et en Allemagne, d'où aurait pu partir le danger le plus imminent d'une domination universelle. Il importait que là fût maintenue une ceinture de petits états, qui du Cap Nord jusqu'en Sicile opposeraient une barrière naturelle au choc des différents pays ou à l'anéantissement commun dans le sein du grand empire monarchique de l'Est et de l'Ouest. Enfin, quant à la liberté intérieure de ces différents états, liberté politique ou religieuse, s'il est très-vrai de dire que l'absolutisme, évité alors par l'Allemagne dans la domination d'un seul homme, se fraya plus tard un chemin dans les différentes subdivisions de ce pays, cependant il exerça ici une influence moins pernicieuse que partout ailleurs, précisément à cause de cette scission et de cette division en petites parties. Il peut même revendiquer le mérite, non seulement de n'avoir pas entravé, mais d'avoir réellement favorisé, en Allemagne, la grande révolution morale du dix-huitième siècle, événement qui a concouru efficacement au progrès de la liberté politique en Europe. Ce fut une révolution qui éclata en Allemagne au 16me siècle dans l'Église et dans l'État, mais ce fut une révolution monarchique. La noblesse féodale, qui, chez tous les autres états de l'Europe occidentale, avait succombé dans sa lutte avec l'absolutisme royal, fut ici victorieuse dans la personne de ses chefs puissants, lorsque l'absolutisme impérial essaya de s'établir contre elle, et elle acquit une souveraineté princière indépendante, qui désormais revêtit une forme

civile au lieu de l'ancienne forme militaire. Ce fut une révolution des états de l'empire germanique, qui se maintint essentiellement dans la sphère monarchique et fédérale, tout comme dans les Pays-bas et en Suisse, dans ces deux parties qui s'étaient détachées de l'Empire, elle se renferma dans la sphère aristocratique et fédérale.

Caractère aristocratique de l'état politique de la Suisse et des Pays-bas au temps de Calvin.

Les guerres de la liberté en Suisse, arrivées avant l'époque où commencent nos considérations historiques, servirent de prélude aux événements qui eurent lieu en Allemagne sous Charles V ; c'est postérieurement à ces mêmes événements, que les Pays-bas se détachèrent de l'Espagne, sous Philippe II. Dans les deux pays se faisait sentir la même tendance, qui portait les nations germaniques à se diviser en petits états et à s'opposer à l'établissement d'une plus grande unité politique : cette observation est d'un intérêt spécial pour ce qui concerne la Suisse. Ce ne furent pas des princes impériaux ni royaux qui luttèrent d'abord, et avec le plus d'énergie, pour un accroissement de pouvoir, mais des familles princières renfermées dans les limites étroites de la féodalité, les maisons de Hapsbourg et de Bourgogne, dont l'union donna naissance à cette puissance de Charles V, qui menaça d'accabler le monde. Le tact politique, avec lequel ces deux familles dirigèrent de prime abord leurs vues sur ce point central du milieu de l'Europe (la Suisse), qui leur semblait le plus favorable pour le développement de leur puissance, est une chose très-remarquable. Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est l'instinct national qui poussa la Suisse à étouffer tout d'abord dès l'origine les premiers germes de cette puissance. Avant la réunion des deux maisons, lorsque leurs entreprises étaient encore isolées et à leur début, au XIVe et au XVe siècle, les Suisses luttèrent avec succès contre les familles de Haps-

bourg et de Bourgogne, et sous Maximilien, qui réunit les deux maisons, ils consolidèrent en réalité leur liberté et leur indépendance. Si, dans le sein du grand empire d'Allemagne, la Suisse, berceau des Hapsbourg, a cherché la première à s'opposer à l'agrandissement de l'Autriche, les Pays-bas, berceau de la maison de Bourgogne, continuèrent la lutte germanique contre les princes de cette dernière maison. Philippe II poursuivit ici le même but que Charles V, en Allemagne. Comme Charles voulait absorber l'Allemagne dans son vaste empire, de même son fils résolut d'assimiler les Pays-bas au reste de son royaume, qui, en compensation de l'Empire perdu, avait acquis le Portugal et ses colonies. Les franchises des États particuliers devaient céder devant le despotisme espagnol; le gouvernement national, devant la domination étrangère; l'indépendance des provinces, devant l'unité; la liberté religieuse, devant la contrainte du catholicisme. Lorsqu'il s'agit d'imposer au pays les décisions du concile de Trente, qu'un conseil d'État espagnol, en 1567, jugea seul les réclamations du peuple, et qu'une armée espagnole fut entrée sur le territoire, ce qui se passa là était bien plus de nature à justifier un soulèvement que ce qui était arrivé en Allemagne, pendant l'intérim. Bientôt survinrent des griefs plus violents, tels que ceux qui plus tard furent reprochés par les Anglais aux Stuarts : L'érection d'un Conseil des troubles, qui, de même que la Chambre étoilée, commit des actes inouis; l'abolition de la taxe librement consentie et l'introduction d'impositions pesant lourdement sur le commerce, qui produisirent le même effet que la taxe sur les vaisseaux, de Charles I, en Angleterre. Mais bien que les griefs politiques fussent profondément ressentis, la principale cause de déchirement, ce furent ici, comme en Allemagne, les idées religieuses qui, dans ce temps-là remuaient beaucoup plus les hommes que l'amour de la patrie. Dans toutes les concessions que fit l'Espagne, toujours elle excepta les matières de religion, même quand elle devait consentir à garantir la constitution du

pays tout entière. La Bourgogne (la Belgique) et les Pays-bas, qui, en raison de leurs intérêts politiques, avaient tant de raison de rester unis, se déchirèrent pourtant à cet égard avec plus de violence, que ne le firent même entre elles les différentes communions de Suisse et d'Allemagne. Quand, en 1579-80, les provinces du nord se détachèrent, par l'Union d'Utrecht, de Philippe II, elles suivirent entièrement en cela les principes de la réforme calviniste, qui avait pris racine chez elles ; or, d'après ces principes, à un peuple et aux États qui le représentent compète toujours le droit naturel, vis-à-vis d'un tyran, qui, vainement averti par eux, agit contrairement à *son* devoir, de se refuser *de leur côté* à remplir leur devoir. Plusieurs s'effrayèrent de ce premier pas. On chercha bien vite à trouver un appui dans la création d'une nouvelle monarchie, ou même dans l'annexion aux puissantes maisons princières du voisinage ; et ce ne fut pas par leur mérite, ni par leur volonté, que malgré cela les Pays-bas échappèrent à la monarchie. Ils ne reçurent ni protection ni aide de l'Allemagne ; l'Angleterre et la France refusèrent d'accepter la couronne qui leur était offerte et la domination d'Anjou ou d'Orange n'échoua que par les coups de la mort. Si cependant la forme républicaine de gouvernement s'établit là, ce ne fut en aucune façon le résultat d'un élan soudain ; ce fut quelque chose de comparable à la réforme modérée, fédérale et monarchique à la fois, de l'Allemagne. Le lien fédéral, qui réunit les provinces en un tout, ne fut pas plus solide ici, ni politiquement mieux combiné qu'en Suisse ou en Allemagne ; et l'on peut remarquer le même trait caractéristique dans toute confédération d'origine germanique, même en Amérique, c'est que l'union des états se resserre seulement en temps de danger, et que, malgré la constitution fédérale, les liens se relâchent avec le retour de la sécurité. Ce fut également selon que le danger devenait plus ou moins menaçant au dehors, que nous voyons à différentes reprises dans l'histoire des Pays-bas, le parti unitaire, stadhoudéral, fédéral (mettant la fédération au dessus des états par-

ticuliers) des États-généraux échanger alternativement la prépondérance avec le parti provincial, aristocratique, fédéral (mettant les états particuliers au-dessus de la fédération) des patriciats municipaux. Malgré ces alternatives, il ne fut jamais bien établi par la constitution en qui proprement résidait le souverain pouvoir de l'union, dans les États-généraux ou dans les États-provinciaux. Parfois les princes d'Orange agirent comme si la souveraineté appartenait aux États-généraux, et notamment ils ont prétendu qu'il en était ainsi, lors de la chute d'Olden Barneveldt. Mais dans la réalité les choses se passaient tout autrement. Les États provinciaux avaient attiré à eux tout le pouvoir : législation, administration pleine et entière de l'État et de l'Église, nomination aux emplois, droit de grâce, fixation des impôts, décision suprême sur la paix ou la guerre. Or, dans les États provinciaux tout dépendait de nouveau des simples municipalités. Non seulement elles élisaient les députés des États provinciaux (de même que ceux-ci, à leur tour, élisaient les députés des États-généraux), mais elles pouvaient exercer en outre, comme corporations, une espèce de veto, et les plus puissantes d'entre elles ont formé parfois, comme les princes allemands et les cantons suisses, des alliances avec les ennemis les plus dangereux de la nation. Dans les dépêches officielles des États adressées à la reine Élisabeth, à l'occasion, la souveraineté est attribuée, non aux États, mais à leurs commettants délégués, les représentants des villes. On le voit, le trait caractéristique de la nature germanique, est toujours resté le même. C'est toujours la même tendance de vigoureuse opposition à l'établissement de toute forte unité dans l'État; en Allemagne, cette tendance est territoriale, ici et en Suisse, elle est provinciale, et cantonale et plus encore, municipale. C'était peut-être, politiquement parlant, une organisation encore plus imparfaite que celle de l'Allemagne, mais au point de vue historique, elle était conforme à la nature des choses. Car dans les Pays-bas, comme en Suisse, et plus qu'en Suisse,

le propre de la nation avait été la vivace énergie du développement des municipalités. La variété de vie. dans la sphère bourgeoise, avait refoulé de bonne heure ici la classe des nobles et celle des ecclésiastiques et le système féodal y avait été intrinsèquement détruit, comme dans les républiques italiennes. Aussi le souverain pouvoir dans la république des Pays-bas, ne résidait ni dans les États-généraux, ni dans les États provinciaux, mais dans les villes ; et dans les villes il retombait aux mains d'une aristocratie compacte. On n'avait point d'idée d'une représentation des citoyens, ni d'une organisation démocratique, ni d'un pouvoir électif de la communauté. Comme dans les villes de la Suisse, le gouvernement était aux mains d'un patriciat, dont les membres entrants furent d'abord choisis par le stadhouder, sur une liste de présentation dressée par la corporation, mais qui par la suite, au temps du plus grand développement de la confédération et de la puissance municipale, furent nommés directement par la corporation elle-même. Cette aristocratie permanente, souvent brisée par l'alliance du peuple avec le stadhouder, formait cependant un rempart solide, d'autant plus solide qu'il avait résisté aux attaques, contre toute innovation démocratique. La liberté municipale était entrée ici en lutte avec l'aristocratie chevalière; mais lorsque celle-ci fut mise de côté, les bourgeois lui empruntèrent ses habitudes et ses lois ; l'aristocratie resta subsister, seulement elle descendit dans la bourgeoisie. Dans cette république la liberté nouvelle fut aussi peu fondée sur des droits naturels que dans l'Allemagne monarchique; mais les libertés et les droits y étaient des réalités historiques ; ils furent défendus et maintenus seulement contre la puissance de l'étranger et, à l'occasion, ils furent plutôt élargis dans les mains de ceux qui les possédaient que répartis sur un plus grand nombre de possesseurs.

Caractère aristocratique de la réforme calviniste de l'Église.

Le principe aristocratico-bourgeois était profondément

enraciné en Suisse et dans les Pays-bas, tout comme le principe monarchico-bourgeois en Allemagne; aussi pas plus que Luther ne put ébranler le dernier, la réforme de Calvin ne parvint à entamer l'autre. Bien plus, ce furent les principes dominants dans l'État qui déterminèrent ici et là la constitution de l'Église. On en vit la preuve à Genève, la mère-patrie et l'État-type du calvinisme, où grâce à l'absence d'une autorité princière ou de toute autre autorité, les circonstances permirent d'élever un édifice nouveau, tel qu'on en eût à peine osé tenter ailleurs. Là fut constituée une république, chez un peuple grossier, mélange de diverses races, qui, pendant quelque temps, avait été abandonné à la plus dangereuse immoralité. Dès sa première tentative pour purifier cette Sodome, Calvin fut chassé; son plan de réforme ne fit que trancher plus dans le vif après son rappel. Il revêtit alors le double caractère d'un législateur grec et d'un réformateur chrétien. Luther, dans sa réforme, avait, comme le christianisme à son origine, joué un rôle passif vis-à-vis de l'État, selon l'esprit de l'Évangile, et finalement il avait confié l'Église à la protection de l'État. Calvin réforma l'État et l'Église à la fois, dans l'esprit théocratique de la vieille loi, du Judaïsme. C'est ce qui distingue nettement l'esprit du calvinisme de celui du luthéranisme. Dans cette union de l'Église et de l'État, Calvin s'efforça de fixer à chacun sa sphère propre et de maintenir leurs droits respectifs; les juridictions et les peines, la censure et les sentences ecclésiastiques et séculières, furent exactement séparées; mais la direction spirituelle et politique combinée produisit une discipline si redoutable, et posa de telles restrictions à la liberté de foi et de pensée des individus, à leur manière de vivre intérieure et extérieure, que, dans Genève même, elle aboutit bientôt à de cruels exemples d'une sanguinaire intolérance. Il n'y avait pas d'ailleurs d'institutions populaires pour contre-balancer librement cette autorité politique et censoriale. Le petit conseil, dans lequel résidait réellement le pouvoir de la bourgeoisie, et le consistoire (composé d'auto-

rités laïques et ecclésiastiques réunies, à qui appartenait la surintendance censoriale, au moyen de laquelle précisément il gouvernait l'État, comme une théocratie) se recrutaient eux-mêmes, tout à fait d'après le système aristocratique, qui perçait dans l'organisation municipale de la Suisse et des Pays-bas. L'institution la plus libérale du calvinisme était la constitution presbytérienne de l'Église, l'établissement d'un synode, composé à la fois de laïques et d'ecclésiastiques. A ce corps appartenaient l'interprétation des Écritures et la détermination de la confession de foi. Le caractère démocratique de ces assemblées épouvanta par-dessus tout la France catholique, lorsque la doctrine calviniste s'y établit. Et cependant ces assemblées reposaient encore sur une base aristocratique. Ainsi les deux laïques, les anciens (presbyter), avec lesquels tout prédicant devait paraître aux synodes des calvinistes français, étaient choisis dans le peuple par le consistoire et à la communauté était seulement réservé un droit de veto. — Le calvinisme garda le même caractère aristocratique dans les Pays-bas, quoique, par son origine et la position de ses partisans, il parût entièrement poussé du côté de la démocratie. Des émigrants fanatiques d'Allemagne et de France l'y avaient prêché les premiers sous la domination espagnole. La cruauté des persécutions et les horreurs de la guerre ne firent que fanatiser davantage les plus ardents du clergé et du peuple, et ce fut leur intolérance qui amena la séparation de la Belgique. A l'origine de l'établissement de la république, les patriciens ne partagèrent pas cet esprit du peuple. Lorsque les célèbres différends, suscités à l'occasion d'Arminius, déchirèrent l'État en partis violents, les patriciens des villes se rangèrent du côté de la doctrine d'Arminius, si importante pour les progrès futurs de l'Église réformée et qui adoucissait l'austérité du dogme calviniste de la prédestination en donnant satisfaction au sentiment naturel de la liberté. Des motifs d'éducation et de tolérance, les intérêts du commerce et les relations du monde, le principe politique que l'Église doit être soumise à l'État, voilà ce qui fit

pencher les patriciens de ce côté; mais le clergé, qui voulait rendre l'Église indépendante de l'État, le peuple, qui se mettait aveuglément à sa suite, et les réfugiés de Belgique, qui ne jouissaient d'aucun droit de bourgeoisie dans le pays et qui étaient les adversaires naturels de l'aristocratie, combattirent pour la rigueur du calvinisme. Au synode de Dordrecht, en 1618, le stadhouder, grâce à son pouvoir et à son autorité, fit pencher la balance en faveur du parti démocratique contre les Arminiens. Mais à peine le parti calviniste eut-il remporté la victoire, qu'il fut obligé de se soumettre à l'influence toute puissante des convenances politiques. Il maintint la suprématie de l'État sur l'Église, que l'aristocratie avait toujours défendue, ainsi que la constitution de l'Église de 1591, faite par cette même aristocratie dans le dessein exprès de conserver dans ses mains la nomination des ecclésiastiques et par là l'Église elle-même. Peut-être est-il permis de découvrir dans le fond même de la doctrine calviniste ce principe aristocratique que nous signalons dans sa constitution. La doctrine du fatalisme (*decretum horribile*) suppose nécessairement comme unie à la prescience de Dieu créateur, une faculté d'élection en vertu de laquelle, selon sa grâce ou sa volonté, il appelle les hommes au salut éternel dans son royaume céleste ou les en exclut, sans égard à leur mérite ni à leur conduite. Cette doctrine ne fut repoussée alors que par un petit nombre de natures douces et charitables, telles que Arminius, Melanchthon, Bolsec et leurs adhérents; elle se recommandait au contraire à la moralité âpre et austère et à la propension vers l'astrologie d'un siècle superstitieux; elle se recommandait en outre par son affinité naturelle avec les institutions politiques existantes, dans lesquelles on voyait que nul n'était admis aux dignités et au pouvoir dans la cité terrestre, s'il n'était au nombre des élus désignés par la faveur ou la volonté de l'autorité suprême. Si nous nous reportons au nouveau fondateur de la doctrine augustinienne, à Calvin lui-même, la nature de l'homme explique son caractère aristocratique, ainsi que la persistance conservatrice

avec laquelle il soutenait cette doctrine, autant que Luther soutenait la sienne sur le sacrement de la Cène. Calvin, par son éducation scolaire, par ses études classiques et juridiques, par la pénétration d'esprit qui se remarque dans ses écrits, était plus porté vers les classes supérieures et instruites de la société que Luther, l'homme du peuple. Dès le début de sa réforme, Calvin se tourna vers les cours de France et de Ferrare; il fut, depuis lors, en liaison constante avec les grands seigneurs de France, et eut pendant un certain temps des rapports avec les nobles de Pologne. Il est bien reconnu que ce fut surtout par la noblesse que la réforme calviniste eut accès en France et en Écosse, tandis que, dans le premier de ces pays, le bas peuple continua à adhérer à la messe. La claire perception qu'avait Calvin de la conduite des affaires temporelles le laissa libre de tout parti pris à l'égard de telle ou telle forme de gouvernement. Quelque sévérité qu'il mît dans ses protestations contre le pouvoir illimité des princes, il était loin de partager l'opinion du droit de résistance du peuple à l'autorité, telle que plus tard les prédicateurs calvinistes la formulèrent. Sur ce point, il était tout aussi prudent que Luther. Lorsque, en France, les nobles, sous François II, conseillèrent un appel aux armes, on invoqua avec raison l'exemple de ce qui s'était passé en Allemagne lors des négociations relatives à la ligue de Smalkalde; et Calvin personnellement fut encore plus éloigné de trancher la question dans le sens des juristes, que Luther qui avait reconnu le droit de résistance, mais seulement tardivement et à regret, mais seulement comme appartenant à la Diète et seulement en matière de foi, et seulement encore par égard pour les expressions formelles de l'Écriture : « On doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »

Élément démocratique du Calvinisme.

Si Calvin n'était pas plus libéral ni moins conservateur dans ses vues dogmatiques, ni moins modéré dans ses opi-

nions politiques que Luther, il se trouvait au moins dans sa réforme une plus grande propension que dans le luthéranisme à faire faire un pas de plus au développement démocratique des idées protestantes dans l'Église et dans l'État. En matière ecclésiastique, la liturgie, simple, donnait davantage satisfaction aux justes conséquences des tendances démocratiques; la constitution de l'Église s'y prêtait à un développement plus libre; l'intolérance envers les erreurs anciennement établies ou récentes attirait les esprits hardis et aggressifs, qui ne se contentaient pas de la tolérance, comme les Luthériens, et qui, bien plus même, voulaient dominer. En politique, au point de vue de la liberté et du progrès, il y avait ceci de décisif, c'est que les réformateurs de l'Église en Suisse combinaient le dessein d'une réforme politique avec celui de la réforme religieuse. Le réformateur allemand savait bien que le règlement des affaires séculières en Allemagne avait aussi besoin d'un Luther, mais il craignit qu'il ne se rencontrât un second Munzer, et il crut sage de s'abstenir à ce sujet. Il en fut tout autrement de Zwingli, le précurseur de Calvin, dont la nature guerrière et pratique avait conçu dès le commencement l'idée d'une transformation de la confédération ; il en fut tout autrement de Calvin, que ses connaissances juridiques rendaient peut-être plus propre à la vocation de l'homme d'État, que ses lumières intérieures soudaines, à celle d'un réformateur de l'Église. Dès que le calvinisme prit pour but de son action l'État comme l'Église, son esprit rigoureux et intolérant s'étendit naturellement sur les affaires politiques. Par son radicalisme il arma à la fois contre lui le despotisme spirituel de Rome et le despotisme séculier de la monarchie. Toute l'intolérance de Caraffa (Paul IV) prit, pour ainsi dire, d'abord racine dans son zèle contre les Calvinistes. L'absolutisme en France et en Autriche se posa comme l'adversaire du mouvement républicain des villes françaises, et des aspirations qui se manifestèrent en Autriche au commencement du dix-septième siècle, pour accepter la constitution de la Suisse et

des Pays-bas. Le malheureux sort et les déplorables résultats dont cette réaction fut cause pour la réforme calviniste dans l'Europe occidentale aigrirent d'autant plus ses adhérents. Zwingli, par défi à Luther, et dans la pleine confiance de la portée raisonnable de ses doctrines, s'était flatté de bonne heure d'entraîner l'Espagne, la France et l'Angleterre de son côté; et ce fut également sur ces pays, où la voix grave de l'allemand Luther ne pouvait pénétrer, que les partisans de Calvin jetèrent leur dévolu. Mais le zèle ardent de Zwingli ne servit qu'à raffermir le catholicisme dans une moitié de la Suisse, tout comme celui des Calvinistes le raffermit dans une moitié des Pays-bas. L'Espagne ne fut point entamée par la Réforme; en Angleterre et en France, le calvinisme manqua son but de plusieurs manières, et cet échec doit être essentiellement attribué aux rudes coups qu'il portait par sa discipline, aux mœurs, par sa constitution de l'Église et par l'influence de ses principes politiques,aux institutions de l'État,et par ces trois choses réunies ainsi que par sa doctrine, au papisme. Ces résultats démontrent clairement,combien la grande œuvre de la Réforme avait besoin de mûrir lentement. Les tendances libérales du calvinisme dépassaient le but et devançaient trop le temps; c'est pourquoi elles provoquèrent une réaction générale,et par là même dangereuse,du catholicisme. Cette réaction s'étendit sur toute la partie du continent atteinte par la réforme,à partir de l'avènement de Paul IV au siége pontifical jusqu'à la guerre de trente ans,et menaça pour le moment d'arrêter violemment le progrès de son développement démocratique.

Réaction générale du catholicisme.

Le siége de Rome, lorsqu'il participait encore du caractère plus libéral de l'époque des Médicis, lorsqu'il était encore seul à tenir tête au luthéranisme et qu'il redoutait l'avantage que Charles V retirait des dissensions de l'Église, avait fait une tentative infructueuse d'accommodement avec le protestan-

tisme. — Aussitôt que le calvinisme, avec son esprit implacable, eut, dans les soixante ou soixante-dix premières années du XVIe siècle, fait les conquêtes les plus éclatantes dans le Nord de l'Europe, aussitôt que la papauté eut rencontré dans Philippe II un inébranlable soutien et, dans les divisions des protestants en Allemagne, dans les Pays-bas et en Angleterre, un allié, ce fut alors pour la première fois que l'antagonisme tranché des deux croyances éclata dans toute sa force. Le siége et l'église de Rome, leur vie et leur discipline, leurs principes et leur doctrine, subirent une réforme intérieure, non pas selon le caractère lumineux de la civilisation italienne ou allemande, mais dans le sombre esprit monacal du fanatisme espagnol. De cet esprit furent imprégnés et prirent naissance la politique des monarques espagnols, l'Inquisition et l'ordre des Jésuites; ce fut avec ces trois terribles instruments qu'on rétablit le crédit de la papauté, qu'on détourna les progrès de la réforme des pays latins et qu'on s'efforça ensuite par violence morale et physique de reconquérir la portion déchue de la chrétienté. Sans discontinuer, pendant la réaction la plus persistante et la plus inconsidérée, la cour papale poussa l'Espagne, à partir de l'époque dont nous avons parlé, à recourir à des mesures violentes contre les Pays-bas; elle jeta des cris de joie à l'occasion de la nuit de la St. Barthélemy; elle fit poursuivre par les Jésuites leur œuvre de propagande chez tous les peuples, latins, semi-germaniques et slaves, — en France, en Belgique, en Autriche, en Pologne, — partout où le protestantisme n'avait pas pris racine dans les cœurs; elle attisa, depuis l'époque d'Élisabeth jusqu'à celle de Charles Ier, la haine de l'Espagne contre l'Angleterre, le soutien le plus puissant et le plus fraternel du protestantisme; elle excita les ducs de Bavière, par leur propre intérêt, et les princes spirituels, par leur zèle de membres de l'Eglise, à tenter la grande restauration allemande, que le docile Ferdinand II voulut plus tard accomplir. L'immense avantage d'un centre unique de direction et d'impulsion se manifesta dans

ces mouvements réactionnaires contre le protestantisme divisé; et d'une part ce fut une chose nécessaire que la perturbation amenée dans cette unité du monde catholique par les intérêts politiques particuliers de la France, pour sauver la cause protestante en Allemagne; comme d'autre part la levée en masse des forces démocratiques du protestantisme le fut pour son maintien en Angleterre. Nous distinguons dans cette époque critique, où la réaction du catholicisme atteignit son point culminant (dans la première moitié du XVIIe siècle) trois périodes qui sont marquées à grands traits par leur issue finale. Cette réaction affecta la France, l'Allemagne et l'Angleterre, d'une manière différente et aboutit dans chacun de ces trois pays à un tout autre dénouement. En France, à partir de Richelieu, elle eut pour résultat l'absolutisme croissant du prince, et, comme conséquence, la rétrogradation et la disparition du protestantisme. En Allemagne, elle menaça, dans la guerre de trente ans, les organisations bien équilibrées de l'Empire et de l'Église, telles que le XVIe siècle les avait créées, et elle se termina par leur rétablissement et par leur réconciliation. En Angleterre, elle provoqua sous les Stuarts toutes les sectes protestantes à la résistance et conduisit à un mouvement vigoureux dans un sens opposé, imprimé par les puritains, vers une organisation démocratique de l'État et de l'Église.

Victoire de la réaction sur le protestantisme en France.

Le protestantisme en France n'a été qu'une apparition momentanée; nous parlerons de ses destinées seulement d'une manière générale, et nous le ferons ici en passant, avec d'autant plus de raison que nous nous proposons de poursuivre immédiatement la marche de la réforme chez les nations germaniques. En France la nouvelle doctrine rencontra dès le début un ennemi dans l'absolutisme de la royauté, qui y avait trouvé un terrain préparé depuis plus longtemps et plus soli-

dement que partout ailleurs. François Ier avec une pénétration ombrageuse avait reconnu dans le protestantisme une tendance au *renversement de toute domination absolue, divine et humaine;* lui et ses successeurs s'y opposèrent donc par le feu et par le glaive. Aussi l'histoire des protestants en France, avant qu'ils formassent un parti politique, est un véritable martyrologe; elle traverse une horrible série de guerres civiles, pour aboutir enfin après une longue paix à la ruine de la nouvelle église par le martyre. Et ce fut encore pour les protestants le résultat fatal de la bigoterie du despotisme royal. Cependant on ne peut nier que pendant un demi siècle, lorsque le protestantisme combattait pour son existence, il n'ait tenté de porter une atteinte funeste aux grands intérêts nationaux de la France. Nous montrerons encore ultérieurement de plus près, combien le calvinisme mit ici en danger l'unité de l'État, cette acquisition dont les longs travaux de la royauté absolue avaient doté la nation, et dont le sacrifice ne s'accordait ni avec ses inclinations, ni avec ses avantages. En lutte avec ce grand intérêt d'État, le protestantisme perdit de sa valeur intime, et Henri IV apprit, seulement d'une autre manière que Catherine de Médicis et Charles V, à envisager les matières de foi uniquement comme un moyen pour arriver à d'autres fins; il dut céder devant l'implacable haine de tous les grands corps du royaume et de la ville de Paris contre les tendances au provincialisme des Huguenots; les prédicants protestants eux-mêmes eurent la prudence de déterminer le roi à rentrer dans le sein de l'Église catholique. Il arriva en outre que le calvinisme, par la sévérité incommode de sa censure des mœurs, perdit tout attrait auprès des grands. Il paraissait mieux approprié à l'honnête aristocratie bourgeoise qui participait avec le peuple des mêmes coutumes et des mêmes occupations, qu'à la noblesse de naissance, qui bientôt se retourna vers les splendeurs de la cour. Mais aussitôt que les hautes classes de la société se furent éloignées du calvinisme, on vit arriver ici ce qui également se préparait déjà en Angle-

terre; refoulé dans le peuple, il développa promptement ses germes démocratiques, qui remplirent tout le gouvernement de terreur. Dans l'édit de Nantes (1598) les protestants extorquèrent le droit de tenir des synodes ecclésiastiques et des assemblées séculières, n'importe en quel temps ni en quel lieu, sans la moindre autorisation, d'y admettre des étrangers et d'envoyer des députations à des réunions étrangères, sans en demander même la permission. C'étaient là des droits peu durables, que les catholiques eux-mêmes ne possédaient pas; accordés ou arrachés, ils entretenaient la méfiance et la désunion dans le pays. La méfiance s'accrut, lorsque l'indulgent Henri IV vint à mourir et que la cour entra dans des relations de parenté avec l'Espagne et parut disposée à embrasser une tout autre politique vis-à-vis des protestants. Depuis longtemps ils avaient organisé une puissance séparée, avec laquelle on comptait tout comme avec un État étranger. Ils avaient leurs propres places d'armes, d'où ils pouvaient tendre la main, par mer à l'Angleterre protestante, par terre au Palatinat. Le Palatinat avait déjà été désigné une première fois, au XVIe siècle, pour être placé à la tête d'une ligue contre la France; combien le danger n'était-il pas plus grand sous Louis XIII, alors que le comte palatin avait le projet de placer la couronne de Bohême sur son front, que l'étoile de l'Autriche semblait pâlir tout à fait, que la couronne impériale pouvait tomber dans les mains de l'ambitieuse maison palatine, et qu'une révolution heureuse en Bohême aurait pu devenir pour les protestants en France le signal d'un nouveau soulèvement, qui aurait amené dans le pays une nouvelle anarchie. Il ne faut donc pas s'étonner si Richelieu, lorsqu'il commença à gouverner Louis XIII et la France, put représenter au Roi les protestants comme les ennemis les plus dangereux du trône et du pays, ennemis dont il renversa par la force la puissance politique, les forteresses de guerre et les alliances avec l'étranger. Quant à leur religion, il n'y porta pas préjudice. Cependant il fraya la voie à ce système de gou-

vernement en vertu duquel ils devaient être de nouveau extirpés de France par Louis XIV.

La réaction contre le protestantisme en Allemagne enrayée.

En Allemagne, le peuple était accoutumé, au milieu de tous les mouvements religieux, à rester passif en ce qui concernait l'État; l'esprit, inquiet et dangereux pour l'État, du calvinisme ne se démentit pas non plus ici, mais il ne se dévoila de la manière la plus caractéristique que dans la sphère monarchique, où il s'était transplanté à la suite des troubles de France. Dans la paix imparfaite de religion qui y avait été conclue, était resté le germe de discordes futures. D'après le principe de l'Église catholique, que les biens du clergé sont inaliénables, et que les évêques et les chapitres sont seulement les administrateurs des biens ecclésiastiques, les catholiques étaient parvenus à établir ce qu'on appelait la réservation spirituelle, en vertu de laquelle tout évêque et tout prélat, en passant au protestantisme, forfaisait sa charge. On obvia ainsi à la tentation pour les princes spirituels de se transformer en seigneurs séculiers et héréditaires. Dans le cours des temps il a été contrevenu çà et là à cette réservation. Les États catholiques réclamèrent la restitution des biens ainsi soustraits, les États protestants s'armèrent pour maintenir leurs possessions. L'extrême tension qui résulta de ces conflits se serait toutefois calmée, si la maison palatine par sa politique guelfe n'avait pas provoqué l'Autriche au combat pour défendre son existence, tout comme les grands seigneurs protestants en France, en compromettant l'unité de l'État, avaient contraint la royauté à lutter pour sa propre conservation. Les comtes palatins avaient été pendant longtemps en relation avec les Huguenots français; ils avaient contracté des liens de parenté avec la maison d'Orange et les Stuarts; par zèle pour le calvinisme, ils prenaient part à tous les mouvements du protestantisme en Europe; ils permettaient aux princes de leur maison

de participer aux guerres de France et des Pays-bas, et nourrissaient dans leur famille l'idée d'une grande ligue pour faire progresser la réforme calviniste. Dans les vastes plans de Henri IV, si hostiles à l'Autriche, le Palatinat à la tête de l'union protestante (1608) jouait un rôle menaçant. Et même lorsque par la mort de Henri IV les protestants virent leurs espérances brisées au cœur, tout était encore en jeu pour l'Autriche en 1618 ; les différents membres de la famille impériale soutenaient les uns contre les autres des luttes fratricides, les protestants autrichiens se montraient tout disposés à la révolte, les Bohémiens étaient en pleine rébellion et offraient la couronne au comte palatin, tandis qu'au même moment la Hongrie avait un prétendant. Le Palatinat pouvait bien alors concevoir le plan, qui du temps de la paix de Westphalie agita encore les fortes têtes de l'Allemagne, comme il l'a fait de nouveau de nos jours, non-seulement de retirer à l'Autriche la dignité impériale, mais même de l'exclure de l'Empire. Aussi Sully appréhendait-il à cette époque la plus terrible catastrophe pour cette maison, s'il ne sortait pas bientôt de son sein un empereur hardi et véritable homme d'État, qui sût rétablir l'unité entre l'Empire et ses différents membres. La bravoure et la valeur politique des Ferdinands ne s'étendaient pas aussi loin. Elles n'allèrent pas au delà de l'esprit d'intrigue et de violence, héritage de Charles V. Avec cette ressource on tira profit d'abord de l'irrésolution des princes protestants, privés de chef, de la scission et de la jalousie qui régnaient entre la Saxe et le Palatinat, entre le Luthéranisme et le Calvinisme, afin de rompre l'union protestante; puis on renversa les petits ennemis un à un ; et alors au lieu de se concilier les esprits par la tolérance, au lieu de les réunir par la liberté, on détruisit sa propre œuvre en abusant cruellement et fanatiquement de la victoire, tout comme Charles V avait fait. Lorsque l'empereur supprima le protestantisme dans le Palatinat, en Bohême, en Autriche, exclut, par l'édit de restitution de 1629, les réformés de la tolérance

religieuse et prescrivit de rendre tous les biens de l'église catholique confisqués depuis la paix de religion, mesure par laquelle il portait atteinte à une possession de soixante-dix ans et menaçait de priver presque tous les princes de l'Empire d'une partie de leurs domaines et de leurs revenus ; alors se manifesta bien clairement l'intention d'anéantir complétement le protestantisme, que Ferdinand, comme Richelieu et comme les Stuarts, voyait marcher de front avec la révolte et l'anarchie. De plein gré également on jugea qu'il fallait reprendre le plan de la politique de Charles V, et tendre à l'unité de l'État, à l'accroissement de la puissance impériale, à son affranchissement des lois séculières. L'empereur embrassa ce système. Il négligea de convoquer la diète ; il créa et déposa arbitrairement des princes de l'Empire ; il se déclara prince absolu et affranchi, comme tel, des ordonnances de la diète; il se plaça au-dessus de la juridiction de l'empire; au bout d'un petit nombre d'années il imposa à l'Empire des charges telles que les empereurs, ses prédécesseurs, n'en avaient pas établi dans l'espace de cent ans. Non content de faire entrer, comme Charles V, des troupes espagnoles dans l'Empire, il entretint, en outre, aux frais de l'Empire, ce qui ne s'était jamais vu auparavant, une armée impériale considérable ; par elle il occupa en autocrate les places fortes ; il mit à sa tête un Wallenstein, qui se serait volontiers débarrassé, comme Stein en 1813, des princes et des électeurs et aurait établi une seule monarchie. Ce fut la cause du premier revirement de la fortune de l'Autriche. Le lien étroit qui existait entre l'Empereur et la ligue catholique se rompit. Au même moment la Suède fit invasion, la Suède, alors le dernier pays protestant duquel on pouvait encore espérer que viendrait la délivrance ; car peu de temps auparavant la réaction catholique y avait fait une tentative et avait échoué. Plus tard le contre-coup vigoureux de la république d'Angleterre contre les puissants efforts de cette réaction, hâta la fin de la guerre d'Allemagne et procura une issue favorable au protestantisme. La paix de religion d'Augsbourg fut confirmée par la

paix de Westphalie et étendue aux réformés, la souveraineté des États reconnue et élargie; le pouvoir impérial de nouveau amoindri; la Constitution de l'Empire si profondément relâchée que dès lors sa dissolution intérieure se prépara. Ce résultat n'avait plus été obtenu par la seule force propre de l'Allemagne, comme sous Charles V; l'affaiblissement de l'influence autrichienne s'était opéré en renforçant l'influence des peuples étrangers qui y avaient contribué et en agrandissant leur puissance aux dépens de l'Allemagne. Des millions d'habitants furent perdus pour l'Empire au profit de la Suède et de la France; la séparation de la Suisse et des Pays-bas dut être reconnue. On reprocha à l'Empereur d'avoir amoindri l'Empire (angustus ab angustando, non augustus ab augendo); et néanmoins la méfiance corrosive qui régnait entre l'Empire et l'Autriche fut si grande que, malgré l'aversion la plus prononcée pour les conquérants étrangers, il fut impossible de former une alliance entre l'Empereur et l'Empire. C'est là un fait déplorable, surtout si l'on suppose la possibilité d'une meilleure issue; il devient moins fâcheux, si l'on se représente les probabilités funestes qui étaient renfermées en germe dans cette époque. Si la constitution fédérale de l'Empire et la division de l'Allemagne, profondément enracinée dès l'origine dans la nation, n'avaient pas été confirmées alors par de nouvelles transactions; si la nouvelle croyance n'avait pas été maintenue dans ses droits, par lassitude de luttes infructueuses; si la rivalité de la France et de l'Autriche ne s'était pas réveillée, les succès de Louis XIV dans l'État et l'Église auraient servi d'aiguillon à l'Autriche et l'auraient entraîné dans de nouvelles tentatives vers l'unité de domination politique et religieuse en Allemagne. L'Allemagne aurait ressenti, directement par l'Autriche, l'influence despotique de la politique française, et non directement dans ses petits États la libre influence de la littérature française; elle aurait eu comme l'Autriche une allure monarchique, mais nécessairement elle aurait participé au déclin, qui devait résulter de l'état de tor-

peur intérieure de l'Autriche, tandis que la nouvelle culture intellectuelle du xviiie siècle, qui trouva peu d'accès en Autriche, promit à l'Allemagne divisée un rajeunissement complet de sa vie nationale.

Défaite de la réaction contre le protestantisme en Angleterre.

A la même époque, le calvinisme provoqua en Angleterre une réaction favorable au catholicisme, tout à fait analogue à celle qui depuis la mort de Henri IV avait eu lieu en France et en Allemagne. L'Angleterre, par sa réforme, était aussi entrée dans des collisions continuelles avec les puissances catholiques et fut entraînée par elle dans le chemin de la grandeur. Sous la maison bourgeoise des Tudors, il s'opéra dans son sein un développement pacifique interne, comme chez tous les États germaniques; mais déjà, grâce aux caprices sensuels de Henri VIII, l'introduction fortuite de la réforme amena accidentellement aussi (par le divorce avec l'espagnole Catherine) une situation tendue avec l'Espagne, qui depuis lors ne cessa, par ses intrigues, par ses projets de mariage, par la guerre, par la violence, de dresser des embûches à l'Angleterre, comme elle le fit avec la France. La cour de Rome dans ces hostilités fut l'émule des princes espagnols, et les papes, depuis Pie III jusqu'à Urbain VIII, ne laissèrent échapper aucune occasion d'attiser leur haine contre l'Angleterre. Aussi longtemps que l'Espagne fut à redouter, la réforme conserva en Angleterre son caractère monarchique. Mais dès l'origine, vis-à-vis de cette réforme appuyée par les princes, s'était posée une réforme populaire; réprimée par la force sous Henri VIII, on s'efforça sous Édouard VI de l'apaiser par quelques concessions dogmatiques dans l'esprit de la doctrine luthérienne. Lorsque la reine Marie rétablit le catholicisme, un grand nombre de protestants anglais émigrèrent en Allemagne et en Suisse, y adoptèrent les principes calvinistes, y puisèrent de l'aversion contre la liturgie et l'épis-

copat anglais, si pleins de faste, et, après que le protestantisme eut recouvré la domination sous Élisabeth, le cri de *la réforme de la réformation* devint alors le cri de ralliement d'une grande foule de personnes. Knox réforma l'Écosse tout à fait dans le sens calviniste. Grâce à cet appui solide dans un pays voisin, les doctrines puritaines et presbytériennes firent invasion en Angleterre et vinrent se substituer, surtout dans les couches populaires des marchands et des petits propriétaires, aux idées luthériennes jusqu'alors dominantes. Les idées politiques démocratiques y entrèrent à leur suite. Les esprits dévorant l'avenir, comme les puritains, ces émigrés et ces persécutés, avaient rapporté de Genève le fanatisme théocratique de l'Ancien Testament, et leurs souffrances les avaient irrités et rendus mutins; ennemis du faste de l'Église, ils avaient aussi en aversion le faste de la cour; leur antipathie à l'égard de la conformité extérieure que l'État leur imposait par contrainte, ils la reportèrent sur l'État lui-même; leur haine pour le pape de Rome, ils la reportèrent sur le chef de la nouvelle Église anglicane, sur le trône royal lui-même. Ils voulurent dans l'État comme dans l'Église remplacer le gouvernement monarchique de l'Évêque et du Roi par le pouvoir populaire du synode et du parlement; de monarchistes ils étaient devenus républicains. Aussi longtemps qu'Élisabeth vécut, les puritains se continrent, par égard pour une princesse qui avait personnellement souffert avec eux sous le catholicisme, qui avait au dehors soutenu l'État contre le papisme et l'influence espagnole et qui avait maintenu la réforme et la liberté dans les Pays-bas, en s'unissant étroitement avec Henri IV, lequel l'appelait son *second lui-même*. Mais la reine de son côté partageait complétement contre cette secte politique et religieuse l'aversion instinctive et monarchique qui prédominait alors chez les princes du continent et qui fut poussée au plus haut point après elle par les Stuarts. Sous Jacques I[er] la haute Église d'Angleterre se complut d'abord dans son indépendance de Rome et, rivalisant de zèle avec la royauté, fit ressentir aux puritains

sa supériorité; les évêques se vantaient de l'origine divine de l'épiscopat, tout comme le roi de l'origine divine de la puissance royale, et, comme lui, ils se croyaient seulement responsables devant Dieu. Cette doctrine qui faisait un jeu de tous les pactes et de tous les serments n'était pas moins en abomination chez les puritains que l'alliance intime existant entre le roi et la haute église, qu'ils appelaient la *Déesse d'Ephèse*. Sous Charles Ier l'absolutisme dans l'Église et l'État, la violence de l'archevêque (Laud) et du ministre (Strafford), l'inquisition et les juridictions arbitraires, ecclésiastiques et séculières, tout cela marcha de front. Le roi amoindrit ici le parlement, comme l'empereur d'Allemagne la Diète, et viola les lois du pays, jusqu'à celles-là que lui-même avait données, en suivant la même ligne de conduite que Ferdinand dans l'Empire. Tout comme celui-ci substitua à la Diète les assemblées séparées de Cercles et chercha par des moyens détournés à établir arbitrairement les impôts, Charles en fit autant par la taxe des vaisseaux. Dans les deux pays on eut en vue l'entretien d'une armée permanente pour étouffer par son moyen toute résistance. Mais, tout comme en Allemagne, l'atteinte portée à la religion par l'édit de restitution servit de signal à la révolution; il en fut de même ici. Après que Laud eut opprimé les dissidents, il s'agit d'abolir la liturgie en Écosse et d'attaquer le calvinisme dans sa forteresse la plus redoutable. Cela décida du soulèvement de l'Écosse et de la résistance du parlement convoqué par nécessité. Si, alors que le parti républicain, les indépendants, étaient encore bien sur l'arrière-scène et que le parti presbytérien modéré avait la haute main dans le parlement, la couronne s'en était tenue à sa première condescendance, l'Angleterre aurait obtenu une réforme politique et religieuse sans révolution ni réaction. Les juridictions arbitraires avaient alors été supprimées, l'acte de l'habeas-corpus garanti, les impôts rendus dépendants du vote du parlement, la législation forestière améliorée, et les autres priviléges de la féodalité normande, ces traces de la domination et de la conquête étrangères,

les charges de la propriété, abolis. A ces changements en correspondaient d'autres dans l'Église. L'Écosse fut replacée sur son ancien pied, et en Angleterre on introduisit un état de choses analogue à celui qui existe encore maintenant en Écosse; la constitution synodale remplaça l'organisation épiscopale, la liturgie presbytérienne, la liturgie de la haute église. Mais d'aussi grandes modifications ne devaient pas être acquises pour les peuples à si bon marché. Une nouvelle rupture éclata entre le parlement et le roi, et le flot républicain déborda alors le parti modéré. La réaction européenne, catholique et absolutiste, fut ici menacée d'un violent contre-coup, au moment même (1642) où l'Autriche avait le dessous en Allemagne et où mourait Richelieu, le puissant fondateur de la monarchie absolue en France.

Organisation démocratique de l'État et de l'Église en Angleterre.

Le temps paraissait alors venu pour l'Angleterre, où le développement démocratique du protestantisme prendrait corps et où serait réalisé l'idéal des Anabaptistes, le règne de la raison dans l'État et dans l'Église. Il ne manquait pas d'esprits ardents, qui, pleins d'espérances, s'imaginaient que toutes les nations de la terre, des colonnes d'Hercule à l'Océan indien, se léveraient ponr recouvrer leur liberté perdue, et que les habitants des îles britanniques répandraient dans le monde cette semence, semence plus noble que celle qui fut portée de pays en pays par Triptolème. Conformément aux principes les plus stricts de la responsabilité, on traduisit devant le peuple un roi, qui ne tenait aucune loi pour sacrée, et un homme, de la plus sincère piété et du caractère le plus pur, comme Milton, osa ouvertement justifier ce procédé. La république fut proclamée. Mais elle ne parvint pas à s'établir solidement sous la protection monarchique de Cromwell et la domination militaire de son armée. Il est du plus haut intérêt pour qui veut observer les choses réalisées instinctive-

ment par l'esprit populaire germanique,en même temps que le progrès graduel des idées politiques germaniques, de remarquer ce que les républicains par principe, pénétrés de l'esprit de l'antiquité, d'accord avec les fanatiques niveleurs dans le peuple, s'efforcèrent de faire de la république et ce qu'ils en auraient fait si elle eût duré plus longtemps. Parmi ces républicains, Milton avait en vue pour l'Angleterre les mêmes mesures que les émigrés de la liberté, après s'être brisés dans ce pays contre un état de choses vieux de six siècles, réalisèrent plus tard en Amérique. D'après son plan, la Rome d'occident devait donner au monde l'exemple d'une plus grande république que les Pays-bas et elle devait d'autant plus facilement y réussir que, après la mort de Cromwell, il n'y avait pas là de maison d'Orange pour faire craindre une rechute vers la monarchie. Dans la nouvelle république l'égalité chrétienne devait être réelle pour tous; toute distinction de rang devait cesser et le privilége céder la place au mérite; les trop grands domaines (le servage normand, qui réclamait le frein d'une loi agraire) devaient être supprimés et le dur système des baux mitigé. Enfin, comme les Anabaptistes l'avaient demandé, on devait chercher les moyens d'améliorer l'existence du peuple, en protégeant l'industrie et le commerce, en permettant de tirer plus librement parti des rivières, des mers, des forêts et des pâturages. Le gouvernement propre par commune et par comté devait valoir comme un principe essentiel dans ce nouveau régime de liberté, pour que personne au point de vue de l'administration et de la justice ne dépendit de siéges éloignés. Un sénat parlementaire élu à vie ou renouvelé partiellement par rotation devait être placé à la tête de l'État, mais la majorité des représentants réunis de tous les comtés devait pouvoir faire opposition aux lois générales adoptées par le sénat, sans avoir la faculté, comme en Hollande, de s'y soustraire isolément. Il devait y avoir là, non pas ainsi que dans les Pays-bas, une union de plusieurs souverainetés en une république, mais une union de plusieurs républiques

sous une seule souveraineté, si bien que, comme jusqu'alors dans tous les États germaniques, une constitution fédérale se fût élevée, qui, par une combinaison particulière de l'indépendance des provinces avec un pouvoir unique, servant de pivot central, eût servi de transition entre ce qui existait déjà dans les Pays-bas et ce qui a été effectué plus tard en Amérique. L'Église eût été organisée sur le même modèle que l'État. Toute prélature et même toute prêtrise devaient être abolies; les membres du clergé, élus et payés par la communauté, n'auraient été ni ordonnés par l'Église ni investis par l'État. On avait en vue une religion en dehors de toutes les confessions de foi et de tous les formulaires. Tous les non-conformistes, qui ne demandaient qu'à vivre purement selon la seule parole de Dieu, comme leur conscience leur permettait de la comprendre, devaient être tolérés. La séparation en sectes était plutôt désirée que redoutée. On se reposait avec confiance, en religion, sur la vérité innée à l'homme; en politique, sur la liberté naturelle à l'homme. Car également en ceci Milton, comme d'autres penseurs calvinistes, était un précurseur des principes essentiels adoptés plus tard par les Américains; pour lui la liberté était non pas un ensemble de droits acquis, appartenant à certaines classes, à certaines corporations, mais un droit naturel de l'homme. Et ceux qui étaient, comme Saumaise, les champions de l'absolutisme, il les appelait de méprisables trafiquants d'esclaves, quand ils affirmaient que des peuples ou des individus pouvaient aliéner leurs droits à la liberté.

Restauration de la monarchie en Angleterre.

Une telle organisation politique pouvait bien entrer alors dans la tête d'un grand homme, mais dans la réalité elle échoua encore à cette époque devant l'ensemble de la civilisation du temps et spécialement devant la consistance des institutions anglaises, si longtemps éprouvées. Elle échoua

devant l'état de civilisation du temps : car même sur le sol tout nouveau de l'Amérique, qui ne présentait aucune des entraves d'un ancien ordre de choses, les puritains ne mirent pas immédiatement en œuvre leurs principes religieux et politiques dans toute la rigueur de leurs conséquences; et cela uniquement par défaut d'expérience politique et de culture intellectuelle. Elle échoua spécialement devant les institutions politiques de l'Angleterre : car la population entière tenait aux vieilles formes; les républicains formaient une petite minorité, la noblesse et le clergé attendaient avec confiance et avec raison leur restauration dans un pays, où les inégalités sociales étaient devenues chères au peuple, grâce aux institutions salutaires auxquelles elles se rattachaient; le commerce ne croyait ses intérêts assurés que sous la monarchie. Aussi la république n'était soutenue que par l'armée. L'état restait sans organisation solide dans la main vigoureuse de Cromwell, qui au dehors le protégait par la force des armes, au dedans par celle de la justice. L'Église restait également désorganisée; la volonté despotique du protecteur y exerçait son influence à côté de celles des communautés. Mais Cromwell lui-même se sentait gêné au milieu de cette toute-puissance militaire, et rien ne caractérise mieux le naturel de la race germanique. Tandis que, dans les états latins, la moindre petite révolution produit d'ordinaire des chefs militaires arrogants, chez les races germaniques au milieu des plus grandes commotions, ou bien leur apparition est entravée, ou bien leur influence est moindre et on s'en débarrasse. Dans un pays militaire comme la Suisse, un pareil phénomène ne s'est jamais présenté. Les Pays-bas, au milieu de leurs guerres sans fin, ont su contenir les héros de la maison d'Orange dans les bornes. Les royaumes militaires, comme l'Autriche et la Prusse, n'ont jamais toléré l'influence militaire, et l'Allemagne supporta aussi peu un Wallenstein, que l'Amérique eût pu souffrir un Washington empereur. Aussi Cromwell, à qui etait échu le grand rôle de César dans la guerre civile, s'efforça spontanément de revenir

aux institutions parlementaires. Il eût volontiers rétabli la monarchie, mais il en aurait sagement limité les pouvoirs. La république, aussi bien que le despotisme militaire, était en Angleterre une condition exceptionnelle, au sortir de laquelle la nation, saisie du vertige de la réaction qui emporta l'Écosse elle-même dans son tourbillon, retomba dans la monarchie et dans la haute église. L'Angleterre dut encore une fois alors avaler la lie amère de la réaction. Jacques II, à la solde de Louis XIV, visa, non-seulement comme lui, au pouvoir illimité de la royauté et de la haute église, mais, avec le même esprit inconsidéré que le roi de France, il essaya la restauration du catholicisme. Les non-conformistes souffrirent d'abord en Angleterre et en Écosse la plus terrible des persécutions. Puis, lorsque l'abolition de l'Édit de Nantes eût été accomplie en France, on chercha (par une politique digne des Bourbons) à attirer, dans la première chaleur de leur ressentiment, les persécutés dans une ligue avec les catholiques contre la haute Église, à un moment où, par la déclaration de tolérance et par la suppression de l'Acte du test. un pas décisif avait été fait vers le rétablissement du catholicisme. En Irlande les colonies protestantes furent abandonnées aux catholiques, dans le dessein de former une force catholique, au moyen de laquelle on se proposait de renverser la constitution politique et religieuse de l'Angleterre et des colonies. Avant que le roi n'eût un fils, il nourrissait traîtreusement le projet, en cas d'une succession protestante, d'arracher l'Irlande à l'Empire britànnique et de la placer sous la protection de Louis XIV. Mais encore une fois triompha le bon naturel du peuple anglais, chez qui le protestantisme et l'amour de la liberté étaient bien autrement enracinés qu'en Autriche ou en France. Toutes les classes, tous les partis s'unirent pour combattre Jacques, et Guillaume d'Orange, appelé par les principaux personnages du pays, n'eut pas de peine à déposséder la funeste dynastie des Stuarts. Mais personne, même après ces expériences, ne s'éleva de nouveau contre la royauté, bien que

le restaurateur de la liberté ne fût que le premier fonctionnaire d'un État libre. Personne en Angleterre ne voulut s'attaquer ultérieurement à la haute Église, bien que Guillaume III fût calviniste. Personne ne désira le retour de la république, bien que la liberté eût été rapportée du sein d'une république, dont la renommée à cette époque éclipsait réellement les monarchies les plus brillantes du monde. Au contraire, la constitution restaurée et épurée garda un caractère essentiellement aristocratique. Et cela était naturel à une époque où, par suite des plus grandes réactions politiques et religieuses, la noblesse, de l'Espagne jusqu'à la Pologne et la Suède, avait acquis dans tous les royaumes une considération nouvelle et avait, pour ainsi dire, reconquis son ancienne position perdue. Cela était naturel dans un pays où la noblesse et le clergé avaient rendu des services essentiels dans cette deuxième révolution. Ils n'en abusèrent pas, du reste, lors de l'établissement de la nouvelle constitution, au profit exclusif de leurs propres intérêts oligarchiques. Loin de là, l'Angleterre offrit alors le grand modèle de ce gouvernement mixte des temps modernes, dont l'extrême valeur, aux yeux des hommes d'État anglais les plus éminents (Pitt), consiste en ce qu'il conserve tous les avantages de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie, et qu'il en évite tous les inconvénients.

Constitution de l'Angleterre.

Dans la Constitution américaine se trouva plus tard complétement atteint le but politique et religieux, qu'en Allemagne des esprits logiques, d'une portée supérieure aux circonstances du moment, avaient déjà entrevu dans l'avenir, dès le début de la réforme. Pour la Constitution anglaise on suivit une tout autre marche, qui aboutit à un but analogue, mais par des voies entièrement différentes; on conserva dans les institutions existantes celles qui avaient résisté à l'épreuve du passé. Les deux Constitutions fonctionnèrent bien dans les deux États;

tous les deux rivalisèrent en prospérité, en puissance, en liberté, de même que pour la gloire de leurs Constitutions. La construction de l'édifice social anglais n'a pas été le produit d'un plan uniforme dès le principe, mais les derniers constructeurs ont su admirablement mettre en harmonie les parties existantes avec la destination de l'ensemble. Des siècles ont été employés à cette œuvre, mais à chaque période les matériaux et la main-d'œuvre ont été les meilleurs. Il n'y a pas de nouvel État qui ait eu une histoire aussi régulière que l'Angleterre; nulle part les phases du développement politique n'ont été si nettement, si exactement marquées. La vieille constitution germanique de la royauté patriarcale n'apparaît nulle part si achevée, que chez les Anglo-Saxons; nulle race n'a laissé après elle, de cette première époque de sa formation sociale, des livres de droit et des trésors littéraires, aussi riches. Dans aucun autre État l'organisation féodale n'a été si parfaite à son origine et n'a reçu la consécration du temps comme la féodalité normande en Angleterre, et il n'y a pas d'aristocratie qui ait montré plus d'habileté politique que l'aristocratie anglaise. Quant à l'absolutisme royal, d'un côté il n'a nulle part voulu exercer d'ordinaire une influence aussi bienfaisante, à l'extérieur comme à l'intérieur, et d'un autre côté il n'a pu abuser aussi peu de son pouvoir qu'en Angleterre. Enfin nulle part la bourgeoisie n'a fourni une aussi grande force à l'État et ne s'est acquis une aussi grande influence politique. Aussi, en 1688, lorsque l'on scruta la Constitution et qu'on la raffermit par de nouvelles stipulations, personne ne s'agita pour retrancher ou amoindrir l'un ou l'autre de ces éléments politiques, qui tous avaient fait leurs preuves d'utilité. On crut procurer d'autant plus de solidité à l'État, qu'on y maintenait le plus de forces réelles et éprouvées. La bourgeoisie n'envia pas à la noblesse la possession de ses vastes domaines, que la république avait voulu partager par une loi agraire; elle comprit qu'elle jouirait par là de plus de sécurité dans son industrie, dont le grand développe-

ment devait principalement résulter de ce que la possession de la majeure partie du sol résidait exclusivement aux mains de l'aristocratie. Les nobles laissèrent à la bourgeoisie ses richesses mobilières, souffrirent que l'État protégeât son industrie, et que sa puissance grandît dans la Chambre des communes. Ils savaient combien ses contributions et son crédit étaient indispensables à l'État, et ils sentirent de leur côté leur influence plus assurée par leurs loisirs et leur science politique. Ces deux classes n'étaient pas séparées par les préjugés de la naissance, mais des liens de famille les unissaient; politiquement, leurs intérêts n'étaient pas opposés, mais elles formaient deux partis d'égale importance, distincts l'un de l'autre tout naturellement par leurs principes politiques. Toutes deux réunies reconnurent l'utilité d'un chef unique à la tête de trois États unis, sans législation commune à cette époque, et elles conservèrent la monarchie, tout en restreignant quelque peu les droits du monarque. De son côté, la royauté, en recevant le trône des mains du parlement, renonça à la fable de son origine divine, à laquelle elle avait emprunté un droit spécial, planant au-dessus des autres droits. La position du roi, des lords et des communes repose plutôt sur une sorte de droit acquis et confirmé conventionnellement, et chacun reconnaît en même temps dans le droit des autres son propre droit. On resta donc fidèle au caractère des temps antérieurs, où toutes les révolutions n'étaient entreprises que pour défendre des droits lésés, ou restaurer d'anciens droits. *L'influence* bien pondérée de ces pouvoirs de l'État, le caractère même à la fois humain et politique de leurs détenteurs, repose donc sur l'égalité de leurs *droits;* leurs missions différentes servent de sauve-garde contre une dégénérescence politique, qui se produit, comme Aristote l'observe, quand on sacrifie le bien de l'État à des intérêts individuels ou à des intérêts de castes. C'est dans cette *Constitution mixte* que les différentes classes du peuple apparaissent côte à côte, chacune en possession de droits bien déterminés, et que les divers éléments,

qui la composent, sont si bien combinés, que l'histoire a pu s'y arrêter et la proclamer son chef-d'œuvre. C'est la forme constitutionnelle de l'État, dans son développement parfait et naturel, où la Constitution a traversé tous les siècles, où rien d'essentiel n'a été perdu dans les matériaux fournis par le temps, où par une merveilleuse appropriation, ce qui est vieux a été adapté aux besoins survenus plus tard et passé au crible de l'expérience d'une science politique mûrie. Aussi, tandis que l'un y découvre l'achèvement de la vieille Constitution Anglo-Saxonne, l'autre y voit l'édifice de la Constitution par classe du moyen-âge. L'organisation de cette époque en corporations est encore en vigueur ici, c'est un élément qui fait partie de la société, tout comme il rentre dans la Constitution; les différentes classes, les différents pouvoirs de l'État, défendant eux-mêmes leurs intérêts respectifs, ressemblent à de grands blocs de pierre de taille, liés entr'eux de manière à donner à l'édifice de l'État une solidité extraordinaire. On ne peut guère dire lequel d'eux en particulier lui fournit son caractère, sa forme, son nom. Si l'on envisage l'unité du gouvernement, le veto royal, le pouvoir et la force que cette unité imprime aux relations avec les puissances étrangères, on se croit dans un État monarchique. Si l'on observe l'Église, qui, avec un pape royal à sa tête, essaie de réaliser une unité *nationale* en matière de foi, comme le catholicisme tente d'opérer l'unité *générale*, on se heurte, pour ainsi dire, à l'élément théocratique. Si l'on examine l'ensemble de l'esprit public, la constance et l'esprit de suite de la politique anglaise, les personnes aux mains desquelles elle est confiée, la nature du droit, des coutumes, des habitudes de la vie, de la représentation nationale, l'État anglais semble alors essentiellement aristocratique. Si l'on réfléchit que la chambre des communes seule a le droit de voter les impôts, alors on est tenté de croire que la puissance la plus importante, c'est la haute bourgeoisie. Si l'on étudie plus en détail les institutions et les relations sociales, l'esprit d'activité et d'indépendance des individus, la dé-

centralisation de l'administration, le *self-government*, l'absence de bureaucratie, la grande liberté des personnes et des propriétés, le système de défense du pays, les droits de réunion et de liberté de la presse, alors tout semble démocratique. Ce qu'il y a encore de démocratique, c'est que le souverain pouvoir réside dans la législature et que le peuple, dans son parlement, fait acte de souveraineté en octroyant la couronne : et cependant pas de peuple qui parle moins de souveraineté du peuple, ni qui soit plus sincèrement attaché à la monarchie que le peuple anglais. Aucun état ne repose davantage sur les traditions du passé, aucun peuple ne tient plus à l'esprit conservateur de l'aristocratie ; et pourtant c'est avec l'orgueil le plus légitime que l'Anglais se vante de sa Constitution ouverte à tous les progrès, et prête à se plier à l'influence de toute grande idée, à se soumettre à toute expérience, à toute exigence de la nécessité. Personne n'est plus jaloux que l'Anglais de mettre sa personne et ses biens à l'abri des empiétements de l'État, et cependant il n'y a point d'État moderne mieux construit sur le modèle de l'antiquité, où l'individu vivait pour l'État et lui faisait le sacrifice de sa volonté personnelle et de ses intérêts privés. C'est là ce qui imprime à la nation anglaise, à sa politique et à sa Constitution, un caractère exclusif, spécial, personnel et rigoureusement national ; et pourtant il n'y a point de peuple qui se soit montré plus capable d'avoir des égards pour les nationalités les plus étrangères et de les ménager, même dans leur asservissement. Ces contradictions conciliées, cette unité à plusieurs faces et cette harmonie combinée, conséquence de l'heureux mélange des institutions politiques extérieures avec le caractère inhérent au peuple, constituent le mérite particulier de l'existence de l'Angleterre comme État, la source de sa puissance et le gage de sa liberté. Cette nature composée explique également pourquoi il est difficile en théorie de comprendre cet État et ses institutions, comme de les bien apprécier, et pourquoi dans la pratique ils sont restés inimitables, en dépit d'un grand nombre de

copies. Car cette Constitution n'est pas faite pour servir de formulaire à un autre État; elle peut tout au plus servir de leçon à un peuple qui, imbu du même esprit national, et désireux de tirer également parti de ses institutions anciennes et de ses institutions nouvelles, voudrait former une Constitution appropriée à *sa* nature, à *son* caractère particulier, qui pourrait rivaliser de supériorité avec celle de l'Angleterre, tout en lui ressemblant le moins possible dans ses formes.

Les colonies de l'Amérique du Nord.

Déjà sous le premier Stuart la démocratie anglaise avait commencé à tourner ses vues vers l'émigration, pour élever sur le sol libre de l'Amérique, à l'abri des priviléges, des coutumes et des abus de pouvoir inhérents à la monarchie et à l'aristocratie, l'édifice d'un nouvel État et d'une nouvelle Église, et lui donner là sa forme naturelle la plus pure. Peu de temps après que l'Espagne eût perdu son ascendant en Europe, au milieu de ses luttes successives avec l'Allemagne, les Pays-bas et l'Angleterre, une Amérique septentrionale germaine vint également se poser vis-à-vis de l'Amérique espagnole, dans le dessein avoué de ne pas laisser dominer *seules* dans le nouveau monde ni l'Espagne, ni l'Église catholique. Jamais le singulier contraste des civilisations germanique et latine et des caractères des deux races ne se manifesta de la façon la plus tranchée, que dans le spectacle de la vie nouvelle qui se déroula alors au delà de l'Océan. Dans l'immense étendue des colonies espagnoles et portugaises s'était campé le moyen âge complet, avec toute sa barbarie originaire et son organisation dégradante pour l'homme; le despotisme espagnol avait été transplanté là avec son étroit esprit religieux; à leur suite avaient paru une hiérarchie cléricale achevée avec toute sa pompe extérieure et sa grossièreté interne, une noblesse féodale conquérante pleine d'avidité et de cruauté; toute industrie bourgeoise, tout mouvement intellectuel était exclu; une uni-

formité monotone de vie religieuse et politique enveloppait ce nouveau monde; les Indiens et les Nègres même y avaient été englobés. Au Nord se produisit un phénomène tout opposé. C'étaient principalement des émigrants de race germanique, qui depuis le XVIIe siècle s'y étaient donné rendez-vous; c'étaient des Allemands, des Hollandais, des Suédois, des Anglais, et de l'Angleterre même c'étaient principalement des hommes de la vieille population, des Saxons. C'étaient de préférence des protestants, et même de la teinte la plus pure, des Puritains et des Quakers en grand nombre. Là il ne s'agissait pas de vice-roi, ni d'institutions monarchiques; loin de là, l'esprit républicain prédominait chez les colons, non-seulement chez ceux qui avaient émigré sans autorisation royale, mais même chez ceux qui arrivaient avec des lettres de franchise et des gouverneurs. La hiérarchie cléricale n'y exerça aucune influence; la noblesse anglaise, le patriciat neerlandais ne firent que de faibles et courtes tentatives, pour y transplanter leurs institutions; la féodalité et la main-morte, le moyen-âge entier fut laissé en arrière; le monde moderne avec toute son activité intellectuelle, avec toute son ardeur industrielle, avec l'égalité de droits pour tous, fit irruption dans la vie sociale. Les conditions diverses qui d'ordinaire ne se déroulent que successivement pendant une longue série de siècles, dans l'existence des peuples, la vie de chasse, la vie pastorale, la vie agricole, la vie industrielle, toutes se montrèrent ici, surtout à partir de l'indépendance, simultanément et parallèlement. Les émigrants avaient conservé de leur origine protestante et germanique quelque chose d'exclusif et ils voulaient maintenir la pureté de leur race; aussi ne se lièrent-ils pas avec les Indiens, qu'ils regardaient comme des êtres que n'embrasse pas l'humanité. Mais ils eurent au moins la probité d'acheter aux indigènes le sol qu'il s'agissait de cultiver, au lieu de se faire concéder des droits de propriété par le pape. Ici en face de l'unité espagnole surgit un monde bariolé de divers petits états; et à cette différence correspondait dans le plus singulier accord le contraste des conditions naturelles

de l'Amérique du Sud et de l'Amérique du Nord *avant* l'émigration. Les Espagnols qui étaient venus en quittant leur formidable empire d'Europe, rencontrèrent au Mexique et au Pérou de vastes États indiens et des princes puissants; il leur fut donc nécessaire pour s'y maintenir de jeter les bases d'un État colonial solide. Les Anglais débarqués au Nord, dans des expéditions isolées, n'y trouvèrent que de petites tribus d'Indiens, disséminées, sans lien commun, peu nombreuses, peu fortes. Ils conservèrent donc la pleine liberté de suivre leurs inclinations germaniques et de rester séparés en petites sociétés politiques, diverses de formes. C'est ainsi que dans le Massachussets s'éleva une théocratie sur le modèle de Genève; dans le Maryland, une principauté féodale; dans la Caroline, un royaume de huit seigneurs avec une grande aristocratie foncière; la Virginie fut une province anglaise avec les institutions de l'Église anglicane; Rhode-Island et le Connecticut virent naître de pures démocraties; la Pensylvanie, une république cosmopolite de Quakers, qui dès l'origine servit d'asile au monde; New-Amsterdam (New-York) fut une ville néerlandaise avec sa constitution municipale, habituelle sur l'ancien continent. Ces États suivirent en général dans leur histoire les destinées de l'Angleterre. D'abord ils n'attirèrent pas l'attention et formèrent librement leurs constitutions selon les nécessités du moment. Pendant la durée de la république d'Angleterre, l'esprit démocratique s'ancra solidement chez eux; sous la restauration, leurs lettres de franchise, leur liberté, leur gouvernement propre, leurs propriétés souffrirent grand dommage et coururent grand danger; après 1688, chaque état reprit son organisation primitive. Dans cette première période des destinées si diverses des colonies, ce qu'on y voit surtout, c'est que leur libre évolution, leur développement démocratique réussit seulement, parce que certaines entraves permanentes dans l'État et dans l'Église, telles que la hiérarchie cléricale et l'aristocratie, ne les suivirent pas hors de

l'Europe ; et qu'il s'effectua graduellement, parce que l'autre entrave, le pouvoir monarchique, ne trouva aucun motif, aucune occasion de se faire valoir. Évidemment l'esprit républicain des colons ne supporterait ce pouvoir qu'aussi longtemps que la faculté d'être indépendants leur manquerait; c'est ce que les hommes réfléchis prévoyaient déjà au commencement du xviiie siècle. Alors la démocratie, qui déjà était en germe dans les principes des premiers émigrants, avait été en outre consolidée par l'habitude et la lutte. Les puritains avaient fui de propos délibéré la tyrannie religieuse et politique qui régnait en Europe; ils étaient arrivés en Amérique avec l'idée de ne reconnaître à leur mère-patrie aucun droit de possession, puisé dans la découverte, sur les biens qu'ils avaient acquis; ils étaient venus avec l'intention de ne conserver que des rapports généraux et libres avec la mère-patrie comme jadis les colonies des cités grecques; ils étaient venus pleins de répugnance pour toute atteinte qui serait portée à leur manière de se gouverner, pour toute réglementation de leur religion, pour toute mesure législative, émanée d'un parlement non agréé par eux, pour toute dépendance d'autorités éloignées, quant à l'administration de la justice. Aussi au Massachussets, en 1646 déjà, on envisageait les rapports avec l'Angleterre à peu près comme les villes hanséatiques envisageaient les leurs avec l'Empire d'Allemagne; et cet esprit enraciné d'indépendance prit une extension proportionnelle à l'accroissement du nombre et de la puissance des colons. Le même esprit démocratique, qui se déployait continuellement dans le domaine politique, exerça aussi son influence dans le domaine religieux; mais dans celui-ci le progrès fut plus troublé et plus lent que dans l'autre. En politique, les circonstances étaient décisives; mais en fait de religion, ce qui était en jeu, c'était le degré de civilisation. Dans quelques états, comme la Caroline, New-York et le Maryland, grâce à lord Baltimore, cet ami de l'humanité, toutes les religions furent à la vérité tolérées dès l'origine, mais non pas placées sur le

même pied d'égalité civile; dans la Virginie, on exigea la conformité à l'église anglicane; dans l'état puritain du Massachussets lui-même aussi l'intolérance calviniste exclut toute autre confession et condamna les anabaptistes et les quakers au bannissement et à la mort. Précisément au moment du départ de ces pélerins, émigrant pour échapper à la persécution, leur ministre (Robinson) leur prêcha dans une solennelle adjuration les véritables principes démocratiques du protestantisme : il ne fallait pas, leur dit-il, s'en tenir à Calvin et à Luther; car quelque grands que fussent ces hommes, ils n'avaient pas pénétré les secrets de Dieu dans leur plénitude, et à cette heure même ils auraient pu recevoir une lumière plus parfaite; il leur fallait donc regarder comme un article formel de leur communauté religieuse, que tous les cœurs doivent être ouverts à toutes les vérités. Conformément à ces principes, Roger Williams voulut faire admettre au Massachussets la liberté complète de conscience et l'affranchissement de l'Église de toute immixtion de l'État. Mais il dut s'enfuir et, en 1636, il fonda à Rhode-Island une nouvelle petite société, basée sur la liberté de religion la plus large et sur la domination absolue de la majorité dans les affaires civiles. La constitution du Connecticut fut la même. Les principes de liberté politique et religieuse furent mis en pratique ici dans un petit état, avant même qu'ils ne fussent professés dans les écoles philosophiques de l'Europe. On ne prédisait alors qu'une courte durée à ces essais de la démocratie, au suffrage universel, à l'éligibilité universelle, au renouvellement annuel des autorités, à la liberté complète de religion, à ce droit de faire schisme, proclamé par Milton. Cependant non-seulement ces institutions se sont maintenues ici, mais, qui plus est, elles se sont étendues des plus petits états sur tous les États de l'Union; elles ont triomphé de l'aristocratie qui avait débuté dans la Caroline et l'état de New-York, de la haute église dans la Virginie, de la théocratie dans le Massachussets, de la monarchie dans toute l'Amérique; elles ont soumis à leurs lois une partie du

monde, et, redoutables par leur influence morale, elles se retrouvent au fond des tentatives démocratiques qui agitent l'Europe.

Nous nous proposons de retracer ailleurs l'histoire de la séparation des colonies anglaises de la métropole, quand nous nous occuperons d'une autre série d'événements. Ici nous nous bornerons encore à caractériser en quelques traits leur constitution ultérieure comparée à la constitution de l'Angleterre. De cette manière nous jetterons un coup d'œil général sur l'ensemble de l'histoire de la liberté dans les états purement germaniques.

De la Constitution de l'Amérique.

La Constitution purement saxonne et démocratique des États-Unis est devenue tout à fait l'antithèse de la Constitution saxo-normande de l'Angleterre. Les Puritains, lors de leur émigration, avaient déjà apporté en germe dans leurs esprits, plus ou moins clairement tracé, le simple plan de l'édifice de leur Constitution, et ils s'étaient attachés à le réaliser paisiblement en tout ou en partie. L'achèvement de cet édifice, après la déclaration de l'indépendance, ne fit que compléter leur première pensée. Ni l'antiquité, ni la tradition, ni l'histoire, ni l'expérience ne leur prescrivaient un modèle, ou ne leur imposaient l'emploi de matériaux préexistants. L'aristocratie et la hiérarchie cléricale, ils les avaient abandonnées en Europe; l'autorité royale et celle du parlement d'Angleterre, ils les avaient repoussées. L'instinct de la simple nature ou la raison avec ses déductions les moins complexes, voilà ce qui leur servit de guide dans la formation de leur État; abstraction faite de toute organisation politique établie, ils élevèrent une construction complétement nouvelle. Avec une confiance remarquable ils osèrent tenter de grandes choses sur un immense territoire, en dépit des prophéties qui, dès leurs modestes débuts, ne leur assuraient qu'un succès éphémère. Il

n'était pas question ici de mettre en rapport des classes sociales distinctes, de faire régner l'accord entre des droits divers. Il est vrai qu'au premier moment, lorsque éclata la révolution contre la mère-patrie, les Américains invoquèrent encore leurs lettres de franchise ou les coutumes qu'ils s'étaient créées, et qu'ils cherchèrent à les défendre comme un droit légitimement acquis ; mais lorsque la séparation fut consommée, ils rompirent avec tout ce qui avait servi jusqu'alors à justifier leur soulèvement. En effet, s'ils avaient invoqué les rapports existants, ils auraient toujours reconnu par là leurs relations principales avec la mère-patrie, que précisément ils voulaient échanger contre leur indépendance. Ils dédaignèrent donc de s'appuyer davantage sur des franchises et des priviléges particuliers, et ils en appelèrent au droit naturel et aux principes généraux de liberté. En agissant ainsi, ils étaient aussi bien d'accord avec les données primitives du protestantisme, qu'avec les théories les plus récentes que la France avait répandues dans le monde, peu de temps avant l'insurrection des colonies. Dans la déclaration des droits, faite en Amérique (1776), sont proclamés les droits naturels à l'homme, droits dont nulle société politique ne peut le priver, savoir : liberté naturelle égale pour tous et indépendance, droit à jouir de la vie et de la liberté, faculté de posséder et d'acquérir la propriété, d'obtenir bien-être et sécurité. Le peuple est autorisé à changer ou à déposer tout gouvernement qui viole ses devoirs, ou qui seulement agit contrairement à ces droits généraux de l'humanité : et par cette clause on justifiait la séparation d'avec l'Angleterre. En introduisant le suffrage universel, en l'appliquant à tous les corps politiques, comme intéressés au gouvernement de l'État, on ne fit qu'énoncer le grand principe démocratique de la souveraineté de la volonté populaire exprimée dans la loi. Il en résulta qu'on créa ici, non pas comme en Angleterre, une sorte d'État mixte, mélange d'un grand nombre d'éléments hétérogènes combinés, mais un État organisé de la façon la plus simple, un État un et

bien proportionné. La gloire de la Constitution américaine consiste non dans le solide arrangement d'éléments de natures différentes, mais dans l'accomplissement parfaitement logique d'un principe unique : *Liberté*, ou droit de n'obéir qu'à la loi ; *Égalité*, ou devoir pour tous d'obéir à une seule et même loi. Il ne s'agissait point ici d'équilibrer des classes, des pouvoirs, des prétentions, des influences et des droits différents, puisqu'il n'existait qu'une seule société et une seule classe, au sein de laquelle était aboli tout droit particulier, tout privilége. Le pouvoir qui, remis aux mains d'un individu, avait souvent dégénéré en despotisme arbitraire, et qui, reposant aux mains d'un plus grand nombre, était toujours devenu une prérogative, fut réparti uniformément entre tous les citoyens, afin qu'il n'y eût qu'un seul droit. A l'uniformité du droit correspondit l'uniformité de mœurs. Le riche s'accommode du genre de vie de la classe moyenne, auquel aspire le pauvre, qui, à proprement parler, fait la loi. Ici il n'était pas nécessaire de concilier des institutions anciennes avec des institutions nouvelles, dans un esprit à la fois de conservation et de progrès ; car tout est nouveau dans ce moderne État, tout est ouvert au progrès et aux innovations dans cet État de l'avenir. Nous y sommes en présence, non de l'image d'un antique État, d'une nationalité étroite et exclusive, mais bien d'une société universelle, accueillant tout le monde, douée d'une grande force d'assimilation, et d'une nature vraiment cosmopolite. Ce n'est pas un État où prédomine une forte unité, mais une fédération, dans laquelle chaque État particulier s'efforce d'établir sa souveraineté au-dessus de celle de l'ensemble, comme d'autre part dans chaque État particulier tout individu réclame la plus haute somme d'indépendance vis-à-vis de l'État. Le sentiment de l'individualisme, ce trait caractéristique des temps modernes et du monde protestant, a obtenu ici ses titres les plus considérables. Ici l'État existe plus pour l'individu que l'individu pour l'État ; l'organisation politique est au service de la liberté personnelle ; l'indépendance

de l'homme prime les devoirs du citoyen. L'Église, le champ le plus vaste, sur lequel les prétentions de l'homme individuel ont toujours lutté et luttent encore toujours avec les prétentions de l'État, l'Église est ici totalement séparée de l'État; et il n'est plus resté d'autre terrain que celui des grands principes généraux de législation, où le pouvoir de l'État et la volonté individuelle aient à se mettre d'accord. Le tableau tout nouveau d'un État, tel qu'il n'en a jamais existé, s'est déroulé ici depuis soixante-dix ans. L'État du moyen-âge, érigé sur les corporations, sur la grande cohésion des familles, sur des groupes massifs, a cédé la place à un autre État qui semble reposer sur un sable mouvant, où tous les groupes séparés d'autrefois, les gildes, l'église, la noblesse, les gens de guerre, etc., sont tombés en dissolution, et où les liens de famille eux-mêmes se sont relâchés; où le seul lien de l'État subsiste à côté de la masse dispersée des individus, qui poursuivent leur but, chacun isolément autant que possible, ou qui, s'ils ne peuvent l'atteindre de cette façon, forment des associations libres, indépendantes de l'État. Mais, chose vraiment étonnante, l'expérience en fait d'architecture semble indiquer que pour toutes les constructions, et pour les constructions politiques aussi, c'est un préjugé de croire que bâtir sur le sable soit moins sûr que bâtir sur le roc. Grâce à une veine étonnante de bonheur et de puissance, ce nouvel État a soudainement dépassé tous les autres, et, à la confusion des sceptiques, les entreprises politiques les plus hardies ont réussi. On a désormais la preuve que le gouvernement du peuple, quoique s'exerçant sur d'incommensurables régions, est compatible avec l'ordre et la prospérité; la Constitution la plus progressive, avec l'attachement pour des usages éprouvés par le temps; la plus grande liberté religieuse, avec le sentiment religieux; l'absence d'une force militaire, avec l'esprit guerrier; l'accroissement inoui d'une population, composée d'éléments si divers, avec le patriotisme qui a ses racines dans la liberté; le gouvernement et l'administration, confiés à des

fonctionnaires et à des représentants choisis par les pauvres dans leur propre sein, avec l'ordre et l'économie intérieure. Cette prospérité, jointe à une telle simplicité des rouages de la Constitution, que l'intelligence la plus vulgaire les comprend, a fait de cet État et de cette Constitution un idéal, vers lequel tendent, chez toutes les nations, les hommes éclairés, les mécontents et les amis de la liberté. La déclaration des droits, de 1776, est devenue le Symbole du libéralisme dans le monde entier.

Quatrième Section.

Contre-coup sur les nations latines des mouvements vers la liberté. — La France. Sa position entre les peuples purement latins et germaniques. — Résultats politiques de la Réforme en France. — Henri IV. — Développement de l'absolutisme en France. — Louis XIV. — Soif d'agrandissement de Louis XIV. — Guillaume d'Orange. — Changement de caractère dans l'art de gouverner et dans l'administration depuis l'accroissement des colonies. — Politique de l'Espagne dans ses colonies. — Système anglais de colonisation. — Essais de colonisation de la France. — Les colonies anglaises en Amérique se rendent libres avec l'aide de la France. — Littérature française depuis Louis XIV. — Nouveaux principes de gouvernement. — Nouvelles théories de constitution politique et sociale. — Caractère d'universalité des nouveaux principes de liberté exprimé dans les théories françaises et dans la pratique américaine. — Contre-coup de la révolution américaine sur l'Europe. — Révolution française. — Instabilité des nouvelles constitutions en France. — Effets de la révolution française sur les nations étrangères. — Guerres d'affranchissement. — Réactions.

Contre-coup sur les nations latines des mouvements vers la liberté.

Du jour où la Constitution mixte de l'Angleterre et plus tard, à la suite de la déclaration d'indépendance des colonies, la Constitution purement républicaine des États-Unis, semblables aux grandes clefs de voûte et aux grands modèles du développement politique de la race germanique, furent consolidées,

elles commencèrent toutes deux à étendre au delà des mers leur influence et leur attraction sur les États du continent européen et à agir sur les races latines par l'intermédiaire des peuples germaniques. Mais, au moment où l'on vit poindre cette époque, au moment où les colonies anglaises se préparaient à se détacher de la mère-patrie, plusieurs phénomènes nouveaux dans l'histoire se manifestèrent, qui interrompirent, élargirent et, de plus, embarrassèrent le cours, jusqu'alors simple, des événements. Jusqu'à présent, nous avons exclusivement suivi le développement du protestantisme, et même uniquement chez les peuples germaniques, auxquels il appartient en propre. Dans leur histoire il domina en maître et imprima son cachet sur la littérature et la politique, sur l'État et les mœurs. Les guerres engagées jusque là, les paix conclues avaient été des guerres et des paix de religion. Si en même temps les questions d'intérêt, de rivalités nationales, d'extension de la puissance des États au dehors, avaient formé le fond de ces luttes, c'était cependant toujours la religion qui était profondément engagée dans ces questions, et elle ne servait pas simplement de prétexte. Les parties combattantes étaient elles-mêmes les champions les plus extrêmes de croyances opposées. Mais cette position peu compliquée des peuples vis-à-vis l'un de l'autre, cette matière élémentaire de leur histoire, se transforma avec les guerres qui inaugurèrent l'indépendance des colonies anglaises en Amérique et la firent réussir. A la place des intérêts de la religion se substituèrent les intérêts du commerce; il fallut désormais compter avec eux dans l'art de gouverner; ils dictèrent les lois, fournirent des occasions aux guerres et aux révolutions et prescrivirent les conditions des conventions et des traités de paix. Lors des efforts faits en Amérique pour arriver à l'indépendance, et plus tard, lors de l'édification du nouvel édifice politique, les principes religieux n'étaient plus en jeu, mais bien les principes politiques. Sans doute ceux-ci avaient pris racine dans les idées protestantes, mais avant tout ils avaient été empruntés

à des théories abstraites, philosophiques, et ils firent connaître l'action d'un tout nouvel agent en politique, l'influence de la science et de la littérature. Et alors on vit, dans ces derniers temps du XVIIIe siècle, l'Angleterre, jusque-là toujours le champion de la cause de la liberté, se ranger sous la bannière de l'oppression et abuser de la force, tandis que ces mêmes puissances latines, qui avaient sans cesse travaillé auparavant à opprimer les peuples, combattaient maintenant du côté des Américains soulevés et leur prêtaient assistance. Ce changement de position des nations, ces forces nouvelles s'agitant dans l'histoire du monde, sont les premiers indices qui révèlent que les âpres inimitiés suscitées par la différence des religions et par les principes politiques jusqu'alors exclusifs de deux grands groupes de peuples européens, avaient perdu leur plus puissante énergie. La conséquence immédiate en fut qu'aussitôt l'indépendance de l'Amérique assurée, le grand mouvement qui s'était produit en faveur de la liberté se communiqua de ce pays à la France et arracha la plus grande des nations latines au despotisme et à la bigotterie religieuse. Pour se rendre mieux compte de ces deux événements dans leur connexion, il est nécessaire de revenir sur l'histoire de France, à laquelle jusqu'ici nous n'avons touché qu'en passant.

La France. Sa position entre les peuples purement latins et germaniques.

Pendant les collisions de l'Espagne et des États germaniques, du catholicisme et du protestantisme, la *France* s'était toujours trouvée, plutôt dans un état d'oscillation que dans une position neutre, entre les deux impulsions qui mirent aux prises le Nord et le Sud. Il semblait que son rôle fût de ne laisser prendre un ascendant durable ni à l'un ni à l'autre, ou que les éléments germains et gallo-romains, agissant alternativement sur la nation, dussent se combattre pour obtenir la prééminence. En présence de la puissance excessive de l'Es-

pagne, la France sentit la nécessité, à laquelle le siége de Rome lui-même n'avait pu se soustraire, de travailler à renverser cette prépondérance, et cela même en se liguant avec les États protestants; mais quand elle vit parmi ceux-ci l'Angleterre prendre de l'accroissement au point de devenir un dangereux voisin, elle en prit ombrage et rentra souvent dans l'alliance des puissances catholiques. Lorsque Charles V chassa les Français d'Italie, les Valois s'entendirent avec le landgrave Philippe et Maurice contre l'Espagne; en 1569, ils sont les alliés de l'Espagne contre l'Angleterre, et trois ans plus tard ils sont de nouveau avec l'Angleterre contre l'Espagne. Henri IV sut se mettre en même temps sur un bon pied avec les puissances protestantes et catholiques. Sous Richelieu recommencèrent les oscillations antérieures. Tout en étant lié avec l'Angleterre contre l'Espagne, il forme avec l'Espagne et le Pape un plan d'attaque contre l'Angleterre, puis il va s'allier à la Suède contre l'Espagne et l'Autriche. Grâce à cette politique de bascule de la France, le protestantisme fut plus d'une fois sauvé, à l'époque de Maurice de Saxe et du temps de Gustave Adolphe, lorsque peu auparavant il s'était répandu de la façon la plus dangereuse et qu'ensuite il vit sa propre existence dans le plus grand péril; mais sous Louis XIV, lorsque le protestantisme fut devenu partout peu dangereux et que partout pour ce motif il ne courait plus de danger, la France l'extirpa de son sein. Dans beaucoup d'autres circonstances, comme dans celle-ci, la France a toujours nui à la cause de la liberté, chaque fois qu'elle s'est rangée du côté de l'Espagne ou qu'elle est entrée dans la voie de la politique espagnole; et elle lui a toujours rendu service, chaque fois qu'elle s'est rangée du côté des protestants ou qu'elle est entrée en alliance avec l'Angleterre; cela est aussi vrai pour l'époque de Henri IV que pour celle de Louis Philippe. Au milieu de ces variations, ni le caractère politique et religieux du peuple, ni celui de son gouvernement n'acquirent de la consistance. Dans toute l'histoire de France des temps modernes se manifesta au contraire le plus singulier désaccord de principes au sein du gouver-

nement, au sein des corporations et des partis, et en littérature. L'absolutisme avait des fantaisies démocratiques et la démocratie des penchants despotiques. La littérature flottait entre l'esprit fort païen et la bigotterie chrétienne. Les poètes faisaient l'éloge des vertus républicaines avec une bouche servile. Les parlements passaient de la bassesse à la rébellion. La Sorbonne prêchait aujourd'hui le droit divin des princes et demain la souveraineté du peuple. Les Jésuites enseignaient pour les affaires de l'État des principes démocratiques et pour celles de l'Église des principes despotiques. Et ce jeu des extrêmes se relayant tour à tour, nous le remarquons dans toutes les situations diverses de la France, même encore de nos jours.

Résultats politiques de la Réforme en France.

Au milieu de ces fluctuations, ce qui n'est pas le moins essentiel, c'est d'observer la solidarité constante qui existe d'une part entre le protestantisme et toutes les tentatives d'amoindrir l'État au profit des individualités, et de l'autre, entre le catholicisme et toutes les institutions de nature à agrandir l'État, au profit de la centralisation. Lorsque les légats de Rome vers 1562-65 virent la France aussi près que l'Allemagne septentrionale, de tomber dans le protestantisme, ce premier pays était aussi sur le point de subir des divisions comme l'Allemagne. Dans la suite, lorsqu'il fut divisé un moment entre le catholicisme et le protestantisme sous Henri IV, qui lui-même avait appartenu aux deux croyances, ce grand prince conçut aussitôt le projet de mettre fin pour toujours en Europe, à la fois à la querelle des deux Églises et aux plans de monarchie universelle de l'Espagne et de l'Autriche. Mais plus tard lorsque Louis XIV marcha à son tour sur les traces de la politique envahissante de l'Espagne, il anéantit le protestantisme. A l'époque de la révolution, tant que la France se moqua de toutes les religions, elle prêcha de nouveau la fraternité des peuples et se fit une ceinture de petites républiques confédé-

rées. Puis elle revint à la monarchie universelle, en même temps qu'elle fit un retour vers le catholicisme et la papauté. Ainsi il semblait qu'il n'y eût pas de monarchie universelle qui pût se passer d'une alliance avec la papauté, et Napoléon, cherchant à atteindre ce but, n'aurait pas plus que Charles V osé tendre la main au protestantisme, bien que lui-même assurât le contraire.

D'un autre côté, les nations germaniques protestantes n'ont pas seulement lutté partout contre la puissance territoriale exagérée des États, mais jamais non plus elles n'ont conçu sérieusement le projet d'établir de grandes unités politiques, de grands empires universels. L'Empire romain en Allemagne était une idée importée du dehors, et elle n'eut jamais les sympathies du peuple. Même l'Autriche, cette nation qui n'est que semi-germaine, n'a jamais réalisé l'idée d'une monarchie uniforme. La Prusse n'a que trop ménagé l'indépendance de ses provinces. Les trois royaumes scandinaves n'ont même pas contracté une union, qui leur semble commandée par leur situation, par leurs relations, par leur parenté d'origine. La puissante Angleterre elle-même est composée de trois petits états, primitivement fort peu peuplés, et les unions législatives avec l'Écosse et l'Irlande ont été seulement réalisées dans des temps de dangers venant de l'extérieur (1707, 1800). Si grande qu'elle soit devenue par ses colonies, l'Angleterre ne leur a jamais imposé, comme l'Espagne, l'uniformité politique, et elle n'a retiré d'elles, à proprement parler, aucun accroissement de puissance, puisqu'elles exigent plus de dépenses qu'elles ne rapportent de revenus, et que leur occupation militaire affaiblit plutôt qu'elle ne fortifie la mère-patrie. Mais même à l'intérieur, l'Angleterre est tellement organisée que, à défaut d'une armée permanente, elle ne pourrait jamais devenir un État conquérant; ce n'est pas à la politique d'une dynastie qu'elle doit sa grandeur, mais à l'activité de ses habitants, qui désire avant tout la paix, et rarement la guerre. Il en est de même quant à la constitution et à la puissance des États-Unis. Nulle part l'uniformité d'orga-

nisation politique, nulle part la concentration de la puissance dans une seule main n'a découlé du génie de la race germanique, ni du génie de la religion protestante; le type d'une organisation politique germaine a consisté plutôt, on le voit dès le commencement de l'histoire aussi bien que de nos jours, dans des confédérations de peuples et d'états (l'Allemagne, la Suisse, la ligue hanséatique, les villes confédérées, les Pays-bas et l'Amérique) dont les institutions centrales étaient le plus relâchées possible et pouvaient à peine se resserrer plus fortement en présence de dangers extérieurs, ou à peine aussi par suite d'une plus grande maturité en fait d'expérience et de théorie politiques. La tendance de ces races vers un développement individuel a rendu indispensable dans l'État et l'Église cette séparation en petites associations, qui est partout le signe d'un plus haut degré de civilisation, tout comme dans la nature elle-même les grands espaces et les grandes masses uniformes sont toujours dépourvus d'organismes supérieurs. Ainsi la France, du moment où la doctrine évangélique trouva accès chez elle, fut-elle menacée d'invasion par l'esprit germanique d'individualisme, de déchirement en petites dominations politiques. Son unité ne parut pouvoir être maintenue sans le sacrifice du protestantisme, tout comme le protestantisme ne pouvait subsister en Allemagne sans le sacrifice de l'unité. Pendant toute la durée des guerres de religion en France se dévoile le plan des grands seigneurs protestants de s'ériger des principautés indépendantes. Le prince de Condé fixa des regards de convoitise sur l'Anjou et le Poitou; le duc de Bouillon, sur le Périgord et le Limousin; le comte de Soissons, les chefs protestants du midi, sur d'autres parties du royaume. Bouillon ne se proposait rien moins que de transformer la France en une sorte de république fédérative, sous la protection de l'Électeur palatin, et de faire des provinces démembrées autant de gouvernements pour les seigneurs protestants. Ces plans favorisaient admirablement le succès des intrigues devenues proverbiales de l'Espagne, pour mettre la

France hors d'état de contrecarrer ses desseins. De son côté donc elle amorça avec des perspectives analogues les chefs de la Ligue, et investit le duc de Savoie de la Provence, et le duc de Nemours du Lyonnais, tandis que Mayenne s'efforçait de restaurer le duché indépendant de Bourgogne. Si alors les grands seigneurs français avaient eu une autorité territoriale et derrière eux un train de vassaux attachés à leurs personnes par de vieilles habitudes, comme les princes allemands, la France aurait infailliblement reçu une forme politique analogue à celle de l'Allemagne.

Henri IV.

Henri IV et son ministre Sully envisagèrent comme leur mission de préserver la France d'un pareil démembrement, menacée comme elle l'était, de deux côtés, par des puissances si dangereuses par leur unité, l'Église de Rome et l'empire espagnol; d'autre part ils voulurent opposer une digue à jamais insurmontable aux insatiables prétentions de la papauté et de la puissance alarmante de l'Autriche et de l'Espagne et mettre fin, une fois pour toutes, à toute monarchie universelle et à toute religion universelle. Ils avaient à cet effet, de concert avec Élisabeth et avec Jacques Ier d'Angleterre, arrêté le vaste plan de former de l'Europe une confédération générale; la paix y aurait été maintenue par l'arbitrage d'un conseil amphictyonique; les trois principales croyances de la Chrétienté y auraient été tolérées avec les mêmes droits, et les trois principales formes de l'État admises. La maison d'Autriche devait être réduite à l'Espagne et perdre ses possessions en Italie et dans les Pays-bas, ainsi que l'Empire; l'équilibre européen aurait été formé de cinq monarchies héréditaires, de cinq royaumes électifs et de quatre républiques agrandies, la Suisse, la Belgique, l'Italie et Venise, et tous ces états devaient être équitablement arrondis; la puissance de l'Espagne aurait ainsi été brisée. La France et l'Angleterre elles-mêmes étaient

résolues à donner l'exemple de la modération et à ne stipuler que de légers avantages pour elles; on devait gagner les états moyens, en donnant satisfaction à leurs vues intéressées par des concessions importantes de territoire. Si ce plan avait pu être réalisé, il eût épargné à l'Allemagne la guerre de trente ans, et à la moitié du continent européen la grande réaction du xviie siècle, que nous avons déjà décrite. L'absolutisme aurait proclamé d'une façon éclatante, par une œuvre qui aurait embrassé toute l'Europe, sa mission d'initier les peuples à la liberté et à la civilisation. Mais le cours des choses de ce monde ne s'accommode pas de moyens aussi théoriques. Ce plan était une chimère aussi bien que la Sainte alliance et la République universelle des démocrates. Il reposait sur cette illusion que l'agrandissement des états moyens aurait amorti chez eux l'ambition et ne lui aurait plus laissé d'aliment, et sur cette hypothèse qu'il se serait toujours rencontré des princes aussi puissants et aussi distingués que Élisabeth et Henri IV pour veiller au salut de la confédération. C'était un plan si opposé aux inclinations de tous les hommes ordinaires, que même dans le conseil d'État de Henri IV, il ne se trouva personne à côté de Sully à qui on aurait osé en parler sans crainte. Aussi s'évanouit-il à la mort de Henri IV et la France, à partir de cette époque, entra dans une voie tout à fait opposée. Elle se laissa arracher le protestantisme, que Henri IV voulait soutenir dans le monde entier, et, dans la même mesure, elle se rapprocha de l'absolutisme espagnol et fut possédée comme l'Espagne de la soif de domination, maux que précisément Henri IV avait voulu refouler à leur source.

Développement de l'absolutisme en France.

D'abord, en ce qui concerne l'absolutisme, tout concourait depuis longtemps en France à y préparer au pouvoir monarchique un développement encore plus grand qu'en Espagne

même sous Philippe II. Pendant les temps heureux de la dynastie des Capets, l'extension systématique des terres de la couronne suggéra à la royauté une ligne de conduite politique, constamment opposée à la noblesse féodale; et dès le onzième siècle, la marche de l'état vers l'unité fut aussi prononcée en France qu'elle l'était en Allemagne vers le morcellement. Cette direction avait été si fermement établie alors, que pendant les siècles malheureux de la dynastie des Valois, ni l'essor de la puissance des vassaux, ni les déchirements des partis, ni l'influence étrangère, pas plus à l'époque des invasions anglaises que lors des guerres des Huguenots, rien ne put la modifier d'une manière durable. Au contraire, l'unité politique, étant en danger, en retira par là même une valeur nouvelle, et le pouvoir monarchique des rois, qui semblait devoir l'abriter le mieux, n'en reçut qu'un surcroît de lustre. Les princes français les plus célèbres avaient tous et toujours travaillé à rendre ce pouvoir le plus étendu et le plus illimité que possible. C'est ainsi que firent, par exemple, les quatre rois qui se succédèrent depuis Louis XI jusqu'à François 1er; venus précisément entre ces deux grandes périodes de désastres que nous venons de mentionner, ils procurèrent à la France, sinon le calme et le bonheur, au moins du crédit et de la considération. Les Bourbons continuèrent à suivre la même voie avec d'autant plus de tranquillité, qu'immédiatement avant eux l'unité de l'État avait été précisément mise en danger, et que les autres pouvoirs politiques étaient peu en mesure d'opposer une résistance légale et persévérante à leur puissance souveraine. Il n'y avait point de traces ici d'un développement régulier d'une organisation parlementaire; les différentes classes de la société ne s'occupaient pas en commun des intérêts généraux du pays; aucune loi écrite n'imposait des restrictions à l'autorité royale, comme en Angleterre. Quand exceptionnellement parfois les États-généraux étaient convoqués, ils offraient d'ordinaire le déplorable spectacle de trois ordres, s'efforçant cha-

cun de porter préjudice aux deux autres, ou d'une coalition de deux d'entr'eux pour rejeter ce que le troisième souhaitait pour lui-même, ou enfin de réclamations soulevées par chacun des trois, non par hasard pour jouir de leurs priviléges comme corps, mais pour en faire un usage abusif. Outre cela les parlements judiciaires cherchaient à emporter une part des pouvoirs législatif et exécutif. Le parlement de Paris spécialement se comportait comme un comité des États généraux, n'aspirant jamais à exercer une autorité légale, agissant souvent avec une violence révolutionnaire. Cette influence usurpée, illégale, prêta souvent appui à toutes les autres ambitions d'un degré inférieur. Ainsi par des expériences de cette nature, Sully lui-même se dégoûta de toutes les institutions représentatives, et cependant il reconnaissait l'utilité et la justice du vote des impôts par les États. Quant au peuple, il resta indifférent à la disparition de ces assemblées. Le bon Henri IV traita déjà le parlement de Paris avec une sévérité plus tranchante, qu'on ne le rapporte ordinairement, et donna par là à ses deux successeurs un exemple qui ne fut pas perdu pour eux. De sorte qu'au commencement du XVIIe siècle, il n'y avait plus en France de force capable de disputer la souveraineté absolue à la royauté, hormis les partis religieux et un petit nombre de grands seigneurs ambitieux. Et eux aussi, on les vit tomber sans nul regret; car tantôt ils avaient laissé les Espagnols prendre pied dans le royaume et tantôt les protestants étrangers. Henri IV les avait abattus, en usant de certains ménagements. Richelieu eut recours à la force pour les courber. Selon l'expression du cardinal de Retz, de tous les efforts pernicieux et de toutes les folies des partis en France, de la faiblesse de l'Empire allemand et de l'incapacité de l'Espagne, de tout cela réuni, il forma un capital, qu'il employa en faveur de l'absolutisme royal. C'était un absolutiste, tout à fait dans le sens de Machiavel ; employant ses passions personnelles au profit des intérêts de l'État, à qui on pardonnait son implacable rigueur, parce qu'il procura au dehors à

l'État une puissance qu'il n'avait jamais possédée ; dont les efforts avaient été constamment couronnés de succès, parce qu'ils avaient été poursuivis pour le bien de l'État, et dans toutes leurs conséquences rigoureuses.

Louis XIV.

Richelieu avait ainsi frayé le chemin au despotisme de Louis XIV. Si déjà le ministre avait été poussé à la rigueur dans son gouvernement par la résistance d'éléments incompatibles, la même cause affecta Louis XIV, d'une façon bien plus personnelle. Immédiatement après la mort de Richelieu et de Louis XIII (1642) les effets de la révolution d'Angleterre se firent sentir en France. Le parlement de Paris, à l'imitation du parlement anglais, essaya de jouer le rôle de représentation nationale; le peuple et quelques grands seigneurs turbulents le soutinrent dans la guerre de la fronde, pendant la minorité de Louis XIV. La reine-régente était en fuite; il sembla quelque temps que la famille royale de France était menacée du même sort, qui avait poussé la famille royale d'Angleterre, pauvre et dépouillée, à Paris. Ayant grandi au milieu de semblables circonstances, pensant à l'exécution du roi d'Angleterre et à la puissance de la République anglaise, Louis devait naturellement être ramené par les événements de l'intérieur au système de Richelieu. Mais ce qui devait encore l'exciter davantage, c'était l'expérience qu'il avait faite de la faiblesse même de ce premier et dernier acte de résistance. Dans cette guerre de la Fronde, il n'y avait plus trace de cette ardeur et de ce zèle de parti des temps antérieurs. Il n'y avait plus rien de cette animation produite par de grands intérêts religieux, politiques, ou même de corporation. Que pouvait être une révolution dans laquelle un intrigant, comme le coadjuteur de Paris, était le premier tribun du peuple? Tout cela se réduisait à un jeu de petites intrigues de cour, contre un ministre, jeu auquel seulement

quelques débris de la grande noblesse prirent une part active; les protestants étaient entièrement en dehors de la question; et jusqu'aux grands capitaines, qui plus tard se montrèrent si habiles sous la conduite de Louis XIV, ils n'y jouèrent qu'un rôle pitoyable. On eût dit que chaque membre de la nation refusait le service au corps épuisé. La tête seule semblait *devoir* fonctionner pour tous. Au milieu des changements politiques étonnants qui eurent lieu pendant le long règne de Louis, les conséquences du renversement du vieil édifice féodal étaient devenues sensibles pour la première fois. Il avait été mis fin à la tyrannie multiple des Grands dans leurs domaines, où auparavant ni les personnes, ni les propriétés n'avaient jamais été respectées, tandis que maintenant les unes et les autres obtenaient une valeur nouvelle. La classe moyenne, dans ses vêtements et ses manières, s'était mise sur un pied d'égalité avec les classes supérieures; les distinctions extérieures de rang et de profession avaient disparu; on avait reconnu qu'il fallait rendre hommage au mérite intellectuel aussi bien qu'à la naissance, aux arts et aux sciences aussi bien qu'aux armes. L'activité des classes laborieuses avait rapporté d'utiles ressources, le bien-être avait été garanti par l'ordre et la tranquillité à l'intérieur, et par là toute facilité avait été offerte aux grandes entreprises, et toute sécurité aux calculs basés sur l'avenir. Enfin le gouvernement avec ses grandes ressources était venu en aide à cette nouvelle activité de la nation, et, par la colonisation, la navigation, l'influence politique, avait procuré à l'agriculture, au commerce et à l'industrie de tout nouveaux rapports. Comment, en présence de ces faits, ne serait-il pas devenu clair alors pour tous, que le despotisme d'un seul se concilie bien mieux avec les intérêts de l'Etat, que l'arbitraire de plusieurs! Qui n'eût pas passé au-dessus des rigueurs isolées des lois, du fardeau des impôts, des fautes de l'administration, en faveur du bien-être général? Les intérêts spéciaux des corporations cédèrent le pas devant les intérêts

communs du pays. Le sentiment public auparavant disséminé se concentra dans le glorieux sentiment de l'unité nationale. Ce nouveau phénomène était d'autant plus éblouissant, que précisément l'exemple venait d'être donné à un aussi grand corps politique de ce qu'on peut faire, quand l'État se meut comme un tout, et qu'on dirige toutes ses forces vers un même but. Voilà jusqu'à quel point l'absolutisme montrait sa supériorité sur l'oligarchie du moyen-âge. Mais cette supériorité se démentit du jour où Louis tomba dans la faute qui rend toutes les oligarchies si haïssables et si pernicieuses, du jour où il sacrifia l'intérêt de l'État à son intérêt personnel, où, enivré de son autorité royale absolue, il plaça sa seule confiance dans sa toute puissance personnelle. Quand ses maîtresses eurent fait de lui un bigot, et qu'il eut chassé les protestants du pays, quand il eut mis à la place de ses anciens grands ministres et généraux les insignifiantes créatures de ses faveurs et les instruments dociles de ses caprices, la grandeur de la France s'éclipsa plus rapidement qu'elle n'avait pris son essor; et l'avenir du pays resta exposé à des désordres bien plus terribles que ceux auxquels les Stuarts,par des caprices analogues du pouvoir illimité, avaient soumis l'Angleterre.

Soif d'agrandissement de Louis XIV.

Si l'épuisement intérieur de la France fournit à l'absolutisme royal l'occasion de s'établir, l'épuisement de la plupart des états voisins et éloignés tenta l'ambition de la France et la fit entrer dans la même voie de conquêtes extérieures, d'où l'on avait jadis si longtemps essayé de détourner l'Espagne et l'Autriche. Vers le temps de l'avénement de Louis XIV toutes les nations du midi de l'Europe étaient généralement retombées dans l'impuissance. Tous les royaumes, d'où étaient sortis jusque là les mouvements des XVIe et XVIIe siècles s'étaient affaissés les uns après les autres sous le même état de langueur. La décadence intérieure de l'Espagne avait déjà

commencé au milieu de sa grandeur au dehors; la puissance militaire des Ottomans sous Soliman le grand († 1566) se brisa soudainement, et l'Autriche, de l'attitude aggressive qu'elle avait prise depuis la guerre de trente ans, était rentrée dans une défensive opiniâtre. En même temps parmi les nations germaniques une apathie politique avait gagné la Suisse et l'Allemagne, et, pendant le xviie siècle, l'Angleterre et les Pays-bas étaient restés seuls sur le champ de bataille contre la France. Pendant le xviiie siècle, il n'y avait plus que l'Angleterre qui tînt tête à cette dernière; ces deux nations seules étaient restées en face l'une de l'autre comme les représentants jaloux des deux éléments latin et germanique, dont l'hostilité avait longtemps été dommageable à la cause de la liberté. Dans le déploiement de sa force contre l'Espagne, la France avait du reste été entraînée par des nécessités extérieures. L'Espagne n'avait jamais cessé de provoquer la France. Charles V avait tenté de la déchirer par la force des armes; Philippe II s'était efforcé de la conquérir pour sa famille, en profitant des troubles de la Ligue; et ses successeurs avaient continué le même système par de plus faibles intrigues. Tout Français mécontent trouvait des encouragements en Espagne, et tout rebelle de l'appui. Même du temps de Richelieu, les ducs d'Orléans et de Bouillon, quand ils songèrent à se révolter, avaient conclu une alliance formelle avec l'Espagne; et,dans la guerre de la Fronde,cette puissance avait pris les armes pour soutenir les mécontents. L'Autriche, de son côté, avait poursuivi la même politique hostile. La France était si bien entourée par ces deux royaumes, qu'il lui restait à peine d'autre débouché que la mer, et qu'à chaque guerre elle avait à défendre une immense ligne de frontières. Avant comme pendant la guerre de trente ans, dans la Valteline et à Mantoue,l'Espagne et l'Autriche s'étaient de nouveau concertées dans leurs desseins hostiles à la France. La nécessité força donc celle-ci à se débarrasser de ces ennemis gênants; un mauvais calcul de leurs ressources, erreur qu'un Charles-Quint

lui-même avait aussi commise, poussa bientôt la France à prendre le rôle d'aggresseur; la faiblesse croissante de ses deux ennemies l'entraîna à jouer à son tour le rôle qu'elles avaient rempli jusqu'alors. Richelieu, en guise de revanche, porta la révolte en Espagne et aida le Portugal à se séparer de sa voisine. En Allemagne, il traîna la guerre en longueur afin d'affaiblir tour à tour les Protestants et les Catholiques et de préparer pour la France tous les avantages que Mazarin recueillit plus tard, lorsqu'ils furent arrivés à leur maturité, à l'époque de la paix de Westphalie. Louis XIV joua ensuite le même jeu en Angleterre, où il soutint alternativement les insurgés protestants et le gouvernement, et où il plaça enfin les Stuarts sous sa dépendance. Grâce à une veine unique de bonheur et d'arrogance, Louis porta les choses si loin en Angleterre, que les rois de ce pays se vendirent à lui et souffrirent qu'il achetât d'eux une place aussi importante que Dunkerque; il alla si loin avec l'Espagne, qu'il enleva une partie de la Flandre et de la Franche-Comté sous un certain semblant de droit, et plus tard, le Luxembourg sans même une ombre quelconque de droit; il alla si loin avec la Hollande, qu'il tomba sur elle, en 1672, et fut sur le point de la conquérir, sans même alléguer le moindre prétexte pour lui faire la guerre; il alla si loin avec l'Allemagne et la Suède, qu'à l'époque de ce que l'on nomma les *Chambres de réunion* (1678-84), il fit rechercher par des juridictions françaises ce qui avait appartenu jadis aux territoires acquis sur l'Allemagne lors de la paix de Westphalie, et, conformément à leurs décisions, il dépouilla différents princes et différents pays. Longtemps avant qu'il eût réussi si heureusement, la Suède (à la paix de Westphalie) avait déjà prévenu l'Autriche que les projets de domination universelle, conçus par l'Espagne, semblaient avoir été repris maintenant par la France; et Mazarin avait dès lors caressé l'idée de l'annexion des Pays-bas espagnols à la France, et même de l'union de la France et de l'Espagne. Cette idée sembla plus tard devoir se réaliser par

le testament de Charles II d'Espagne, qui appelait le petit-fils de Louis (Anjou) au trône espagnol. Par un trait de plume, dû à la crainte de la puissance de Louis, l'ancienne alliance entre l'Autriche et l'Espagne devait être brisée, et une nouvelle alliance nouée avec la France; une autre domination universelle prenait la place de l'ancienne. Que les deux couronnes reposassent sur une seule tête, sans doute, on ne l'aurait jamais toléré, mais on avait déjà appris, par l'expérience de la maison d'Autriche, ce qui pouvait résulter de l'extension des relations de famille chez une dynastie ambitieuse. Louis XIV avait formellement recommandé à Anjou, comme Napoléon le fit plus tard à ses parents, de ne jamais oublier qu'il était français et souverain absolu. Mais à cette époque la France avait commencé à établir dans l'Amérique du Nord des colonies, qui, s'étendant le long des rives du Mississipi, depuis le Canada jusqu'à la Louisiane, enfermaient dans une vaste courbe les colonies anglaises. Quelle importance n'auraient pas acquise les possessions françaises, si à leurs côtés les colonies espagnoles du Sud de l'Amérique étaient échues aux mains des Bourbons, et si les deux royaumes avaient été mus en politique et en religion par une seule pensée! La France était déjà devenue complétement espagnole en matière religieuse. Louis XIV, dans la plénitude de sa toute-puissance, avait osé ce que Richelieu lui-même n'aurait seulement jamais songé de tenter, et ce qui était même désapprouvé par la Cour pontificale. Il avait déjà, en 1672, ordonné le rétablissement de la foi catholique dans les Pays-bas, et, en 1685, il révoqua l'édit de Nantes, chassa du pays un demi-million de citoyens industrieux et convertit ceux qui étaient restés, par les dragonnades. Ce fut alors aussi que communiquant un zèle aveugle à Jacques II, il le poussa à restaurer le catholicisme en Angleterre. Si cette tentative avait réussi, quel aspect différent l'histoire aurait offert! Car alors aussi la même réaction serait infailliblement survenue en Hollande, et les Jésuites français, au lieu des Puritains Anglo-Saxons, au-

raient été les maîtres dans les colonies Américaines.

Guillaume d'Orange.

Mais les peuples germaniques du Nord-Ouest de l'Europe, qui avaient autrefois déjoué les desseins de l'Espagne, étaient de nouveau appelés maintenant à détruire l'édifice de la domination universelle dont la France menaçait l'Europe. Un homme seul, un homme véritablement grand, était destiné à contrarier les projets de ce Louis qu'on nommait le grand. Par une résistance désespérée Guillaume d'Orange déjoua (1672-78) la conquête presque consommée de la république des Pays-bas. Il confédéra l'Europe dans la ligue d'Augsbourg (1687) et l'arma contre l'insatiable soif de conquêtes de Louis, qui depuis la paix de Nimègue manœuvrait contre tous ses voisins. En 1688, Guillaume rompit la dangereuse alliance entre Louis et les Stuarts, en se faisant porter au trône d'Angleterre à la place de son beau-père. Enfin, il entraîna l'Angleterre et l'Autriche contre la France, dans la guerre de la succession d'Espagne. Sa vie entière fut remplie par sa grande lutte pour maintenir l'équilibre des états européens, et, en mourant, il légua à l'Angleterre la tâche, — pour laquelle l'Empire allemand était trop divisé et la Hollande trop faible, — de veiller sur la France pour le repos de l'Europe; tâche qu'au temps de la Révolution française elle avait encore une fois à accomplir en faisant appel à toutes ses ressources. La présomption du catholicisme fut réprimée de nouveau par l'organisation définitive de l'église protestante d'Angleterre. Les tentatives de l'absolutisme français d'assujettir à son influence tous les gouvernements d'Europe, vinrent se briser contre la consolidation de la Constitution anglaise; et, grâce à celle-ci, les germes qui ne produisaient en France que des plants rabougris, donnèrent dans la libre Angleterre des fleurs d'une tout autre durée; à la monarchie absolue fut opposé un édifice politique élevé sur des bases toutes différentes; à la puissance territoriale,

une domination universelle d'un caractère tout nouveau.

Changement de caractère dans l'art de gouverner et dans l'administration depuis l'accroissement des colonies.

La colonisation du Nouveau-Monde était parvenue, à l'époque de la transition du XVIIe siècle au XVIIIe, à un si haut degré de succès, qu'elle commença à modifier radicalement les relations de tous les états qui y avaient participé. La navigation avait pris une extension toute nouvelle et reçu de notables perfectionnements. La pratique de la mer promettait des bénéfices bien plus lucratifs que la culture de la terre. Des aventuriers avaient commencé l'œuvre, que des hommes actifs et calculateurs devaient poursuivre; les relations des deux hémisphères multiplièrent les besoins et les moyens de les satisfaire; elles fournirent à l'industrie de nouveaux matériaux, plus d'extension et plus de succès. La grande affaire de tout commerce d'établir une corrélation entre l'offre et la demande, entre l'abondance et la pénurie, dut s'exercer sur une échelle immense. L'industrie et le commerce devinrent des sources de richesses pour la classe moyenne, et imprimèrent par là à l'activité individuelle un essor tel qu'on n'en avait jamais vu avant cette époque. Ils devinrent également des sources de richesses pour les nations et par ce motif une des principales préoccupations de la politique et des gouvernements. Et cela avec d'autant plus de raison, que par suite des modifications apportées à la situation du monde, de l'extension des états, de la complication des rapports dans toutes les affaires de la vie, les anciennes sources de revenus des états, les domaines de la couronne et les impôts fonciers, étaient devenues aussi insuffisantes pour pourvoir aux dépenses publiques que le service féodal militaire pour la défense de l'État. Dans ce nouvel ordre de choses, toute la question était de savoir quelle nation se créerait de nouvelles ressources de la manière la plus habile et la plus efficace. C'est ce que la France avait com-

pris, mais plus tard que tous ses voisins, lorsqu'elle recueillit ses forces, sous Richelieu et Louis XIV, pour réparer sa négligence, en améliorant sa marine, en favorisant son activité industrielle et en essayant de fonder des colonies. Deux modèles fort opposés s'offraient à elle pour la pousser et la guider dans cette voie.

Politique de l'Espagne dans ses colonies.

La politique des rois d'Espagne avait toujours tendu vers l'agrandissement de leur domination et de leur pouvoir, et à cet effet ils eurent besoin de la faculté la plus illimitée de disposer de toutes les ressources de l'État. Ce système de domination chez eux comme au dehors comprima dans le peuple l'ancienne liberté, et toute activité commerciale et intellectuelle, les seuls leviers précisément qui pouvaient prêter des forces durables aux nations au milieu des nouveaux rapports du monde. C'est dans cet esprit de despotisme politique que les Espagnols fondèrent leurs établissements coloniaux. Ils furent conduits et dirigés de haut en bas. Comme pour faire un brillant étalage de sa puissance, l'Espagne prit possession d'immenses étendues de terres, qu'une émigration de mille ans aurait à peine pu peupler. On n'y permit l'accès qu'à des Espagnols de naissance, et la mère-patrie épuisa sa population, déjà très-affaiblie d'ailleurs par l'expulsion des Maures et des Juifs. Les émigrants cherchaient de l'or, un gain rapide, la jouissance sans le labeur, et ainsi fut étouffé tout stimulant d'une saine activité. Le commerce espagnol déclina comme l'agriculture avait décliné depuis longtemps, sous les servitudes et les priviléges. Par le manque de moyens d'échange le commerce cessa, et passa dans des mains étrangères. A la suite de la misère des particuliers, vint la faiblesse de l'État, qui devait faire escorter par de grandes flottes ses galères chargées d'or, quand il ne lui restait pas un navire pour défendre ses côtes. La situation des colonies elles-mêmes, le sol luxurieux des

tropiques, qui exigeait peu d'assistance de l'homme pour ses productions, favorisaient l'indolence naturelle des colons du Sud. La bigoterie religieuse empêchait tout développement de l'indépendance et de l'activité intellectuelles. Et même quand elle prenait une apparence de philanthropie, elle ne faisait souvent que procurer des avantages matériels aux étrangers sans arrêter le dépérissement moral du peuple espagnol. Ainsi, parce que le monopole inhumain de la traite des nègres dans les colonies espagnoles était une cause de chagrin pour l'Église catholique, cette traite fut cédée à des mains étrangères, et finalement, par l'Assiento de 1711, aux Anglais, qui en retirèrent d'immenses bénéfices pour l'extension de leur commerce et de leurs colonies.

Système anglais de colonisation.

Tout l'opposé arriva dans les colonies germaniques et démocratiques. L'Espagne découvrit le Nouveau-Monde, mais la race germanique l'a fertilisé. Chez elle tout reposait, non sur la puissance territoriale de l'État, mais sur le bien-être, l'activité, la culture propre de chaque membre de l'État. L'État comme tel fit peu de choses pour la colonisation de l'Amérique du Nord. Les colons ne prirent possession que de faibles étendues de terrains pour leurs établissements. Ils ne se composaient pas, comme les colons sortis d'Espagne, de petits nobles qui allaient rejoindre des prolétaires et des esclaves, mais ils appartenaient à la classe moyenne des villes et des campagnes, classe dont le défaut se faisait sentir partout chez les peuples latins. Les émigrants de toutes les parties du monde s'établissaient librement à côté des Anglais. Les plus grands profits étaient recueillis par les plus industrieux. On cherchait la jouissance dans le travail. Le climat et le sol, analogues à ceux de la patrie qu'ils avaient abandonnée, loin de les ramollir, excitaient leur ardeur. Les habitudes du nord, le vigoureux esprit du protestantisme, la persévérance

de la race germanique, tout concourut à favoriser en Europe et dans les colonies cette grande activité commerciale, d'où sortit pour la classe moyenne un tel degré de prospérité et d'importance politique, que l'histoire n'en offre point d'exemple antérieur. Ce phénomène se produisit d'abord d'une façon remarquable pendant la guerre de l'indépendance des Pays-bas. Aussitôt que cette petite nation eut assuré son indépendance, quand l'arbre (suivant l'expression de Maurice) poussait des plançons, elle remplaça en peu de temps Anvers par sa métropole, la fit le centre du commerce du monde entier, et amassa d'énormes richesses par le frêt des marchandises. Dans le conflit le plus inégal, elle alimenta la guerre par la guerre. Grâce à l'activité de ses établissements mercantiles, elle fut la première à mettre en rapports réguliers les diverses parties du globe Bientôt elle eut sous ses ordres la plus grande force navale de l'Europe, précipita dans la banqueroute l'État qui épuisait les mines du Pérou, et ébranla ses immenses colonies à l'est et à l'ouest. Quand, quelques années plus tard, l'Angleterre lutta de zèle avec la Hollande, que les colons anglais en Amérique créèrent de leurs propres mains de nouveaux états et de nouvelles formes de gouvernement, et que les associations commerciales anglaises, par la hardiesse et le succès de leurs entreprises, surpassèrent l'État, ce fut alors le moment où la bourgeoisie de la race germanique fit ses croisades commerciales avec un plus brillant résultat que la chevalerie n'en avait obtenu dans les croisades guerrières du christianisme. Sur la plus grande échelle était ainsi offert au monde l'exemple de ce que peut effectuer l'activité germanique comparée à l'inertie latine, de ce dont l'industrie de la classe moyenne est capable, comparée à la grande possession de vastes établissements coloniaux ; on voyait combien l'esprit du protestantisme fait prendre le pas à un peuple sur un autre peuple opprimé par la hiérarchie cléricale, et combien la liberté politique l'emporte sur le despotisme.

Essais de colonisation de la France.

Avec ces deux exemples sous les yeux, Louis XIV parut vouloir combiner les deux procédés. Mais d'une façon inconsidérée il se laissa entraîner exclusivement dans la voie de la politique espagnole. Il excita et encouragea puissamment le développement de l'industrie commerciale en France; il tira du néant une grande marine, et favorisa l'émigration et la colonisation, qui avaient déjà commencé sous Richelieu par un esprit visible de rivalité envers l'Angleterre. L'activité de l'État semblait devoir lutter d'ardeur avec celle des particuliers. On ne pouvait mettre la main à l'œuvre d'une manière plus grandiose qu'on ne le fit sous l'administration de Colbert, par des ordonnances législatives, par des établissements, par des subsides, par la construction de chemins, de routes et de canaux, etc. Mais avec cette direction centralisée, avec cette faculté laissée au prince de donner l'impulsion à tout, l'activité spontanée des individus, sur laquelle tout reposait en dernière analyse, vint à en souffrir. L'Angleterre aussi avait favorisé son commerce par des actes de navigation et par des moyens ingénieux de législation, mais ce qu'il y avait de mieux fait, c'était le zèle des particuliers qui l'avait opéré. Au moyen des ressources de l'État, le gouvernement français donna naissance à des compagnies mercantiles; les compagnies anglaises se formèrent d'elles-mêmes et la hardiesse de leur esprit d'entreprise n'eut pas besoin d'être stimulée par le gouvernement. L'administration arbitraire de la France épuisa le commerce récent par des taxes; les Anglais s'imposèrent eux-mêmes. La discipline protestante débarrassait l'esprit humain de ses entraves, et préparait l'homme à l'activité; Louis chassa ses sujets les plus industrieux et ne songea pas combien il est difficile d'éveiller l'instinct de l'activité chez les individus et combien il est facile de le paralyser. Dans les colonies, les jésuites français du Canada firent des merveilles de conversion et de martyre,

mais en revanche les planteurs de la Louisiane ne firent rien qui pût être comparé, même de loin, aux miracles accomplis par l'énergie des Anglo-Saxons. Le planteur français n'a jamais laissé percer cet amour du danger, qui porte l'Anglo-Saxon à pénétrer dans les profondeurs des forêts et à conquérir les déserts à la culture. Il n'avait pas cependant, comme l'Epagnol dans le Sud, l'excuse de l'influence énervante du climat tropical; ici le mal venait des hommes qui n'étaient pas habitués à penser et à agir par eux-mêmes, dans une communauté de vie libre. Disons encore que ces colonies, dues à l'impulsion de l'État, prirent dès le principe une attitude hostile envers l'Angleterre. Les colons français dans le Nord de l'Amérique entouraient par derrière et de deux côtés les colonies anglaises de la côte; ils instiguèrent les Indiens à les attaquer; par un plus considérable accroissement de leurs établissements ils pouvaient dans l'avenir se rapprocher facilement de la côte. Mais cette perspective de déborder, à raison de leur situation naturelle, les colonies anglaises, se referma bien vite devant l'indifférence et l'incapacité des Français pour la colonisation. Le premier demi-siècle des établissements français à la Louisiane ne produisit pas la dixième partie de la population et des résultats obtenus dans le même espace de temps à la Nouvelle Angleterre. Cela ne fit qu'exciter davantage la jalousie de la France envers l'Angleterre, jalousie qui ne trouvait d'ailleurs que trop d'aliments dans la différence de religion, dans la diversité de races, et dans la proximité géographique des deux nations.

Les colonies anglaises en Amérique se rendent libres avec l'aide de la France.

Cette jalousie, qui s'était bientôt traduite en grandes guerres, favorisait essentiellement l'établissement de la liberté dans l'Amérique du Nord. Si les établissements français avaient réussi là à un degré considérable, les colonies

anglaises, par crainte du joug français, seraient restées attachées à la mère-patrie à quelque condition que ce fût. Mais comme la France n'avait rien à espérer au point de vue de ses établissements, elle conçut le projet d'affaiblir l'Angleterre en provoquant l'affranchissement de ses colonies. Celles-ci, de leur côté, aussitôt qu'elles virent la France devenir alliée au lieu d'ennemie, abandonnèrent tout égard pour la mère-patrie et s'en détachèrent. Ce but, ils l'avaient toujours eu en vue depuis qu'ils avaient appliqué à eux-mêmes les conséquences du gouvernement parlementaire établi en Angleterre. L'Angleterre du reste, par sa politique intérieure et extérieure à l'endroit des colonies, avait elle-même fourni le principal prétexte à cette alliance de la France, et même de l'Espagne, avec les insurgés. Quelque différents que fussent au fond l'organisation entière et le mouvement du commerce et des colonies de l'Angleterre, de ceux des nations latines, cependant sur le point le plus essentiel, la conduite du gouvernement anglais s'accorda avec celle des gouvernements latins. Tous considéraient le commerce comme un droit exclusif de la mère-patrie, tous soumirent les colonies à ce système commercial, et les traitèrent comme un moyen d'arriver à leurs fins. Toute nation étrangère était exclue du commerce avec les États coloniaux. Le marchand étranger était considéré comme un pirate ; par là on faisait du marchand un pirate, et tous les avantages devaient tomber entre les mains de ceux qui, dans leur hardiesse et leur énergie, osaient tout risquer. Or cela se rencontrait précisément chez les actifs Anglais. A partir de l'Assiento de 1711, ils anéantirent le commerce espagnol en Amérique par un système effronté de contrebande, auquel l'introduction des nègres servit de prétexte. Vers la fin de cette convention conclue pour trente ans, les marchands poussèrent le gouvernement anglais à faire la guerre à l'Espagne, au sujet de ce système exclusif de monopole, qu'eux-mêmes pratiquaient chez eux. Dans les grandes expéditions navales contre Carthagène et Panama (1741-1742), expéditions qui avaient pour objet

d'arracher le Mexique et le Pérou à la mère-patrie, l'Angleterre apparaît comme voulant prendre sur l'Espagne la revanche de l'entreprise dirigée par celle-ci contre l'Angleterre à l'époque de l'invincible Armada; mais l'une comme l'autre tentative aboutit à un résultat analogue. Le monde tremblait déjà alors devant la puissance maritime de l'Angleterre; aussi la France songea avec l'Espagne à des représailles, à l'affranchissement des colonies anglaises, fût-ce même en sacrifiant leurs propres colonies. La grande guerre maritime de 1755 entretint la France dans cette idée encore plus que l'Espagne. La France y perdit le Canada et sa marine. L'influence anglaise ne fit dès ce moment qu'augmenter aux Indes Orientales; et l'Angleterre parut aspirer au monopole du commerce maritime du monde et à la domination des mers, tout comme jadis l'Espagne à la domination sur terre. Dans la poursuite de ce plan, le gouvernement parlementaire sembla agir aussi arbitrairement que les gouvernements monarchiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'Angleterre combattit les mouvements républicains dans les États coloniaux pour le moins avec les mêmes moyens qu'aurait employés un pouvoir despotique quelconque. On encouragea tant qu'on put l'introduction des nègres, pour diminuer le nombre des travailleurs blancs si dangereux. Pendant longtemps on évita de prendre possession du Canada, parce que le voisinage des Français servait à maintenir le lien des colonies anglaises avec la métropole. Mais à partir de la guerre de 1755, lorsque la crainte des Français ne servit plus à contenir les colonies, et que les colons américains eurent déjà préparé un plan de Constitution fédérale, qui dénotait clairement chez eux l'intention de se rendre le plus indépendants que possible, alors le parlement, au lieu de les retenir par la conciliation, adopta une ligne de conduite beaucoup plus oppressive que celle qui déjà depuis longtemps avait excité le mécontentement. Le parlement au sein duquel les Américains n'étaient point représentés, et qui même n'était pas bien au courant de leurs affaires,

avait, à dater de la Révolution de 1688, attribué avec conséquence à ses décisions la suprématie sur celles des colonies et sur leurs coutumes, avait chargé les tribunaux d'Angleterre de rendre la justice en dernière instance, avait traité les colonies comme un pur établissement commercial, leur avait interdit le commerce entre elles ou avec les nations étrangères et avait opprimé toute industrie chez elles. Ces actes avaient déjà causé un tel mécontentement vers le milieu du XVIIIe siècle, que les hommes sensés prophétisèrent une séparation prochaine. Personne cependant n'avait songé jusque-là à imposer formellement les colonies. En 1764, aussitôt que cette innovation fut tentée sous la forme d'un impôt du timbre, la résistance organisée commença. Elle éclata lors de l'établissement de la taxe sur le thé, qui succéda à cette première tentative abandonnée. Le premier congrès national de 1774 commença encore par une déclaration de droits, par la demande du maintien de l'état de choses antérieur, par l'énumération et la revendication des anciens priviléges, tout comme les Anglais avaient fait dans leur déclaration à Guillaume III. On avait encore peur du mot de rébellion. Mais l'Angleterre poursuivant son système d'oppression, sans avoir égard à rien, le désir de l'indépendance ne fit que s'accroître, et celle-ci fut proclamée en 1776. L'injustice de mesures dictées par l'avidité avait excité les esprits; l'imprudence de résolutions pleines d'hésitation, leur inspira du courage; la brutalité du dernier procédé (que Fox qualifia de loi du Tomahawk, arme avec laquelle l'Indien scalpe ses prisonniers) fit faire le pas décisif. L'année 1782 assura aux colonies leur indépendance. La France avait déclaré, en 1778, la guerre à l'Angleterre; toutes les forces maritimes de l'Occident lui étaient opposées, et celles de l'Orient lui contestaient l'exorbitance de ses prétentions sur la mer. Mais au milieu de sa défaite actuelle, l'Angleterre tint une conduite bien différente de celle des dominateurs du monde et des gouvernements despotiques qui avaient été vaincus antérieurement. Les plus grands hommes du parle-

ment anglais avaient été constamment opposés à toute imposition des colonies au profit du trésor anglais; ils s'étaient réjouis de l'insurrection et avaient prédit son succès. Le parlement adopta bientôt leurs vues et n'eut garde de vouloir éterniser la guerre, comme les Espagnols l'avaient fait dans les Pays-bas. L'Angleterre d'ailleurs ne fut pas plus affaiblie par la perte de ses colonies, comme la France l'avait espéré, qu'elle ne le fut par le blocus continental sous Napoléon; au contraire, ce fut réellement alors que commencèrent le développement complet de ses forces internes et la direction intelligente de ses affaires. Et ce qui a la plus grande part à l'importance de son commerce et à la puissance de l'État qui en résulte, l'activité du peuple en un mot, aucune guerre ne pouvait en triompher; loin de là, elle trouva un nouvel aliment dans la liberté des États et du commerce de l'Amérique du Nord. Ce dénouement fut la condamnation de l'ancien système colonial. L'affranchissement des colonies espagnoles suivit naturellement la délivrance de l'Amérique du Nord. Les vices du système commercial dominant furent de plus en plus reconnus et abandonnés. On fraya à la liberté du commerce la première grande voie, que les temps postérieurs ont poursuivie avec la même ardeur que le chemin à la liberté politique, pour laquelle la fondation du nouvel état américain a également ouvert de toutes nouvelles perspectives.

Littérature française depuis Louis XIV.

L'appui extérieur de la France aida à fonder l'indépendance des États-Unis (revirement qu'on n'aurait jamais cru possible du temps de Louis XIV); l'influence du mouvement intellectuel, qui s'était opéré en France depuis le règne de Louis XIV, contribua à former l'organisation politique intérieure qui fut adoptée par le nouvel État fédéré; et ces deux faits amenèrent le renversement de la monarchie française, chose inouïe

qu'on aurait encore moins pressentie sous Louis XIV. L'œuvre que l'absolutisme avait pensé accomplir sans déchaîner la force du peuple, avait échoué dans le domaine des intérêts matériels. Dans le domaine intellectuel, l'absolutisme travailla lui-même à sa ruine, car il déchaîna contrairement à sa volonté la force populaire, sans faire attention qu'ici, dans cet empire immatériel, l'impulsion intellectuelle est très-facile à donner, mais très-difficile à comprimer. Dans les États protestants l'éducation nationale était réalisée pour le peuple dans les écoles. Par ce moyen, en Allemagne, elle progressa lentement des connaissances religieuses aux connaissances scientifiques, et la littérature nationale arriva sans éclat à sa maturité avec la participation de tous. En France, Louis XIV attira la littérature à la cour, et la plaça sous sa tutelle comme un moyen de splendeur, qui devait ajouter à la renommée de ses armes la gloire de protecteur des Muses. Elle était regardée comme un objet de luxe intellectuel à la cour, mais, sans qu'on s'en doutât, elle devint un instrument pratique entre les mains du peuple. L'absolutisme fit ici tout à fait en grand ce que la tyrannie des Pisistratides avait fait à Athènes avec sa protection des lettres. Ils avaient fondé leur domination à une époque où ils avaient pu amener aux Athéniens crédules une Pallas vivante, et ils la perdirent aussitôt qu'un libre esprit comme celui d'Eschyle naquit. L'absolutisme mina son propre ouvrage; et il agit dans cette occasion d'une manière analogue à celle du peuple protestant, qui au commencement de la réformation de l'Église s'était allié avec les princes. Il avait recherché leur protection pour arriver à la liberté religieuse, et avec le temps il était tombé sous l'absolutisme. Si c'était là une faute, l'absolutisme en commit alors une semblable et une plus grande encore. Dès le principe, sous les premiers princes qui voulurent se soustraire à l'influence des vassaux, il avait recherché l'appui des hommes instruits; il avait accordé la grande influence dans l'État aux clercs et aux juristes, plutôt qu'aux nobles, à la force morale, plutôt qu'à la grande propriété et au métier des armes.

Aujourd'hui par l'encouragement systématique donné à la littérature, il créa une nouvelle classe, et il fit de la presse une nouvelle puissance, qui toutes deux oublièrent bientôt leur origine. Sur le théâtre et dans le roman on permit aux Corneille et aux Fénelon de glorifier les vertus républicaines; mais dans le peuple on ne tarda guère à tirer d'utiles applications des beaux-arts, et à traduire la poésie en prose. L'art d'écrire avait été mis à profit pour travailler l'opinion publique dans des vues déterminées, mais l'opinion publique prit bientôt elle-même les écrivains à son service. L'esprit d'innovation, qui ne trouvait aucune application pratique dans le domaine de la politique, s'empara de la littérature, où il exerça un pouvoir étonnant et irrésistible. Sortie des classes les plus élevées, cette vie intellectuelle dégénéra bientôt avec la licence des mœurs, et l'heureuse ou malheureuse légèreté de la cour fit valoir l'une par l'autre. Une critique hardie s'attaqua à toutes choses, dans l'Église comme dans l'État, et appliqua à la différence d'instruction et de genre de vie la mesure d'une nature plus simple, aux conditions du gouvernement la mesure d'une liberté nouvelle. En religion, comme pour se dédommager de la liberté de conscience perdue jadis, on se lança tout à coup de l'oppression spirituelle dans l'esprit fort, de la superstition dans le scepticisme le plus absolu. En politique, on s'en tint aux attaques de la royauté contre l'aristocratie cléricale et séculière du moyen âge, et on déduisit de ce qui avait été réellement effectué par l'égoïsme de celle-là ou de ce qui était résulté instinctivement des changements nécessaires de la vie politique, un système de *Constitution* démocratique *de l'État*, et des principes de *gouvernement*, qui pour la première fois furent opposés dans des vues solides aux institutions cléricales et féodales du moyen-âge.

C'est dans ces deux directions que les novateurs politiques français en fait de science de l'État et de philosophie pratique agirent d'une manière différente sur les gouvernements et sur le peuple, d'une manière différente à l'Est et à l'Ouest. Au

peuple s'adressaient les nouvelles idées sur la constitution des États, aux gouvernements les doctrines sur l'administration de l'État; les premières produisirent leurs résultats de l'autre côté de l'Océan, en Amérique, les dernières exercèrent leur influence sur presque toutes les cours de l'Europe. En France même les unes et les autres réunies frappèrent un grand coup par la terrible explosion de la révolution de 1789.

Nouveaux principes de gouvernement.

Le résultat le plus clair du règne brillant de Louis XIV sur les cours européennes, fut de les pousser à imiter son système militaire et sa soif d'agrandissement. Une armée de 400,000 hommes, telle que Louis XIV en possédait une dans ses dernières années, armée permanente et parfaitement équipée, dont le maintien ne dépendait plus du bon vouloir des seigneurs féodaux, ni du consentement de quelque représentation nationale à fournir les ressources nécessaires à son entretien, c'était là d'une part un moyen si assuré d'exercer le pouvoir absolu et d'autre part une force si menaçante pour tous les autres États, qu'on était porté à la fois par une sorte de séduction et par nécessité à suivre cet exemple. Dans l'Europe orientale on vit s'élever états militaires sur états militaires, tels que l'Autriche, la Prusse, la Suède, la Russie, la Pologne, la Turquie, tous états peuplés en abondance de masses grossières, chez lesquelles avait à peine pénétré jusque là un rayon de culture intellectuelle, à peine une trace de l'activité industrielle de la classe moyenne qui régnait dans l'ouest de l'Europe. Dans ces contrées l'État ne venait que de sortir du système féodal militaire, pour en mettre à la place un autre plus favorable au pouvoir illimité du prince, et plus dangereux encore pour le développement de l'État. Mais dans ces pays-là aussi le système de l'absolutisme trouva un contrepoids dans son exagération même. Le renforcement de l'armée rendit nécessaire une augmentation de ressources et chez le peuple une

plus grande facilité à supporter les impôts. C'est ce qui força les princes de veiller aux intérêts du peuple. La prospérité des États libres de l'Occident fit convoiter par les princes de l'Est de pareils fruits de l'activité industrielle et du commerce. Les nouvelles théories politiques des physiocrates de leur côté promettaient de faire de l'agriculture la source principale de la richesse nationale. Pour tirer parti de l'une ou de l'autre de ces sources de prospérité, il fallait éveiller la spontanéité d'activité chez les classes inférieures; la diffusion des lumières intellectuelles devint le but de presque tous les gouvernements et ils trouvèrent dans la littérature française le moyen de l'atteindre. Frédéric II nous offre de son temps le moment principal où cette direction philanthropique fit son apparition au sein d'un état militaire inculte. Il fut, pour ainsi dire, le dernier des princes qui, dans ses guerres de Silésie, continua le système de conquête militaire en usage lors de la guerre de trente ans, de la guerre du Nord, et de la guerre de la succession d'Espagne; mais il fut aussi le premier qui professa ouvertement les doctrines de la philosophie et de la science politique françaises et qui se proposa le bien-être intérieur de son peuple. Par ce précédent, son règne forme la substance de l'histoire de l'Europe dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Son exemple trouva des imitateurs en Portugal, sous l'administration de Pombal, en Espagne, sous celle de Campomanes et d'Aranda, à Naples, sous Tanucci, en Toscane, sous Léopold, en Autriche, sous Joseph II, dans une foule d'États germaniques plus petits, en Scandinavie et même en Russie, sous Catherine II. Amélioration des écoles et de l'éducation du peuple, révision de la législation, administration plus équitable et mieux ordonnée, sollicitude pour les conditions économiques, pour le commerce et l'industrie, pour une plus profitable exploitation de la terre, pour l'affranchissement du sol et du trafic de restrictions vexatoires, répartition plus juste des impôts, abolition des monopoles, diminution des priviléges de quelques uns en faveur des droits de tous, une plus grande égalité de rangs, des atteintes réité-

rées aux restes de la féodalité, telles furent les vues générales d'après lesquelles on fit des réformes dans tous ces États. Il semblait que l'absolutisme eût à la fin conscience de sa mission, d'être l'école de la liberté et en agissant de haut en bas d'assurer le bonheur du peuple. La vocation de l'absolutisme, à ses premiers débuts dans le xve siècle, avait été d'élever la condition des communes pour maintenir l'État dans son ensemble contre le pouvoir *actif* de la noblesse et du clergé ; cette vocation, il était encore appelé à la remplir maintenant, quoiqu'à un moindre degré, en relevant les classes inférieures, pour écarter le dommage *passif* causé à l'État par les classes supérieures, pour se débarrasser de leur faculté d'être affranchies des impôts, et de leurs priviléges, ou du moins pour rendre ces inconvénients moins sensibles. Ces priviléges et ces avantages des hautes classes furent attaqués dans leur existence même, avec plus ou moins de ménagement, par les princes et les ministres de ces temps-là, possédés du zèle réformateur. Ce qui montre jusqu'où ce zèle allait, c'est plus que toute autre chose, la position qu'un Léopold, un Joseph II prirent vis-à-vis de la Cour de Rome, et l'abolition de l'ordre des Jésuites, que les Bourbons lui imposèrent. Dans tous les États protestants, où le clergé ne pouvait faire aucune opposition, des innovations hardies furent alors tentées. Le peuple était depuis longtemps préparé à les comprendre; et en Allemagne on put répandre les fruits les plus précieux de l'art et de la science, de la liberté philosophique et religieuse, on put opérer une réforme radicale des conditions religieuses et sociales, sans rencontrer de résistance, ni causer de préjudice. Mais dans les pays catholiques, tous ces essais échouèrent devant la résistance du pouvoir incomparablement mieux affermi des nobles et des prêtres, et devant les dispositions incomparablement moins favorables du peuple, mené par eux à la lisière et tenu en tutelle. Tel fut le sort des tentatives de Joseph II, en Hongrie et en Belgique, et des réformes ministérielles en Espagne, en Portugal, et à Naples. Dans la France

catholique, les mêmes essais paraissaient devoir échouer devant la même résistance des classes privilégiées. Turgot était entré tout à fait dans la même voie réformatrice; il voulut soumettre ces classes aux prestations de l'État, abolir les corvées, le servage, les priviléges, affranchir le commerce et l'industrie des entraves accumulées sur les frontières de l'État et des provinces, et réveiller, par des institutions municipales et provinciales plus libérales, l'énergie comprimée de la bourgeoisie et arriver par degrés à rétablir l'organisation des assemblées des États. La réaction des hautes classes, qui devaient souffrir de ces mesures, renversa le ministère réformateur, comme cela avait eu lieu dans tous les pays catholiques. Mais ici le roi, qui avait laissé renverser ses ministres, fut lui-même renversé, ainsi que la vieille constitution, contre laquelle ils avaient échoué. Le peuple français se sépara hostilement des classes supérieures, au lieu de se laisser mener et opprimer plus longtemps par elles. L'âge d'or, qu'on s'était attendu à voir descendre par la voie unie des réformes opérées d'en haut, se transforma en période d'une terrible révolution éclatant par en bas. Les expériences faites semblèrent démontrer que des réformes, même graduelles, ne pouvaient être opérées sans la volonté du peuple lui-même et sans la force qui réside dans cette volonté; que les pouvoirs dominateurs ne pouvaient être amenés à faire d'aussi grands sacrifices à l'État, sans y être contraints par la violence et la nécessité. L'esprit de l'histoire se brisa en France. Le libre esprit du protestantisme, qui n'avait pu pénétrer chez les nations latines par la voie directe de la réforme religieuse, s'y infiltra à présent par la route détournée de la littérature, et rapprocha immédiatement la France du même but, où on était parvenu dans les libres États germaniques, au milieu des luttes religieuses; et ce but était de développer l'activité nationale et la liberté dans le domaine politique. Les peuples devaient désormais accomplir ce que les princes avaient commencé; non-seulement on devait agir pour le peuple, mais aussi par le

peuple; les nations ne devaient plus être rendues heureuses par des théories, mais par leur propre volonté libre appliquée à leur propre satisfaction, ce qui est la fin la plus élevée où un État surtout puisse aboutir. Les réformes par le peuple devaient prendre la place des réformes par le prince, le gouvernement propre être substitué à la tutelle politique et la législation par le peuple, à l'absolutisme royal. Cette différence peut être exprimée en deux mots : au lieu d'une amélioration dans le gouvernement, il devait y avoir une réforme dans la constitution. C'est pourquoi l'action décisive du peuple semblait indispensable. L'expérience ne nous a jamais encore donné l'exemple de la possibilité d'opérer une transition durable et sincère de la monarchie absolue à une monarchie constitutionnelle, ou de frayer une route royale à la liberté du peuple. Les monarques les mieux intentionnés, les plus désireux de réformes dans l'État, se sont toujours bornés à quelques concessions en fait d'administration, concessions qui n'ont jamais été garanties au peuple sans une constitution. Aucun des princes, qui essayèrent alors les réformes les plus hardies, ne donna une constitution. Frédéric II admirait l'État des Quakers de la Pensylvanie, il laissa volontiers à Neuchâtel ses libertés, sans avoir l'idée même en apparence de préparer seulement pour ses propres sujets des libertés analogues. Et lorsque, en France et en Pologne, des changements de constitution furent projetés et opérés, les princes jurèrent une alliance contre ces deux pays.

Nouvelles théories de constitution politique et sociale.

A côté des réformes administratives des princes marchaient, dans la littérature française, les systèmes d'économie politique; à côté de l'élan révolutionnaire du peuple vers un changement dans la constitution, les doctrines hardies d'une philosophie de l'État plus libérale qui poussaient à de nouvelles réformes politiques dans l'avenir. Machiavel, de son temps, avait cherché un remède aux maux infligés à l'État par

le système féodal, dans un absolutisme politique temporaire et favorable au peuple. L'absolutisme avait réellement fait cesser les injustices les plus criantes; les plus légères étaient restées debout. Mais à côté du premier mal, le despotisme en était devenu un second, plus grand, parce qu'il avait abandonné les intérêts de l'État pour ses intérêts personnels, qu'il avait perpétué son autorité, exagéré la centralisation unitaire et produit ainsi le désordre dans l'État et une contradiction frappante entre les conditions de la vie et les droits de la civilisation. Montesquieu et Rousseau s'attaquèrent à ces vices d'une manière toute différente. Montesquieu retrouvait le principe du mal dans les restes du système féodal, qui avait détruit tout patriotisme. Recherchant une meilleure organisation politique, il reporta ses regards dans le passé sur la vieille constitution germanique, qui lui paraissait avoir dégénéré dans l'institution de la féodalité, mais avoir été parfaitement rétablie dans la constitution anglaise avec ce sentiment patriotique perdu du monde ancien. Aussi Montesquieu recommanda-t-il cette constitution dans un ouvrage d'un caractère tout scientifique, accessible seulement à un petit nombre d'hommes instruits. Il s'y exprima avec ménagement et timidité; il voudrait apprendre à penser, parce qu'il n'ose pas tout dire; il voudrait, tout en faisant l'éloge d'une constitution libre, ne pas censurer ce qui existe sous ses yeux; il trouve même qu'il ne faut pas désirer trop de raison ni trop de liberté, parce que partout l'homme se meut mieux en se tenant dans un certain milieu qu'en se jetant dans les extrêmes. Tout ce que Montesquieu ne voulait pas, Rousseau précisément le fit avec d'autant plus de crudité; et de tout ce que Montesquieu voulait et enseignait, Rousseau enseigna précisément le contraire. Il prêcha la liberté poussée dans ses dernières limites; et pour lui l'expérience n'avait pas la moindre valeur en présence des prétentions de la raison à régler la vie politique. Et cette doctrine il la prêcha, en s'adressant à tous, sous une forme saisissable pour tous, et en s'attaquant ouver-

tement à tout ce qui existait. Il voyait le principe du mal dans la tyrannie devenue chose permanente, et non dans les restes de la féodalité. Il se souleva contre Saumaise et Grotius, qui avaient érigé le despotisme en système et il opposa à leur théorie de l'esclavage et de l'assimilation de l'homme à l'animal les droits imprescriptibles de l'homme. Il se moqua, sur le terrain politique, de la doctrine luthérienne, de l'obéissance passive, d'après laquelle Dieu, dans sa colère, envoie les mauvais rois en guise de châtiment. Qu'on sache, disait-il, si nous devons supporter un mauvais maître, que c'est une raison de plus pour que nous en choisissions un bon; s'il est bon que le peuple se soumette à un plus fort que lui, il vaut encore mieux qu'il secoue l'autorité. Le calvinisme de Genève se manifestait dans ces principes. La révolution politique devait être prêchée maintenant de ce lieu de refuge de l'esprit français affranchi, tout comme jadis la réforme religieuse. C'étaient les vieilles doctrines politiques des calvinistes qui servaient de base aux théories de Rousseau. Ainsi Junius Brutus (Languet), vers 1577, avait déjà établi qu'en vertu d'un contrat naturel tacite, les lois sont au-dessus de la volonté des princes et déclaré que le peuple est en droit de maintenir par la force l'autorité de la loi, puisque c'est le peuple qui constitue l'État et non pas le roi. C'était également ainsi que Milton avait déjà déclaré inné et inaliénable le droit des hommes et des peuples à la liberté. C'était ainsi que déjà dans le droit des communautés calvinistes d'interpréter la loi religieuse, était contenu en pratique le principe politique de la législation du peuple, de la souverainete du peuple. Rousseau travailla dans ces mêmes idées. Il s'éleva avec fureur contre cette monstruosité qu'un homme dût au hasard de la naissance de régner comme monarque héréditaire sur un peuple, et que des enfants dussent gouverner des vieillards, un petit nombre la masse. A la doctrine hiérarchique de l'État il opposa un droit naturel; au rêve théologique du droit divin des monarques, la fiction juridique du contrat social. Si la Révélation aboutit à

la monarchie, lui aboutit par la raison et le droit naturel à la souveraineté du peuple. C'est pourquoi il haïssait la constitution anglaise, dont Montesquieu faisait l'éloge. Son idéal de forme du gouvernement était la Constitution politique des Germains primitifs, celle qui était réalisée en Suisse, en Amérique et dans les Pays-bas, c'étaient les petites démocraties. L'abîme qui existait entre ses théories et la condition de tous les grands États européens ne l'ébranlait pas. Pour lui la pensée l'emportait sur toute considération de réalités et de rapports existants, et il avait la ferme confiance que l'avenir s'affranchirait du présent aussi bien que du passé. Pour lui une injustice invoquant le bénéfice du temps n'avait aucune valeur devant le droit primitif et inaliénable; et il conseillait sans hésiter au peuple d'user de sa force pour assurer son droit. Là résidait la puissance extraordinaire de ses doctrines. L'idée d'un contrat social comme point de départ originaire de l'État, n'est rien qu'une illusion nouvelle à la place d'une ancienne. Mais, si l'on envisage isolément les différents moments, où un peuple politiquement mûr ne veut pas souffrir plus longtemps une domination arbitraire, alors toute révolution est la confirmation des principes de Rousseau, et ces principes servent d'étendard pour toute révolution. L'État ne commence pas, mais à son apogée, il est entré dans la sphère de la souveraineté populaire. A l'origine des États il y a des contrats sociaux et la souveraineté populaire, tout au plus dans les colonies, qui sont comme des branches détachées d'États arrivés déjà à une plus grande maturité politique. L'exemple de la situation de l'Amérique du Nord a évidemment influé sur les vues de Rousseau; il a adopté les circonstances réellement exceptionnelles de cette contrée pour base de ses théories, et celles-ci réagirent sur l'Amérique comme une loi qui pouvait être appliquée universellement. Car Rousseau, avec un instinct remarquable, anticipait sur l'esprit entier du temps, qui couvait les événements politiques extraordinaires bientôt accomplis des deux côtés de l'Océan. On sait combien les faits qui

se passèrent bientôt en Corse, à Genève et en Pologne prêtèrent la main à ses doctrines. L'accord remarquable de celles-ci avec le cours de la révolution française a été signalé. La lutte des idées de nationalité et de cosmopolitisme, soulevées à cette époque, se réfléchit dans les contradictions flagrantes de ses propres théories, et dans les alternatives de ses inclinations et de ses antipathies. Et dans la Constitution américaine, les idées de Rousseau parurent être devenues pratiques, comme les principes d'un nouveau droit politique.

Caractère d'universalité des nouveaux principes de liberté, exprimé dans les théories françaises et dans la pratique américaine.

La coïncidence de ces nouvelles théories politiques avec leur réalisation lors de la proclamation de l'indépendance des colonies d'Amérique, précipita la réaction des mouvements en faveur de la liberté du nouveau monde sur l'ancien. On s'était seulement attendu à ce que l'Amérique exerçât une influence sur les intérêts matériels de l'Europe, mais maintenant l'influence morale et politique apparaissait comme la plus importante. Les premiers émigrants, dans le XVII[e] siècle, avaient déjà eu en partie la conscience qu'avec leurs institutions républicaines ils deviendraient un modèle pour toutes les nations. Et cette prévision avait été justifiée, avant même que la surprenante prospérité du nouvel état n'y concourût. Ce que cet exemple offrait de séduisant et d'efficace résidait d'ailleurs dans la seule Constitution en elle-même, et son succès rapide s'explique par l'éducation politique arrivée à sa maturité et se propageant de plus en plus avec le temps. Le côté attrayant de la Constitution résidait dans sa grande liberté, dans son caractère tout rationnel et naturel, dans sa fidélité aux principes fondamentaux et à leurs conséquences logiques, dans sa facilité à être appliquée à tous les peuples qui étaient mécontents de leurs institutions actuelles et qui n'avaient rien

découvert de bon à conserver dans l'organisation de leur passé. C'était-là le point, par où la Constitution américaine en vertu de la solidité de ses principes trouva le moyen le plus efficace de faire sentir son action. Jusque-là dans tous les mouvements en faveur de la liberté il n'avait été question que de libertés et de droits particuliers. Dans leur désignation même se trahissait l'idée d'une exception insuffisante à la servitude universelle. Et, dans un pays comme la France, ces libertés partielles étaient elles-mêmes tombées dans l'oubli; celles dont on se souvenait étaient incomplètes et guère désirées. Mais en Amérique on établit un droit égal pour tous, non comme un droit positif, acquis en guise de propriété privée, mais comme un droit inné, naturel, indépendant de la loi et de la coutume. On proclama la liberté universelle, non comme fait historique, mais comme idée. On ne rattacha plus les exigences politiques aux rapports existants ni aux dogmes religieux. On leur donna pour base les idées politiques subsistantes par elles-mêmes et on les appliqua à des hommes, qui, par suite de la résurrection intellectuelle du siècle, avaient commencé à penser aux questions politiques. On reconnut comme principes dirigeants en fait de législation politique des principes universels de la raison; on signala la liberté et l'humanité comme des faits spirituels certains qui, abstraction faite de toute circonstance spéciale, doivent dominer en leur qualité de principes généraux toute législation particulière. Ces deux propriétés, l'idéalité et l'universalité, cette reconnaissance de l'idée politique et de sa généralité, furent la cause de la transformation complète opérée depuis lors dans les conditions et l'éducation politiques du monde; car elles émancipèrent graduellement les peuples au point de vue politique, elles élargirent l'esprit et renforcèrent la vigueur, qui avait produit la révolution américaine même, elles réveillèrent chez la masse l'intérêt pour les avantages et les destinées politiques. La redoutable puissance cachée dans ces deux propriétés des principes politiques de l'Amérique, on ne la ressentit pas tout d'abord. Ce ne fut que lors-

qu'ils firent éprouver leurs premiers effets en France, lorsque la même conscience du but politique et sa généralité commencèrent à s'y faire jour, lorsque les hommes de 1789 vantèrent leur révolution, comme un premier pas vers l'affranchissement de l'Europe entière, comme un monument élevé pour l'instruction du genre humain tout entier, ce fut alors seulement que les partisans des anciennes institutions en Angleterre se mirent à trembler, bien que, peu de temps auparavant, ils eussent plaidé la cause de la liberté de l'Amérique. Dès ce moment les cabinets européens formèrent des alliances hostiles aux peuples et combattirent les nouveaux principes d'organisation sociale par une politique imbue des mêmes tendances que celles qu'on avait pu remarquer jadis à l'occasion de la guerre faite aux différentes croyances religieuses. Gentz pressentit alors le plus parfaitement la métamorphose radicale qui, en vertu de cet esprit nouveau, devait s'opérer dans le caractère total de l'histoire. Il comprit que, dans toutes les révolutions antérieures, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, on avait cherché à atteindre un but purement national, local, particulier et même sans avoir la conscience claire de ce qu'on faisait, tandis que les nouvelles révolutions d'Amérique et de France avec leur caractère d'universalité s'appliquaient par leurs causes, par leurs résultats, par leurs principes, à tous les siècles, à toutes les nations. C'est en cela qu'il s'aperçut que résidaient leur force et leur importance et, dans la conscience du but poursuivi, il voyait un danger permanent; car ce fait devait survivre à la révolution elle-même, constituait un legs pour les masses et devenait la propriété commune du monde.

Contre-coup de la révolution américaine sur l'Europe.

La liberté américaine en passant en France constata, dans la plus forte mesure, son caractère d'universalité. La marche de toutes les libertés politiques et religieuses, qui s'était jusque-là poursuivie de l'Est à l'Ouest, parmi les seules nations

germaniques protestantes, fut arrêtée en Amérique devant des limites naturelles et rejaillit alors de l'Ouest sur l'Est. L'idée politique s'était affranchie en Amérique de toute immixtion d'idées religieuses; au sein de l'esprit démocratique pur qui régnait là et sous l'influence duquel des membres de toutes les nations vivaient également contents, elle s'était même débarrassée des distinctions étroites de nationalités. Les traits caractéristiques particuliers du protestantisme germanique n'étaient plus une condition nécessaire de son efficace ultérieure. A son retour en Europe, elle conquit d'abord la plus grande des nations catholiques et latines. Un tout nouveau monde lui fut ouvert par là comme champ d'action. De même que le despotisme oriental avait autrefois donné accès aux institutions absolutistes en Europe, de même la démocratie devenue dominante en Occident commença alors à exercer son impulsion dans la direction opposée.

Révolution française.

Si le déclin des nations latines devait être arrêté et remplacé par une nouvelle prospérité, la France seule pouvait, par son exemple, ouvrir la voie. Elle avait, du moins, été récemment agitée par les nouvelles tendances vers la liberté; elle venait également de passer par une grande révolution morale; grâce à son contact avec l'Angleterre elle était stimulée à rivaliser constamment avec celle-ci en politique. Le danger, au devant duquel la France marchait au xviiie siècle, était de tomber dans la même apathie politique, dans le même bourbier moral, où l'Italie et l'Espagne avaient perdu toute puissance à l'extérieur, et à l'intérieur toute spontanéité d'existence. La France avait sous les yeux l'incommensurable avance que l'Angleterre avait prise sur elle par la liberté de son allure en politique, par son activité spontanée et progressive, expression de son caractère national. La France devait nécessairement s'efforcer de s'assimiler les ressources et les for-

ces qui naissent de la participation du peuple à la conduite de l'État. C'était donc un instinct juste, plus national encore qu'aristocratique, qui inspira à des Anglais, comme Pitt, une haine aussi peu dissimulée pour la révolution française. Ils appréhendaient la puissance rajeunie que la France aurait retirée d'une constitution analogue à la Constitution anglaise; et c'est pour cela que Pitt se consolait volontiers à la pensée que les Bourbons ne sauraient pas recueillir les fruits d'une pareille organisation. Tout au commencement de la révolution une seule idée se présentait à l'esprit des Anglais, c'est que la France adopterait, à la recommandation si vive de Montesquieu, la Constitution anglaise. L'appréhension que la Constitution américaine pût y prendre pied, que Rousseau prévaudrait sur Montesquieu, se modifia par suite des exagérations de la République et s'évanouit avec la dictature de Napoléon. Il parut d'ailleurs contraire au bon sens de vouloir fonder les institutions d'un État jeune sur une antiquité caduque, les habitudes simples de la liberté sur une civilisation raffinée à l'excès, l'égalité sur une société où il existait encore tant de distinctions. Il parut impossible de penser qu'on voudrait renoncer à tant d'institutions et de forces de l'État, par le maintien desquelles l'Angleterre avait retiré de si grands avantages. Mais ces institutions et ces forces n'avaient pas conservé en France sur l'État, cet effet bienfaisant, qui seul avait rendu possible leur maintien en Angleterre. Quel attrait n'avaient pas pour les Français les nouvelles théories politiques de leur littérature, déchaînées contre ces vieilles institutions politiques, dont ils rougissaient et qui les avaient opprimés ! Comme le parallèle de toutes deux devait les porter au renversement d'un ordre de choses suranné! La France avait bien une histoire interne de sa Constitution, mais une triste histoire. Elle avait des formes, mais des formes usées. Elle avait des traditions, mais des traditions exécrées. La royauté y était devenue un despotisme permanent avec la force militaire pour appui. Les droits des États-généraux avaient été perdus depuis deux siècles. Les institutions pro-

vinciales étaient sans lien commun, sans plan. La bourgeoisie, la partie la plus importante de la société, au point de vue économique, n'avait point de représentation. L'aristocratie possédait plus de la moitié du sol de la France, libre d'impositions; elle opprimait la multitude dépourvue de droits; en outre, quant à son importance politique, c'était un corps expirant, qui de plus, dans la fameuse nuit d'Août (événement à peine croyable en Angleterre) avait complété sa propre destruction. Telle était la situation de la France, contre laquelle vinrent échouer les tentatives de réforme de Turgot et de Malesherbes; mais elle avait depuis longtemps été minée par cette révolution intérieure des esprits, qui avait fait secouer tous les vieux préjugés et détruit de longue date le respect consacré des institutions existantes. Il n'était donc pas à supposer qu'on y pût élever un édifice constitutionnel, comme en Angleterre, avec aussi peu de peine et en employant des matériaux aussi décomposés, à une époque où la royauté auparavant par le nivellement de la société, et la littérature par la franchise de ses attaques contre toute oppression gouvernementale, avaient commencé à démocratiser l'esprit public. Mais il était également aussi peu à supposer que cet esprit démocratique aurait surmonté, avec la même facilité qu'en Amérique, les obstacles que lui opposait le vieil ordre social avec ses institutions. Car enfin ces institutions étaient toujours là debout; et ce que les Américains avaient laissé derrière eux en Angleterre, devait ici être abattu sur place. Atteindre un pareil résultat dès le premier assaut, c'est ce que le règne même de la Terreur ne put effectuer que temporairement. Si la France dans sa révolution avait pu se prononcer d'une manière ferme et décidée pour l'une des deux Constitutions, pour l'anglaise ou pour l'américaine, un grand coup eût été frappé en Europe en faveur de la domination future de *cette* Constitution. La cause de la liberté eût été assurée en France, aussi bien que dans notre continent. Alors ce triumvirat d'États libres, que Fox envisageait comme un boulevard insurmontable pour le despotisme, eût

été formé dans l'Ouest. Mais prendre pareille décision était chose impossible en France. Le caractère particulier de cette nation, sur lequel nous avons appuyé dans son histoire entière, ce caractère d'oscillation entre les éléments protestants et catholiques, germaniques et latins, libres et despotiques, l'emporta une fois de plus encore dans cette grande crise.

Instabilité des nouvelles Constitutions en France.

Ce caractère de fluctuation ne se montra pas précisément dans ces brusques transitions, par lesquelles passa la révolution, de la monarchie absolue à la monarchie limitée, de là à la république, de celle-ci à l'oligarchie, puis à l'absolutisme, puis de nouveau à la monarchie constitutionnelle. En effet ce mouvement précipité à travers tous les degrés du développement historique, cette évolution rapide dans le cercle entier de la vie politique, forme la nation, constitue l'existence de *toute* révolution, ainsi qu'il résulte de l'expression littérale du mot lui-même. En Angleterre également ce phénomène d'évolution s'était produit; mais là le caractère du peuple, au milieu de toutes les phases de la révolution, détermina le retour à cette forme traditionnelle du gouvernement constitutionnel, dont l'absolutisme ne s'était jamais entièrement affranchi, pour laquelle s'étaient prononcés sous la République un grand nombre de particuliers dans leurs protestations, et dans des soulèvements successifs, vers laquelle le chef même de la République s'était volontairement retourné, à laquelle la nation enfin voua de nouveau un attachement unanime et durable. Ce caractère d'oscillation du peuple français se manifesta bien plus en ce que ni pendant le cours de la révolution, ni à sa fin, ni dans les temps qui lui succédèrent, il ne témoigna de prédilection instinctive pour une forme quelconque de constitution bien déterminée, et que les différentes formes de constitution, dont on fit l'essai, ne furent jamais mises en pratique d'une manière complète et avec esprit de suite. Cela est

surtout frappant dans la première tentative de formation d'un État constitutionnel (Constitution de 1791). L'idée principale d'une constitution mixte y avait été complétement perdue de vue. La bourgeoisie n'avait conquis de droits politiques, que pour en abuser aussitôt. Au lieu de garder, comme en Angleterre, quelques ménagements pour les priviléges les plus essentiels de la monarchie et de se placer sur le même rang que les classes supérieures, avec jouissance des mêmes droits, on réduisit, pour ainsi dire, à néant la prérogative royale, et quant à la noblesse et à la pairie, quant à toute distinction héréditaire de classes et de toute espèce de priviléges, on les abolit d'un seul coup. Mais tandis que par ce procédé le tiers-état avait paru supprimer, dans un esprit parfaitement démocratique vis-à-vis des couches supérieures de la société, toute distinction et tout privilége de castes, il fit à son tour lui-même scission, dans un esprit tout à fait aristocratique vis-à-vis des couches inférieures, avec une quatrième classe, dépourvue de droits politiques, qu'on peut appeler les citoyens passifs et il se créa pour soi-même un nouveau droit privilégié. Dans cette contradiction la bourgeoisie pouvait sembler au moins avec d'autant plus de raison avoir songé à sa domination exclusive. Cela aussi n'était vrai qu'en apparence. Dans l'introduction à la Constitution de 1791, le principe de la souveraineté du peuple, de la participation de tous à formuler la volonté générale, est formellement exprimé et presque toutes les conséquences essentielles d'une organisation complétement démocratique avaient été introduites dans la Constitution. La bourgeoisie se suscita par là ou seconda son adversaire naturel d'en bas, le quatrième état, parce qu'elle s'était privée simultanément de tout appui d'en haut et qu'elle avait forcé la noblesse à émigrer, le clergé à résister, le roi à fuir. C'est ainsi qu'à cette époque d'activite dévorante et au sein de ce peuple déchiré par des contradictions intérieures, la forme constitutionnelle de gouvernement, qui avait surtout besoin de durée et du bon vouloir de toutes les classes de la société

pour arriver à son perfectionnement, se détruisit par sa propre faute. Mais à leur tour les formes de gouvernement bien plus simples qu'on adopta alternativement dans la suite, donnèrent naissance aux mêmes déchirements intérieurs. Le quatrième état, par *sa* révolution, obtint la Constitution de 1793, la République, le suffrage universel, l'égalité politique complète de tous les citoyens, le pouvoir illimité du peuple, toutes les conditions de la démocratie américaine. Au lieu pourtant que le principe d'individualisme poussé dans ses conséquences (comme dans les théories de Rousseau et dans la pratique de toute démocratie) aurait dû aboutir à une sorte d'indépendance personnelle, au gouvernement propre des membres naturels de l'État, toute idée de fédéralisme, si parfois elle était conçue sérieusement, fut étouffée dès son apparition sous l'ascendant de la capitale. La République rivalisa avec l'absolutisme à exagérer la centralisation non seulement du gouvernement, mais encore de l'administration, et par là prépara le terrain pour le despotisme. Lorsque Bonaparte ensuite ramena le régime absolu de Louis XIV, fonda un état militaire avec une nouvelle noblesse féodale et rétablit un empire universel, ce despote, le plus fort et le plus arbitraire de tous, conserva le germe le plus profondément républicain de la révolution et renforça son mobile le plus puissant; car, conformément au génie français, il maintint et caressa l'égalité; dans sa législation il adopta des dispositions essentiellement démocratiques, et tout cela concourut à laisser de nouveau la voie ouverte au retour de la démocratie. Si cette oscillation entre des directions tout à fait opposées et ce penchant pour les extrêmes trouvèrent un aliment dans le caractère national des Français, il est cependant juste de dire que les circonstances extérieures jouèrent de nouveau à cette époque le rôle le plus important en jetant forcément la France dans ces extrêmes. La situation isolée de l'Angleterre a sa part non seulement dans la prospérité de ce pays, mais en outre dans la sagesse de sa Constitution et dans le

caractère réfléchi et plein de mesure de son peuple; il n'a été donné à aucun peuple sur le continent d'arriver aussi facilement à acquérir cette qualité avec toutes ses conséquences. De même que la France au XVI[e] siècle, avait été obligée par la grandeur menaçante de l'Espagne à revenir au système de renforcer le plus possible l'unité de l'État, de même pendant la révolution elle courut derechef de tels dangers, que l'unité dut encore passer pour le premier bien de l'État. Or précisément les gouvernements plus modérés, la monarchie constitutionnelle de Louis XVI et le Directoire, à deux reprises différentes ne montrèrent pas assez de bon vouloir ou pas assez de vigueur, pour résister à la redoutable coalition des princes de l'Europe. La première fois il fallut recourir au régime de la terreur du Comité de salut public, pour rassembler d'une manière efficace les forces de toute la nation; la seconde fois, à l'empire univerel et au despotisme militaire, pour battre avec leurs propres armes les grands États de l'Europe orientale.

Effets de la révolution française sur les nations étrangères.

A partir de l'époque du consulat il était à prévoir que l'œuvre de transformation du gouvernement en France, trop rapidement opérée et trop rapidement renversée, devrait être de nouveau reprise pour pouvoir être menée à bonne fin avec lenteur et maturité. La révolution avait dès ses premiers pas créé des institutions, qui s'écroulèrent alors, mais les principes salutaires résultant de cette commotion restèrent debout; ils ne purent être longtemps violés ni par le grand conquérant, qui dédommagea la France de la perte de la liberté par la puissance et la gloire, ni par une restauration maladroite des Bourbons, ni par leurs continuateurs plus habiles, sans qu'on en ait tiré vengeance avec le temps et sans qu'on ait été amené à rétablir les libertés contestées; et dans l'avenir aussi toute violation analogue produira la même réaction. Alors même, lorsque les premiers fruits précoces de la révolution tombèrent

prématurément, cela ne se passa pas sans que ces fruits ne jetassent des germes en France et au dehors sur le sol étranger. La France parut destinée à répandre sur le continent, en guise de semence, ce fruit qu'elle n'avait pu cultiver qu'au milieu de luttes intérieures. Napoléon lui-même agit dans ce sens de la façon la plus extraordinaire, précisément tandis qu'il semblait détruire l'ouvrage de la révolution en France. Despote au dedans, il devint le révolutionnaire le plus dangereux au dehors, et les hommes d'État autrichiens l'ont toujours envisagé comme tel, même quand il montra le plus d'empressement à rentrer dans la voie de la monarchie légitime. Il raffermit les idées révolutionnaires en réalisant et en propageant ce qu'il y avait de plus durable et de plus utile à conserver en elles, en le faisant avec mesure, avec régularité et en donnant l'impulsion de haut en bas. Il avait appris à connaître la difficulté de contenir des multitudes déchaînées et il rebroussa le chemin de l'histoire de 20 et 30 ans en deçà; car interrompant le cours de la révolution, il reprit les réformes princières du XVIIIe siècle, qui de leur côté avaient été interrompues par la révolution; il reprit le principe de ces temps-là (qu'il rappela dans une lettre à Charles IV) : Tout pour le peuple, rien par lui. Ces réformes avaient à présent pour appui, ce qui leur manquait jadis, la double force des événements de la révolution et de la puissance de l'Empereur. Elles brisèrent donc, même dans les pays catholiques et latins, la résistance des classes supérieurs et du peuple, et en peu d'années elles opérèrent dans toutes les parties du monde des changements, qui sans cette impulsion vigoureuse auraient encore coûté des siècles de préparation. La vieille Espagne fut rajeunie grâce à ces influences et il s'y développa sans peine au bout de quelques années, au sein d'un amas de difficultés, un nouvel ordre de choses, que le pays n'aurait plus été capable de créer avec ses propres forces. Le sommeil de trois siècles de l'Italie, ses préjugés religieux, son inexpérience politique furent secoués et brisés; le magnifique horizon de l'unité nationale lui fut

dévoilé, cet horizon contre l'apparition duquel l'influence de la papauté avait toujours travaillé, et qui depuis longtemps travaille contre l'influence de la papauté. La suppression de quelques centaines de petits États de l'Allemagne y détruisit d'un seul coup l'organisation féodale de l'Empire. Cet acte de violence nécessaire, qui maintenant est mis sur le compte de l'étranger, et auquel les Allemands ne se seraient que difficilement décidés d'eux-mêmes, fournit la première perspective d'une plus grande unité politique de l'Allemagne. Les petits États agrandis de création napoléonienne sont devenus dès lors le foyer qui servit à entretenir sur toute la surface du pays le feu de l'agitation politique. A partir de l'administration de Stein, la Prusse fut entraînée dans la sphère des États, qui subirent des réformes décisives de haut en bas, en vertu de principes que la législation reconnut expressément avoir empruntés à l'exemple de la révolution française. A quelques-uns des pays dépendant de l'Empire français, comme les royaumes d'Italie, de Naples, de Westphalie, d'Espagne, Napoléon octroya des constitutions. Ce n'étaient que des simulacres de constitutions, mais elles n'en habituèrent pas moins les peuples à une certaine dose de liberté constitutionnelle et elles servirent à quelques-uns d'école politique. Sous ce rapport Napoléon franchit le cercle des réformes du XVIII[e] siècle, qui ne concernaient que l'administration; mais il le fit avec précaution. Du reste, il se renferma de préférence dans ce cercle, tout en y marchant à grands pas. Des alliances, des échanges d'avantages, des relations commerciales, des liaisons intimes entre les différents membres de la famille européenne furent portés par lui à un degré d'extension qu'on n'avait jamais connu antérieurement. Quelque oppressive et exorbitante que fût la situation créée par son blocus continental, cette mesure imprima cependant une impulsion inouïe à l'industrie européenne. La sphère d'activité de Colbert était concentrée jadis dans un petit espace, comparé aux immenses étendues de pays, sur lesquels

l'influence de Napoléon se faisait ressentir, soit en tirant partie des terres et des hommes, soit en construisant des canaux et des routes, soit en fondant des établissements scientifiques et polytechniques. Quant à l'administration des États-vassaux, quelque pesante qu'elle fût, cependant il y règna plus d'ordre, plus de simplicité, plus d'ensemble. L'organisation de l'armée fut modernisée dans les plus anciens États. La création de tribunaux publics fut consacrée dans toute l'Europe occidentale et le principe de l'égalité devant la loi pénétra avec le code Napoléon jusqu'en Pologne. En Russie, on adopta des lois empruntées au droit civil français et jusque dans ces contrées lointaines il y eut émulation pour mieux organiser les écoles. Jamais un coup plus universel et plus vigoureux ne fut porté aux restes tenaces du feudalisme que par la main puissante de Napoléon. Les classes inférieures apprirent pour la première fois à cette époque à entreprendre cette lutte et à la poursuivre, comme leur propre affaire; et il n'est pas d'inimitié qu'ait mieux méritée ce despote souverain que celle de la noblesse féodale dans toute l'Europe. A Naples et en Espagne, où les immunités de la noblesse étaient les plus considérables, où la domination féodale était le plus enracinée, celle-ci fut ébranlée et en partie mise à l'écart; en Allemagne, l'ordre teutonique et la noblesse immédiate de l'Empire disparurent en bloc. Le même coup atteignit les abus de la hiérarchie cléricale. C'étaient des bienfaits que ces actes de violence, par lesquels le sombre esprit du catholicisme était brisé en Bavière et dans les pays analogues, les biens ecclésiastiques confisqués, les couvents diminués ou supprimés, quand la chose était possible, et une fin mise à la domination spirituelle en Allemagne. La sécularisation des États et des biens ecclésiastiques dans ce pays porta au bras temporel de l'Église, qui s'était étendu ici sur un espace de 2,000 milles carrés et sur plus de trois millions d'hommes, un coup plus terrible que celui qui lui avait été porté même par la réforme. Bien que çà et là plusieurs de ces améliorations aient de nouveau disparu,

elles n'en ont pas moins, par leur profonde atteinte et leur extrême diffusion, bouleversé complétement la société, et imprimé leur empreinte sur l'histoire des temps les plus rapprochés de nous.

Guerres d'affranchissement.

Non seulement les bienfaits et les améliorations procurés toujours aux peuples vaincus par Napoléon, mais en outre et dans une plus grande proportion les mesures prises précisément pour les opprimer, tout concourut à favoriser la liberté générale. Napoléon, à une époque où l'on se serait le moins attendu à un pareil événement, travailla avec plus de bonheur et plus de perspicacité que n'importe lequel de ses prédécesseurs à fonder un empire français universel. Tout en défendant la France, il avait réussi comme en se jouant à faire de grandes conquêtes; stimulé par sa prédilection pour l'Italie, encouragé par l'aveugle confiance de son peuple, par la pitoyable condition de l'Allemagne et de toutes les dynasties voisines, autorisé à agrandir le territoire de la France par l'exemple du partage de la Pologne opéré frauduleusement par les puissances de l'Est, il était entré ainsi dans la voie des conquêtes; la jalousie profonde des Français pour l'Angleterre le poussa à les étendre à l'excès. L'Angleterre, pour compenser ses pertes en Amérique, s'était richement dédommagée dans les Indes orientales et occidentales, et en prenant possession de quelques positions précieuses en Europe et en Afrique; par des motifs constitutionnels et nationaux elle s'était opposée à la République française et elle contrecarra les entreprises du parvenu victorieux par les mêmes raisons qui jadis avaient armé Guillaume III contre Louis XIV. L'Angleterre combattit pour l'équilibre européen dans une lutte, auprès de laquelle les guerres puniques, qui servaient de point de comparaison à Napoléon, étaient éclipsées, abstraction faite d'ailleurs de leur issue. Et Napoléon, de son côté, déploya contre le peuple insulaire des ressources telles, que les efforts

puissants de Charles V et de Louis XIV n'étaient à leur égard que des jeux d'enfants. Il aurait volontiers tout offert à n'importe quelle grande puissance européenne, qui aurait promis d'être son alliée toujours fidèle et empressée contre l'Angleterre. Dans l'opiniâtreté de son emportement, il vendit aux États-Unis les précieuses colonies françaises de l'Amérique du Nord, sachant bien que par là il portait à jamais le coup le plus violent aux Anglais. Il chercha à triompher de l'Angleterre par un chemin détourné, en soumettant l'Europe entière. Il s'érigea donc en Empereur d'Occident, plaça sur sa tête la couronne de fer d'Italie, rétablit l'empire de Charlemagne en imitant à dessein celui-ci, rétablit la hiérarchie cléricale et la papauté en imitant à dessein Charles V, afin d'avoir, en s'appuyant sur le catholicisme et en profitant de l'autorité papale, un moyen de plus pour dominer le monde. Aucun maître de l'univers auparavant n'avait mieux réussi dans ses combinaisons que lui, à l'époque où il avait à moitié anéanti la Prusse, totalement affaibli l'Autriche, enchaîné la Russie dans son alliance, soumis ou placé sous sa dépendance la Hollande, l'Italie et l'Allemagne, et où il songeait maintenant à mettre à la tête de l'Espagne et du Portugal des princes de sa famille, ce qui lui aurait en même temps procuré les colonies américaines de ces deux derniers pays. Mais à la suite des conquêtes, de la confiscation des trônes, de l'oppression des peuples, incorporés ou rattachés à cette domination universelle, devaient se manifester des phénomènes qui, précisément à cause de la puissance excessive de cet empire et de ce despotisme trop tendu, devaient tourner au profit de la cause de la liberté. Avant tout les peuples secouèrent le mutisme auquel ils s'étaient accoutumés sous la domination de la monarchie et au sein de leur soumission à des dynasties acceptées; l'auréole qui entourait les têtes couronnées disparut. D'abord il se forma autour de la France une ceinture de petites républiques, et lorsque celles-ci s'éclipsèrent, les nouvelles organisations monarchiques qui prirent leur place, causèrent peut-être encore

plus de tort au principe monarchique que les républiques elles-mêmes. Le démembrement des nations par la formation des nouveaux états-vassaux de Napoléon brisa leur histoire en même temps que le sentiment national et par là déracina le monarchisme. Ajoutons que le grand nombre de princes et de rois ennemis déposés, chassés ou bannis par l'Empereur, les princes ses amis, si souvent maltraités et tourmentés par lui, les princes, ses parents, considérés par lui comme des employés amovibles, tout cela parut rappeler au monde que les princes aussi sont de simples mortels; ce dont on se souvenait encore en 1830 et en 1848. Quel changement s'était opéré dans la face des choses, quand on vit à Erfurt le plus ancien des Césars exclu de la cour des souverains et qu'à côté d'un czar à moitié asiatique, dont la puissance, toute proportion gardée, était encore très-récente, se tenait le nouveau parvenu, plus puissant qu'eux tous, qui, de son côté, devait aussi tomber en peu de temps de sa hauteur! Cette chute, les alliances changeantes des princes n'avaient pu la produire; les efforts des peuples la firent réussir. Napoléon s'était attiré la haine des princes et de la noblesse; par la façon inouïe dont il se jouait des nationalités et de leur indépendance, par l'exagération des charges résultant de ses occupations militaires ou de ses contributions de guerre, par ses atteintes les plus indignes aux intérêts matériels des masses, il s'aliéna aussi les peuples; la France elle-même, grâce à un régime d'oppression de la liberté personnelle et de la propriété, grâce à la conscription, aux cours prévotales et aux droits réunis, était devenue lasse de sa gloire et de sa grandeur. Napoléon, en 1808, avait espéré armer l'orgueil de toutes les nations contre l'orgueil de l'Angleterre, mais ce fut l'Angleterre au contraire qui arma la haine de tous les peubles contre son insolence et son aveugle absence d'égards. L'oppression de la liberté nationale, la politique de dénationalisation souleva une réaction naturelle du sentiment de la dignité personnelle chez tous les peuples, et ce sentiment

signala partout leur réveil politique. Lorsque l'Espagne s'insurgea contre la France dans un mouvement spontané, l'Angleterre, qui jusque-là n'avait soutenu que de loin et mollement les guerres de cabinets des puissances de l'Europe orientale, courut à son secours en l'aidant à la fois de ses conseils, de son argent et de ses troupes; car là on donnait un exemple aux monarques du continent, on leur montrait comment et par quels moyens il fallait conquérir l'indépendance nationale. Les guerres populaires d'Espagne, de Russie et d'Allemagne annoncèrent, au point de vue local, une nouvelle période pour les nations situées en deçà des frontières de la France, et, au point de vue du temps, dépassèrent en durée la domination française au dehors. Les armes des monarques eux-mêmes furent des armes démocratiques; la lutte contre le tyran fut entreprise au nom de la liberté des peuples par des armées, dans le sein desquelles le sentiment national et politique était vivant; et elle le fut plutôt *pour* les principes modérés de la révolution que *contre* eux. C'est là qu'on reconnaît le point culminant de l'époque, qui mit fin à la révolution d'une manière non moins révolutionnaire qu'elle n'avait commencé.

Réactions.

Dans le cours de la révolution française on s'était jeté dans les extrêmes les plus opposés au milieu des terribles réactions faites dans les deux sens de la terreur démocratique et du despotisme militaire impérial. La liberté de la France à l'intérieur et à l'extérieur l'indépendance de presque toutes les nations de l'Europe avaient été perdues sous Napoléon. La France n'avait pas trouvé dans la puissance et la grandeur de compensation à la perte qu'elle avait essuyée ; ni l'Europe non plus, dans les institutions libérales, que l'Empereur lui avait octroyées. Le mouvement européen de 1813, que Pitt avait prédit déjà en 1805, était devenu nécessaire pour remettre dans une situation normale l'état de choses trop tendu, et

devenu intolérable de cette partie du monde. Il semblait possible d'arriver à cette situation normale en se conformant aux leçons fournies par les événements eux-mêmes; pour cela il s'agissait de réparer à l'extérieur les nombreuses violations de l'indépendance des nations et à l'intérieur de consacrer les libertés et les droits des peuples, appropriés aux circonstances, d'une manière intelligente, franche et loyale, en gardant le milieu entre les extrêmes exagérés de la souveraineté du peuple et de l'absolutisme des princes. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, parut avoir compris cette leçon, bien qu'elle contrariât si fort son naturel. Il fit proclamer qu'il revenait avec un nouveau système politique pour l'intérieur comme pour l'extérieur; qu'il voulait, d'accord avec le peuple, une Constitution libérale, et qu'il abandonnait l'idée d'un grand empire, puisque le mouvement européen pour la paix et l'indépendance des peuples l'avait arrêté dans le cours de ses victoires; son génie avait lutté contre le siècle, mais le siècle était resté vainqueur. En se plaçant à ce point de vue, il montrait qu'il avait parfaitement saisi le sens des événements. Mais plus l'Empereur serait resté sur le trône, plus l'ambition et les autres passions l'auraient infailliblement maîtrisé et aveuglé de nouveau. A la contrainte qu'il s'imposa pendant les cent jours répondit la méfiance de toutes les classes instruites de la société. On avait encore une fois appris par son exemple, le plus grand qui pût être offert, qu'il ne faut rien attendre des réformes princières, émanées d'en haut, et que les peuples ne peuvent compter sur la possession assurée *de leurs libertés*, que s'ils se sont donné eux-mêmes la peine de les acquérir et de les défendre. L'expérience vint encore confirmer cette vérité, lorsqu'à la place de Napoléon les puissances alliées commencèrent à diriger les affaires de l'Europe. D'abord elles parurent aussi avoir profité des leçons du passé et vouloir rétablir la paix du monde en poursuivant ce double intérêt, l'indépendance extérieure des peuples et une liberté modérée à l'intérieur. Mais ces leçons de l'expérience furent bientôt étouffées sous les procédés qu'on

mit en pratique, tout comme les bons principes dans leur application. Au congrès de Vienne on entremêla les États et les peuples, pour l'indépendance desquels on s'était soulevé, et on se les passa les uns aux autres suivant son bon plaisir ou ses intérêts fortuits. On avait promis des libertés constitutionnelles à la France, à l'Espagne, à la Pologne, à la Prusse, à tous les États d'Allemagne, mais au premier indice que les peuples voulaient profiter de leurs constitutions, on supprima la liberté et les promesses.

Cinquième Section.

Transition à l'histoire de nos jours. — Aperçu des mouvements populaires du XIXe siècle. — La Russie et la stabilité. — Faiblesse de l'esprit conservateur. — Force du mouvement. Son caractère instinctif. — Son universalité et son identité.— Sa marche régulière.— Son avenir. — France. — Allemagne.

Transition à l'histoire de nos jours.

A partir de ce moment, l'histoire du XIXe siècle offre une véritable antithèse avec l'époque du XVIIIe siècle, où les réformes princières avaient provoqué un mouvement uniforme dans toute l'Europe. Elle poursuit immédiatement, d'une façon régulière, sur l'étendue de toute notre partie du monde, l'œuvre que la révolution française, en interrompant ces réformes, avait effectuée en France. Une série de changements politiques ont été entamés dans presque toutes les parties de l'Europe et même de l'Amérique, tantôt couronnés de succès et tantôt enrayés, tantôt échouant et puis étant de nouveau repris; mais ce ne sont plus des changements commandés par des ministres et des princes; loin de là, ils sont le résultat des mouvements populaires, et les réactions au contraire qui jadis sortaient du peuple, ce sont les princes qui aujourd'hui les provoquent. Ces mouvements suivent un double courant : à l'intérieur, ils ont pour objet des organisations politiques plus libérales, à l'extérieur, la garantie de l'indépendance des peuples et des races, basée sur une séparation politique conforme à la distinction naturelle des nationalités et des langues. Les deux grandes expériences, faites sous la domination universelle de Napoléon, la liberté opprimée à l'intérieur et

l'indépendance violée à l'extérieur, semblent peser encore maintenant de tout leur poids sur le siècle, de sorte que tous les événements importants des dix dernières années peuvent être envisagés comme des protestations contre la continuation ou le retour de semblables expériences. Les mouvements populaires de l'époque embrassent à ce point de vue un double rapport avec les deux plus grands événements des vingt-cinq années écoulées; ou bien ils se rattachent à la révolution française et à ses efforts pour l'émancipation politique intérieure, ou bien aux guerres d'affranchissement et à leur tendance vers la séparation des nationalités et l'indépendance extérieure des peuples.

Aperçu des mouvements populaires du XIXe *siècle.*

Nous avons indiqué les guerres de liberté qui aboutirent au renversement de la domination de Napoléon, et surtout les guerres d'Espagne et d'Allemagne, comme le point culminant qui sert à marquer le réveil de la conscience politique, du sentiment de la dignité politique chez les peuples, hors de la France. Dans les deux pays le peuple espérait obtenir l'affranchissement intérieur en même temps que l'affranchissement extérieur. Il avait pris les armes pour les princes opprimés, dans l'espoir que ceux-ci, par reconnaissance (comme Jovellanos l'écrivit à Sebastiani), aboliraient les anciens abus, qui avaient été la cause de tous les malheurs passés. A la guerre d'indépendance de l'Espagne se relie le soulèvement des colonies de l'Amérique du Sud. Celles-ci ne s'efforcèrent d'abord que de secouer le joug insupportable qui pesait sur elles à l'intérieur, mais la résistance intempestive de la junte centrale espagnole de 1811 les poussa à formuler leur première déclaration d'indépendance (Manifeste de Venezuela), et dans cet acte, comme l'Amérique du Nord, elles justifièrent leur séparation, en invoquant l'esprit du temps, et en s'appuyant sur l'égalité innée et naturelle à tous les hommes.

Les luttes de délivrance en Amérique réagirent en 1820 sur l'armée expéditionnaire de Cadix, qui se souleva en faveur des institutions populaires contre le trône, que les efforts de la nation avaient rétabli au prix des plus grands sacrifices. Ce fut le commencement des révolutions politiques qui s'accomplirent en Espagne au milieu d'obstacles nombreux et difficiles à surmonter, et qui entraînèrent ce pays, si longtemps et si violemment courbé sous le fardeau de la féodalité et de la puissance absolue de ses rois, à la conquête d'un nouvel ordre de choses. Le mouvement de cette époque embrassa, à l'exception de la France, tous les pays latins du Sud, le Portugal, Naples, le Piémont; mais l'Autriche et la Russie d'accord mirent facilement l'Italie à la raison, et dominèrent même la France au point de la contraindre à étouffer la révolution espagnole.

Le mouvement de l'Espagne avait cependant eu entre autres résultats celui d'accélérer le soulèvement de la Grèce; préparé de longue main par l'essor qu'avaient pris dans ce pays les intérêts moraux et matériels, par les illusions de la France, par les instigations de la Russie, ce soulèvement éclata au milieu de la commotion générale de l'Europe. A cette occasion les forces physiques d'une nation devenue barbare concoururent, dans un heureux accord avec les sympathies chrétiennes et philanthropiques de toute l'Europe, à faire obtenir un résultat tardif et mêlé de déceptions à la vérité, mais de nature à dérouter les intrigues de la diplomatie; celle-ci jusque-là avait marché unie, mais ces événements et ceux de Portugal apportèrent dans son sein les premiers germes de dissension. La question grecque contribua essentiellement à mettre un terme à l'apathie politique, qui dominait en Europe à la suite de l'épuisement causé par les grandes commotions antérieures. Aussi dès son origine l'Autriche avait parfaitement apprécié son importance sous ce rapport; et cette question pesa de tout son poids sur les dispositions politiques des gouvernements, particulièrement en France. Sans l'impulsion impri-

mée par les affaires de la Grèce, les ordonnances de 1830 auraient difficilement produit ces grands résultats, qui commencèrent à faire désespérer l'alliance orientale des puissances absolues de réussir dans leur œuvre de compression de l'esprit populaire ; et cependant cette œuvre semblait avoir été menée avec tant de succès depuis quinze années.

La révolution de Juillet inaugura donc une période pleine d'espérances. Elle rompit le charme assoupissant qui avait été exercé jusque-là par la politique russe et autrichienne. L'expédition militaire des Français en Espagne, les projets réactionnaires de l'Autriche, qui devaient s'étendre jusqu'en Amérique, l'entente de la Russie avec la politique des Bourbons, avaient attiré l'attention de l'Angleterre, qui mit obstacle à la marche de la réaction. La France maintint son indépendance vis-à-vis de l'étranger, reprit ses alliances naturelles et revint à l'intérieur aux principes abandonnés de sa révolution. L'insurrection de Juillet donna le branle aux nouveaux événements qui rajeunirent l'Espagne ; elle occasionna la réforme en Angleterre, elle démocratisa la Suisse, elle suscita la séparation de la Belgique et de la Hollande, elle poussa la Pologne à se soulever ; en Allemagne même, où le caractère du peuple, le fractionnement du pays, le voisinage dangereux de l'alliance des princes de l'Europe orientale, rendaient presque tout mouvement impossible, quelques changements rapides réussirent, du moins dans les États où le sentiment moral plus encore que le sentiment politique avait été réveillé par des princes ou des gouvernements corrompus.

Dans cet ébranlement général de l'Europe, les mouvements sont partout dirigés vers la liberté intérieure ou vers l'indépendance extérieure, et le plus souvent vers ces deux objets à la fois. Et, chose digne de remarque, c'est particulièrement dans le dernier sens, celui de l'indépendance nationale, de l'indépendance de race, que partout on travaille le plus activement, même au milieu de la marche paisible des affaires publiques de ces temps-là. L'Amérique du Sud se divise en

petits États. La Turquie se décompose de plus en plus dans ses différentes parties. Dans toutes ses provinces se déploie une vie propre. L'Égypte et la Syrie cherchent à se détacher à la manière orientale. En Espagne le vieil esprit de la race basque se ranime, comme en Italie celui des Siciliens. L'Irlande réclame le rappel de l'union et le Schleswig-Holstein son indépendance comme État. En Hongrie apparaît une vie politique; en Autriche l'élément slave-illyrien et l'élément tschèque, dans le duché de Posen l'élément polonais, commencent à fomenter de nouvelles agitations. Dans toute l'Autriche non allemande la résistance politique, qui ailleurs se tourne contre le système de gouvernement, a pour tendance la séparation et la dissolution. En opposition avec les théories cosmopolites de l'époque, d'après lesquelles toutes les distinctions de peuples pourraient s'effacer, partout les races cherchent à se séparer d'après leur langue et leurs coutumes, à secouer la domination étrangère, à se créer une vie multiple, favorable à la liberté. C'est précisément ce qui semble en contradiction avec l'esprit de l'histoire des temps présents, qui en réalité n'est qu'une manifestation différente du même esprit : tandis que des parties importantes de certains États, soudées artificiellement, s'en séparent, les parties de certains États confédérés, rapprochées par des liens plus relâchés, cherchent à former une plus forte unité. D'après une seule et même loi, là ce qu'on a réuni contre nature tend à se séparer, et ici ce qu'on a séparé contre nature tend à se réunir.

La Suisse fit tout son possible en 1830, mais en vain, pour parvenir à cette unité plus forte, et elle y est parvenue tout à coup après le nouveau choc causé, en 1848, par la révolution de Février de Paris. L'Allemagne et l'Italie s'efforcèrent d'y arriver à la même occasion, mais cette première tentative fut également infructueuse. La nouveauté et la grandeur de ces deux entreprises le disputent en importance intrinsèque aux conséquences ultérieures du mouvement de Paris de 1848; car deux des puissances de l'Europe orientale, faisant partie de la

sainte-alliance, furent atteintes pour la première fois par le choc de la révolution et ébranlées jusque dans leurs fondements; l'une d'elles fut même menacée de la perte de ses états d'Italie et de Hongrie. Dans les trois royaumes du Sud, qui dès les premiers siècles des temps modernes avaient donné l'impulsion la plus forte, le démembrement a été tenté dans les derniers temps avec plus ou moins de succès, d'après la mesure de leur faiblesse intérieure; pour les colonies espagnoles la réussite fut complète; en Turquie, elle fut soumise à des vicissitudes et se réduisit à peu de chose ; en Autriche elle échoua. Malgré ces échecs, au Sud-Est comme au Nord-Est, un nouveau champ restera ouvert à l'histoire des mouvements populaires de ce siècle, où les peuples avaient perdu depuis longtemps leur activité propre ; le principe monarchique a subi un coup dans les lieux mêmes où il paraissait le plus affermi; et ce coup a été le plus terrible, non par suite de ce qu'il y avait de contraire à la monarchie dans les mouvements, mais par suite de ce qui arriva après le mouvement par la monarchie même. Au foyer des mouvements européens, en France même, le monarque, le quatrième au bout de soixante ans, fut violemment renversé de son trône et la monarchie détruite. La république fut rétablie en même temps que les principes les plus rigoureux de la révolution reprirent l'ascendant. Les esprits agités songèrent à des théories et tramèrent des révolutions encore plus extravagantes, qui amenèrent dans l'entretemps une réaction pressentie seulement par un petit nombre de personnes. A l'avenir reste posée une énigme, pour la solution de laquelle beaucoup ont des doutes, ou dont les hommes attendent la solution, suivant leurs inclinations et leurs passions différentes, dans des sens tout à fait opposés, ou la cherchent au moyen d'explications tout à fait contradictoires.

La Russie et la stabilité.

En envisageant les choses sous une seule face, il peut sembler que ces mouvements et leurs conséquences soient destinés à se briser contre l'organisation et la stabilité des institutions existantes. Là où par suite de pareils mouvements on a fondé des organisations politiques plus libres, dans la partie sud-ouest des nations latines, là on pourrait bien contester, comme en Espagne, leur action bienfaisante, et, comme en Portugal, leur aptitude à résister au temps; en France aussi la révolution de Juillet n'a pas produit la véritable liberté constitutionnelle et celle de Février a encore moins amené la liberté républicaine. Quant à la réussite réelle de tous les mouvements de séparation des nationalités, elle se borne à l'indépendance des colonies espagnoles, de la Belgique et de la Grèce; et ce résultat, ce triomphe précisément des plus faibles, semble s'expliquer, moins par les efforts des peuples affranchis même, que par les circonstances avantageuses et fortuites de la situation politique du moment, et par l'intérêt que des grandes puissances, l'Angleterre notamment, avaient à voir réussir ces mouvements. La Hongrie, au contraire, la Pologne, la Sicile, la Lombardie et le Schleswig-Holstein sont de nouveau retombés sous l'oppression, la République en France a succombé, les tentatives vers l'unité en Allemagne et en Italie ont échoué. Les monarques alliés de l'Europe orientale sont restés vainqueurs dans leurs possessions des progrès de la révolution. Le triumvirat de ces puissances étroitement unies, entre lesquelles le dépouillement en commun de la Pologne a donné naissance à des intérêts communs, qui suivent une direction également anti-populaire quant à leur politique intérieure et qui y sacrifient leurs autres intérêts du dehors, quelque opposés qu'ils soient, et jusqu'à leur jalousie réciproque de puissance à puissance; ce triumvirat semble l'emporter de beaucoup en stabilité et en importance sur celui de

l'ouest imaginé par Fox, dont l'union est peu solide et qui est formé de trois États rivaux en puissance et en industrie, dont deux sont régis par des constitutions radicalement différentes et dont le troisième oscille entre diverses formes de gouvernement. Dans l'alliance de l'Europe orientale figure la Russie, comme l'empire le plus considérable de deux parties du monde; sa nationalité est entière, et son noyau est resté à l'abri des mouvements qui ont agité l'Europe. Tout récemment en sauvant le grand empire d'Autriche et en lui portant secours en Hongrie, elle en a fait son obligée jusqu'à la subordination; depuis qu'elle a hérité de l'empire universel de Napoléon, elle a toujours eu la Prusse sous sa dépendance. Car, tout en répandant en Europe de nombreuses et bienfaisantes institutions politiques, Napoléon leur opposa un fâcheux contrepoids; voyant échouer son plan de faire reposer l'avenir du monde sur la suprématie de la France, il parut l'avoir abandonné pour le transmettre au contraire à la Russie. Depuis qu'il acheta, par la paix de Tilsit, l'amitié redoutable de cette puissance, afin de la diriger sur le continent contre l'Angleterre, il lui céda la Finlande; autant qu'il fut en lui, il lui livra en outre les principautés danubiennes; pour lui faire plaisir, il ne rétablit pas le royaume de Pologne ; il méprisa le conseil de Talleyrand, de fournir à l'Autriche, par son agrandissement sur le Danube, le moyen de contrebalancer la domination russe; il favorisa ainsi les prétentions, il augmenta l'influence, il contribua à l'accroissement de cet État, trop puissant déjà, et il prêta les mains à le rendre plus immense encore, au moment même où son propre empire, ce contre-poids de l'autre, s'écroulait à terre. Dans toutes les grandes périodes antérieures de l'histoire russe, comme dans cette dernière période-ci, un bonheur toujours égal a soutenu cet empire. Fondé par Pierre-le-Grand, à une époque où la puissance de la France était à son apogée, mais où en même temps aussi elle était sur le point de décliner profondément, il atteignit rapidement une grandeur colossale sous Catherine II, comme on le vit lors du premier

partage de la Pologne et de la première guerre de Turquie, précisément au moment où l'Angleterre commençait à s'agrandir dans les Indes orientales, mais où elle était occupée peu après à entreprendre la guerre qui lui coûta l'Amérique. La puissance de la Russie s'accrut encore par les derniers partages de la Pologne, lorsque les armes de la république française étaient partout victorieuses, mais parurent immédiatement ensuite rencontrer dans les forces russes un adversaire redoutable. Enfin elle arriva à son point culminant grâce à Napoléon, dont le grand empire pouvait encore lui servir de contre-poids, mais qui bientôt s'écroula ; et cette chute fut due principalement à la résistance et aux efforts de la Russie. Ainsi à ces quatre époques, l'Angleterre et la France, les deux seules puissances qui, réunies, auraient pu apporter obstacle à cet immense accroissement, étaient chaque fois engagées dans les luttes les plus funestes. Les rois de France, forts ou faibles, les Jacobins de la république, comme l'empereur absolu, ont également travaillé à l'envi les uns des autres, tout en résistant aux ennemis de la nationalité française les plus rapprochés, à favoriser leur ennemi le plus éloigné, l'ennemi de l'Europe.

Comme s'il importait aux progrès de la liberté d'être préservés de toute apparence de précipitation, la domination universelle nous menace aujourd'hui encore d'entraver la marche de la civilisation et la liberté. Et le danger de cette domination doit paraître d'autant plus grand, qu'il ne provient plus de peuples catholiques et latins, plus ou moins imbus déjà de l'esprit germanique, mais de peuples gréco-slaves, hostiles, au point de vue de la culture intellectuelle et de la religion, à toutes les races européennes. Ce sont des masses incultes, occupant des contrées inhospitalières, qui inspirent plutôt le désir de les abandonner que d'y demeurer. Ce sont des masses dociles, placées sous la main d'un despote et d'un conquérant, reliées entr'elles par une seule croyance religieuse ; leur chef unique, le czar, possède les pouvoirs temporel et spirituel étroitement unis, combinaison

redoutable, si ardemment recherchée par les maitres du monde de l'Ouest. Ce qui fait que ce danger grandit toujours davantage, c'est que dans ces races slaves se rencontre le sentiment d'une opposition hostile à l'Europe, d'une vaste communauté, d'une mission à remplir dans l'histoire du monde, mission consistant à rajeunir la société trop raffinée; et ce sentiment est entretenu par une littérature et une politique imprégnées de panslavisme; de sorte que le choc de deux principes politiques différents menace de devenir une grande lutte de races. Là ne se borne pas encore tout ce qui contribue à entretenir la Russie dans ses idées d'agrandissement. Les mêmes avantages dont elle jouit au point de vue de la politique, des races et de la religion, on peut les constater sous le rapport de sa position géographique. Déjà la Russie a dépouillé la Turquie de possessions considérables en Asie et en Europe; elle possède dans tous les membres de la confession grecque des alliés naturels en Orient. Si, par quelque circonstance favorable pour elle, elle réussissait à englober l'empire turc, elle aurait, indépendamment de ses précieuses possessions sur ses derrières, le plus grand des empires du continent qui ait besoin d'être régénéré. Elle se procurerait par là un empire immense, relié dans toutes ses parties, et acquerrait un développement de puissance bien plus avantageux et bien plus assuré, que l'Espagne et l'Angleterre n'en ont jamais possédé dans leurs colonies.

Faiblesse de l'esprit conservateur.

Ce qui doit nous tranquilliser d'un autre côté sur ces dangers venant de l'Est, ce sont les leçons que nous fournissent l'histoire des temps passés et celle même des temps les plus récents. Ce qu'un homme comme Napoléon n'a pu parvenir à faire de la France, avec l'aide des Français et avec la moitié de l'Europe pour alliée, la Russie pourrait bien plus difficilement le réaliser. On doit encore moins s'attendre à voir l'Autriche, formée d'une sorte de bariolage de diverses na-

tions, tenter de nouveau au moyen de ses fonctionnaires et de ses subalternes le système du *dépayser*, la fondation d'un État confédéré ou d'un grand empire du centre de l'Europe. Ce système, le souverain, l'homme de guerre et l'homme d'État le plus capable, à la tête du peuple le plus homogène, n'a pas réussi à l'établir ; en Autriche même le noble Joseph a échoué dans sa réalisation; la force de Napoléon combinée avec la bonté de cœur d'un Joseph a également tenté d'atteindre ce but, mais sans succès. Les dominations universelles ne réussissent que sur les ruines d'États déchus et quand les forces du peuple sont complétement épuisées. Sous ce rapport on se trompe facilement sur l'antiquité de l'Europe et sur la prétendue décadence de sa civilisation. Cette partie du monde tire de temps à autre de son sein des forces toujours nouvelles, toujours grandes, toujours intactes, toujours vigoureuses; elle se refait et se rajeunit, parce qu'au milieu des efforts alternatifs de ses parties, elle se meut comme un tout, et qu'elle est encore loin d'avoir atteint, dans son ensemble, le point culminant de son développement politique. Jusqu'aujourd'hui les fruits de la civilisation en Europe (ses lumières politiques et intellectuelles, son activité industrielle et la richesse qui est le produit de ces deux éléments) ont été une source de puissance et de sentiment national, et nullement d'un luxe énervant et de la vénalité. Ces bienfaits et cette puissance, aussi longtemps qu'ils ne dégénèrent pas par l'excès en mal et en impuissance, ne pourraient être supprimés que par des races qui surpasseraient les peuples européens en avantages analogues, sur un sol analogue, et qui l'emporteraient sur elles par une force aussi solidement établie. Mais pour cela les races slaves, même les mieux douées, ont montré peu de dispositions. Les Bohêmes ont essayé de réformer l'Église avant l'Allemagne, mais la consistance de leur tentative s'évanouit devant l'obstacle que leur opposa un peuple jouissant d'une civilisation plus avancée. Les Polonais dans les circonstances les plus favorables se concértèrent avec Calvin sur la réforme

à introduire chez eux, mais bientôt la ferveur de la noblesse, la sincérité même du besoin d'une pareille réforme dans toute la nation, lui devinrent suspects. Les Bohêmes firent encore un essai de révolution, et cherchèrent à recouvrer leur indépendance politique vis-à-vis de l'Autriche, dans un moment opportun, mais ils ne réussirent pas. Les Polonais consultèrent Rousseau sur le changement de leur Constitution, comme ils avaient consulté Calvin sur la réforme de l'Église, et ils le firent à une époque où les puissances ne les auraient pas empêchés d'opérer leurs améliorations; mais ils temporisèrent, jusqu'à ce que la révolution française fournît le prétexte du plus honteux de tous les méfaits politiques. Tous ces faits sont peu de chose; jusqu'ici la Russie s'est signalée en faisant moins encore. On n'y a jamais osé manifester le moindre besoin d'indépendance religieuse et de progrès. La noblesse n'y a jamais tenté, comme corps, d'établir un gouvernement aristocratique. Le développement de la bourgeoisie et de l'industrie n'y a jamais été favorisé ni par l'esprit du peuple, ni par l'esprit de localité. L'État n'est pas sorti en réalité des conditions du despotisme oriental. S'il est donc question un jour de civiliser l'Orient, ce ne sera probablement pas la Russie qui fraiera la voie à cette nouvelle civilisation; ce sera au contraire cette civilisation qui aura à se frayer sa voie en Russie. Quant à l'influence de celle-ci sur l'Occident et à son aptitude pour résister aux tendances plus libérales de l'Europe, l'expérience ne confirme ni l'un ni l'autre de ces deux pouvoirs. L'alliance des princes de l'Europe orientale se tient exclusivement sur la défensive contre les efforts de la liberté; or l'histoire nous le prouve, il n'y a que les forces offensives qui soient efficaces. La ligue de la réaction en 1814, bien que victorieuse et traînant toute l'Europe à sa suite, n'a pas osé détruire en France tous les bienfaits de la révolution. Plus tard avec les Bourbons pour alliés, avec les forces de la France de son côté, elle a osé prendre une allure en quelque sorte offensive pendant la troisième période décennale de ce siècle; mais l'audace de

cette attitude, il suffit à Canning de montrer du doigt les forces populaires que l'Angleterre aurait pu réunir sous la bannière de ses libertés, pour l'ébranler, et les trois journées de juillet 1830 ont achevé sans peine de la faire disparaître. A cette époque-là on n'éleva pas la moindre prétention d'empêcher le peuple français de régler ses propres destinées, et les prétendants absolutistes au trône dans la péninsule d'au delà des Pyrénées obtinrent tout au plus encore de l'argent pour appui. Ce ne fut qu'après avoir attiré de nouveau la France dans ses intérêts, qu'on retrouva encore quelque peu de courage en 1848 pour s'attaquer à la Suisse, mais Février jeta l'épouvante dans les cœurs et fit rentrer l'ennemi dans ses lignes de défense. La révolution reprit alors en France sa physionomie républicaine la plus rude. L'expérience a prouvé que la France a continuellement donné à cette partie du monde l'exemple de ces agitations sans cesse renaissantes et les a provoquées ailleurs; cependant, bien qu'on ait été atteint dans ses propres foyers, on n'a pas osé à son tour rendre la pareille. La politique de dynastie présente cet avantage, qu'elle peut calculer la portée des situations politiques, les suivre avec attention et en tirer parti; ce que les masses excitées ne comprennent pas et ce qui rend si souvent leurs efforts infructueux. Pourtant le flux de tous les mouvements populaires de ce siècle a procuré à la cause de la liberté des profits durables, que le reflux de la réaction n'a jamais pu remporter. Les puissances conservatrices observent d'un œil prudent le relâchement de l'esprit public et obtiennent des avantages qu'elles gardent aussi longtemps que dure cet état d'assoupissement, mais que tout à coup elles perdent de nouveau en un seul jour de commotion populaire. L'opposition de l'Est et de l'Ouest, des principes politiques hostiles au peuple et des principes favorables à la liberté, est parvenue, au milieu de ces froissements continuels, à un tel degré d'évidence et de clarté, que tout semble annoncer l'approche d'un grand coup décisif. Napoléon l'avait prédit avec beaucoup de péné-

tration, que le retour des Bourbons et l'attitude des puissances, attitude hostile à la liberté, remettraient en question la destinée des rois et des peuples, et qu'il suffirait d'une étincelle pour allumer un incendie général; il a exprimé l'objet et le sens de la lutte en deux mots qui présentent une antithèse manifeste et qui circulent dans toutes les bouches. D'après cet examen réfléchi de la question, il semble que les champions de la stabilité eux-mêmes regardent leur cause comme perdue. Cela résulte non-seulement de cette attitude défensive que nous leur avons vu prendre, mais en outre des paroles mêmes des avocats de la politique conservatrice, des instigateurs de la lutte. Déjà en 1827 ils ont avoué qu'en approfondissant l'esprit de l'histoire, ils n'espéraient pas, malgré la majesté et la puissance des chefs de cette politique, et malgré toutes les victoires isolées, pouvoir vaincre l'esprit du siècle, car il n'y a pas d'adresse, pas de force qui puisse enrayer la marche du monde. Les ministres conservateurs les plus renommés soutenaient la lutte, ils l'avouaient eux-mêmes, seulement pour la durée de leur vie. Cette résistance dépend accidentellèment de quelques personnages, de quelque existence pleine d'infirmités, tout au plus de quelque confédération d'États divisés intérieurement par une éternelle contradiction de leurs intérêts. D'un autre côté se trouvent la vitalité tenace et ininterrompue des peuples et l'esprit progressif de l'histoire, qui réunit les peuples, pour leur faire poursuivre le même but, sans les enchaîner à une confédération; son arme, c'est l'instinct puissant de masses prodigieuses, qui ne doivent pas se hâter, pour qui le moment actuel a souvent été dangereux, et pour qui le temps sera toujours l'allié le plus sûr.

Les mouvements de ce siècle sont sortis de l'instinct des grandes masses; leur but est à la fois commun et identique; et ils obéissent, dans leur marche progressive, à une impulsion régulière. Telles sont les trois propriétés qui constituent leur force extrinsèque et intrinsèque, qui démontrent leur conformité à la nature des choses et garantissent leur irrésistibilité.

Force du mouvement. Son caractère instinctif.

Les mouvements du siècle sont sortis de l'instinct des masses. Car c'est le trait caractéristique essentiel de l'histoire de nos jours, que la grande influence des individus, gouvernants ou hommes privés, soit à peine sensible. Aucun esprit réellement supérieur ne s'est présenté depuis Napoléon pour attirer spécialement l'attention de ses contemporains; aucun homme d'un caractère réellement grand, pour prendre en mains la destinée d'un peuple ou devenir le représentant des tendances de toute une époque. L'histoire a bien à parler d'un petit nombre de généraux, qui ont embrassé quelques-unes des qualités de Napoléon, mais ce qui était inimitable en lui est encore resté sans imitateurs. Les grands hommes d'État du temps passé le plus rapproché de nous, même en Angleterre et en Amérique, ont disparu et leurs successeurs sont de taille incontestablement plus petite. En littérature et dans les sciences, quelques esprits distingués ont vécu de ce temps-ci, mais leur naissance et leur éducation appartiennent au siècle passé. Dans les arts mécaniques, l'emploi et l'application de la force de la vapeur constituent un des mérites spéciaux de notre siècle, mais la première et principale impulsion à cet égard a été donnée pendant la période précédente. Les forces créatrices sont peu de chose; mais le nombre et le résultat des forces produites avec les choses créées sont prodigieux. Les traits les plus saillants de l'histoire, que lui fournissent les hommes éminents, font défaut à l'histoire de nos jours. Nos petites mais nombreuses commotions manquent de cette terrible surexcitation occasionnée par les forces en lutte les unes avec les autres dans la première révolution française. Au milieu de nos guerres nombreuses, à peine une bataille mémorable a été livrée, à peine s'est manifesté un homme de capacités suffisantes pour pouvoir exciter un très-grand intérêt. Comparée avec l'époque de Napoléon, la nôtre, malgré un

grand nombre de soulèvements partiels, laisse l'impression d'une lassitude et d'un épuisement profonds, généraux, qui semblent la conséquence naturelle des secousses et des efforts excessifs du passé. Et même, si on la compare avec les années du XVIII[e] siècle, antérieures à la révolution française, notre époque paraît pauvre en hommes remarquables. L'histoire de notre siècle manque entièrement de l'intérêt puissant qu'offre le récit de la vie et des actes de tant d'individualités remarquables et nettement tranchées de princes, d'hommes d'États, de guerriers, d'écrivains, tels qu'en possédait le XVIII[e] siècle. Mais précisément ce qui, d'un côté, rend son contenu si mince, est, sous un autre rapport, d'autant plus significatif. Le charme de l'histoire de ces temps antérieurs est acheté au prix décourageant de l'inertie du peuple, à côté de grandes individualités, à qui celui-ci servait uniquement de matière première, que ces meneurs du moment façonnaient à leur gré. Au contraire, de notre temps, comme au XVI[e] siècle, ce sont les peuples eux-mêmes qui s'ébranlent en masses, dans toutes leurs parties et dans toutes leurs couches. Voilà ce qui fait surtout la grandeur de notre époque. La catégorie prédominante des esprits supérieurement doués a décrû, mais le nombre des esprits doués de capacités moyennes s'accroît d'autant plus; la gloire de ce siècle réside, non pas dans la qualité, dans le haut degré de culture de quelques individus, mais dans la quantité, dans l'extension, dans la diffusion des lumières parmi le grand nombre. Rien de grand ni d'élevé ne s'est produit chez les individus, mais en somme il s'est réellement opéré un grand et sublime changement dans la physionomie de la vie publique; de sorte que l'histoire de ce siècle n'a plus seulement à retracer des biographies de grands hommes et des annales de princes, mais les hauts faits des nations. Le mouvement dans ces grandes masses de toute une partie du monde est partiel et lent, le progrès y est interrompu et entravé, précisément parce que ces masses sont considérables et de natures diverses; mais ce travail préparatoire a une

vaste portée ; et, si les résultats sont encore de nature à décourager momentanément les esprits ardents et impatients, les promesses de cette époque sont si grandes et si assurées qu'elles font naître, même dans les cœurs les plus abattus, le sentiment que notre temps est une époque où il vaut la peine d'avoir vécu. Si ce n'est pas une époque de profonde investigation, de culture propre à améliorer la nature intime de l'homme, c'en est une au moins où la large diffusion de la civilisation améliore la condition extérieure de l'homme. Comme autrefois les grands événements et les découvertes des xve et xvie siècles, ce que les sciences pratiques et les arts mécaniques produisent aujourd'hui d'extraordinaire au moyen d'un grand nombre de forces et d'expériences combinées, donne occasion d'attirer dans la sphère de la civilisation et du bien-être des masses toujours plus considérables. La consolidation de plus en plus assurée des connaissances naturelles relatives au ciel et à la terre agit, comme jadis la réforme, en confinant la superstition et l'ignorance dans des limites toujours plus restreintes. Les machines à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes, comme autrefois l'imprimerie et la navigation agrandie, produisent une accélération, une diffusion, une communauté de tous les progrès isolés telles, qu'elles triomphent même du temps et de l'espace au profit de la civilisation générale. Jamais les relations de toutes les parties du globe n'ont été si complètes, les moyens d'union si multipliés, le commerce si rapide et si général, les connaissances si disséminées, les moyens d'instruction si accessibles, l'aptitude des hommes à tout genre d'activité si grande, le bien-être, les commodités, les jouissances et les facilités de la vie si généralement répandus, mais jamais non plus si universellement convoités et ambitionnés que de nos jours. L'énergie déployée dans toutes les directions de la vie domestique s'est communiquée également à la vie publique ; et ici encore ce sont les masses qui commencent à faire de la politique. Avec cette confiance propre à l'instinct de la multitude, elles formulent leurs prétentions

exactement d'après leurs avantages et leurs besoins, sans se laisser déconcerter par les connaissances supérieures des théoriciens, et elles y persistent avec la logique simple de l'intérêt bien entendu, sans se laisser effrayer par la résistance et les victoires temporaires de leurs adversaires. Or leurs prétentions consistent en ceci, que l'État fasse enfin son affaire du bien du plus grand nombre et non pas de celui du plus petit nombre et de quelques individus. Et elles appuient ces réclamations chaque jour davantage sur un argument dont la vérité est aussi évidente pour les esprits clairvoyants, que menaçante pour les esprits aveuglés, argument qu'avaient prêché déjà en forme d'avis les premiers apôtres des théories politiques du calvinisme, qu'il peut y avoir des états sans princes, mais jamais sans peuples.

Universalité du mouvement et son identité.

Ces réclamations sont communes à tous les peuples, et le but de leurs mouvements est identique. Non qu'ils doivent nécessairement conduire à une même et unique forme de gouvernement, mais parce qu'ils procèdent d'une notion de l'État identique. La notion rigoureuse de l'État admise dans l'Antiquité (quelque regrettable que cela puisse être pour celui qui connaît l'histoire) est devenue impossible en présence du nouvel idéal de l'État réalisé en Amérique. Personne ne pourra croire que les institutions exclusives de l'Angleterre s'introduisent sur le continent; chacun doit regarder comme infaillible que les idées démocratiques, qui agitent le monde, pénètrent au contraire graduellement en Angleterre. L'individualisme, le sentiment propre de la personnalité est devenu trop puissant chez l'homme, pour ne pas lui faire perdre de son attachement à l'État et aux institutions politiques, pour ne pas amener la dissolution des corporations exclusives, formant des états dans l'État, pour ne pas effacer toutes les différences de caste et de classe. Car ces efforts vers l'égalité de toutes les

conditions, vers la liberté de l'homme vis-à-vis de l'homme, sont nécessairement fondés sur le sentiment propre de la personnalité. Mais l'égalité politique, quand elle ne signifie pas l'égalité dans l'oppression du despotisme, exige la souveraineté de la volonté du peuple, exprimée par la majorité; elle suppose un gouvernement fondé, non pas sur l'illusion du droit divin, mais sur la nécessité; elle réclame une législation basée sur les besoins de la société, et ces besoins doivent être appréciés par la communauté elle-même. Conformément à ces idées, à ces formes, à ces institutions politiques et sociales, favorables au peuple, tout tend à cette époque vers une sorte de communauté et de progrès continu, comme si la puissance du destin travaillait directement à donner une forme, un corps, à une idée historique.

La lutte de ces temps a fait surgir les efforts d'une quatrième classe pour s'élever. La grande question historique est de savoir si cette tendance n'est que temporaire, si elle s'est prématurément fait jour à la faveur d'idées anticipées dues à l'arbitraire de l'homme, ou si l'on peut reconnaître en elle un décret providentiel, sous lequel il est sage de courber le front.

Au XII[e] et au XIII[e] siècle, la puissance de l'aristocratie chevalière était à peine établie, que la bourgeoisie, dans les villes séparées et dans les confédérations de villes, devint sa rivale; seulement elle n'obtint que des succès de détail. Des siècles s'écoulèrent encore avant que la classe bourgeoise pût parvenir à se faire valoir dans de plus grands États comme puissance politique reconnue. Elle n'en est pas encore arrivée là partout, et voilà que déjà son rival naturel s'élève contre elle, exactement de la même manière qu'elle le fit autrefois vis-à-vis de la chevalerie; le quatrième état vise à atteindre le niveau du tiers-état, et à secouer, de commun accord avec celui-ci, le joug des classes supérieures et même le pouvoir monarchique. N'est-ce là aussi qu'une convulsion temporaire, comme les insurrections des villes au XIII[e] siècle, comme la Jacquerie et les guerres des paysans? Faudra-t-il au quatrième état, comme jadis

à la bourgeoisie, des siècles pour conquérir sa signification et ses droits politiques? Mais les mouvements de notre temps ne sont pas occasionnés, comme ceux que nous venons de mentionner, par des cas isolés d'oppression et de misère; ils sont la conséquence d'une idée générale. Depuis que les différentes parties du monde se sont tellement rapprochées, que l'on a acquis partout la conscience du rôle assigné aux races européennes à l'égard du reste de l'humanité, la valeur de l'homme a obtenu une toute autre importance; les Européens forment une sorte de communauté aristocratique, qui étend son empire sur toutes les parties du globe, et dans cette société l'homme de la plus humble condition veut se compter l'égal des autres, depuis qu'il a, plus que tout autre, contribué à cette extension d'influence; il a à cet effet fourni les hommes et il a créé les moyens de commerce. C'est là que se trouve la justification de ses prétentions actuelles. Le passé et le présent, d'une part, ont écarté les obstacles opposés à ces aspirations, et, d'autre part, leur ont communiqué une énergie si puissante qu'elle a brisé tous les points d'appui de la résistance. Depuis plusieurs siècles, nous l'avons vu, le développement historique a travaillé à réaliser l'égalité de plus en plus grande des hommes et des conditions. La noblesse militaire a détruit sa propre puissance dans les croisades et plus tard dans les guerres civiles. L'aristocratie cléricale a disparu dans les pays protestants, où le prêtre devenait bourgeois avec le bourgeois. L'absolutisme, l'influence des juristes, la nécessité d'employer des hommes instruits et capables à la direction des affaires plus compliquées des états modernes, ont aidé à hâter l'introduction de l'égalité dans la société. Les changements opérés dans l'art de la guerre ont donné une plus grande importance aux hommes du commun. La découverte du nouveau monde, le commerce et la navigation ont tourné exclusivement au profit de la bourgeoisie. C'est dans celle-ci et dans la royauté que réside aujourd'hui la meilleure force de résistance à la pression des classes inférieures. Mais depuis la

révolution française le pouvoir monarchique a été dépouillé de son prestige. Depuis la restauration des Bourbons, il a perdu toute confiance par son manque général de parole, en violant ses promesses de respecter les droits des peuples. Ses derniers actes lui ont enlevé chez un grand nombre d'adhérents ses derniers appuis moraux. Pour sa défense personnelle, à peine entrevoit-on de nouvelles ressources. Même dans les états gouvernés despotiquement, ce que Jacques Ier appelait le métier de roi, semble oublié. Quant à la bourgeoisie, elle s'est rarement montrée capable d'exercer la souveraineté politique. Comme corps, elle n'est pas ambitieuse; au point de vue de ses occupations, elle n'a pas le loisir, ni l'inclination, ni l'habitude de s'assurer une forte position politique. Ajoutons à cela qu'elle est tout autrement dépendante du quatrième état et qu'elle en est séparée par une ligne de démarcation bien plus faible que la noblesse ne le fut jadis de la bourgeoisie.

Si les différences de classes, les pouvoirs et les formes politiques sont à peine un obstacle aux tendances démocratiques du siècle, l'exemple offert par les états et les formes de gouvernements existants leur offre au contraire le plus grand encouragement. Trois grands États rivalisent de puissance sous des institutions très-différentes. L'absolutisme de la Russie s'est attiré la haine du monde civilisé tout entier. Le gouvernement constitutionnel de l'Angleterre est hors de la portée de la plupart des états situés de ce côté-ci de la Manche. La constitution démocratique de l'Amérique est l'idéal et l'objet de prédilection des grandes masses. Cet État a grandi inaperçu au fond de l'Ouest, il est sorti de son obscurité au moment où, à l'Est, la Russie prenait de l'accroissement; il a fait invasion, en même temps que la Russie, dans le domaine de l'histoire, pour y jouer un rôle important; lorsque Napoléon éleva la Russie au faîte de sa grandeur, l'Amérique a acheté de lui la faculté de déployer sa force agrandie sur un champ plus vaste et d'opposer son influence populaire à l'influence despotique et dy-

nastique de la Russie. Le spectacle du développement rapide de cet état libre, prospère, sans roi, sans aristocratie, sans clergé officiel, a exercé à juste titre un merveilleux attrait sur les peuples. On peut même dire que c'est précisément parceque cet état seul fait ressentir sur les peuples une influence si peu remarquée, qu'elle en est plus puissante, plus difficile à arrêter, plus immédiate. L'heureuse destinée de l'Amérique attire en foule hors de l'Europe ceux qui sont fatigués des vieilles institutions qui les entourent et, grâce à l'extrême facilité des communications, les rapports et les idées des émigrants, non de ceux qui ont échoué, mais seulement de ceux qui ont réussi, pénètrent au sein des couches inférieures de la société. A cette propagande, qui n'a jamais été suffisamment appréciée, viennent s'ajouter les productions de la littérature, devenue pareillement démocratique dans toutes les parties de l'Europe. Un nombreux prolétariat formé des classes éclairées, qui vit du travail littéraire de chaque jour, tend sympathiquement la main aux classes inférieures et coopère à la même œuvre. En outre, les victimes du despotisme, les Polonais, les Hongrois, les Italiens, chassés de leur patrie, font une propagande encore plus étendue et plus systématique. Leurs principes, quelque aristocratiques que puissent être leurs chefs, sont nécessairement démocratiques, parce qu'ils ont besoin des masses et qu'ils ne connaissent pas chez eux de classe moyenne ; ils sont affranchis de toute espèce de considérations, et, comme autrefois les Jésuites, ils forment une sorte de confédération cosmopolite avec tous les individus privés de droits et méprisés, mais avec cette différence, qu'ils poursuivent un but progressif et non rétrograde, qu'ils servent la cause populaire et non la cause du despotisme. Pour combattre ces forces combinées, ces influences politiques insaisissables, d'une égale valeur, la politique monarchique et conservatrice n'a rien à opposer dans le domaine des idées, si ce n'est une portion de la presse, dépendante et sans portée. Les assemblées d'États, qui auraient pu seules former le sens poli-

tique et pratique, ont été supprimées et détruites et là même où elles ont un semblant d'existence, elles ont perdu toute confiance, toute efficacité, *parce qu*'elles n'ont qu'un semblant d'existence. Un champ libre reste donc ouvert aux principes démocratiques. Ils progressent par toutes les voies, par la voie violente des révolutions, où ils ont reçu, grâce aux doctrines des socialistes, leur plus terrible mot d'ordre, celui d'une loi agraire; et par la voie plus paisible, mais plus sûre, des idées et des mœurs, force qui mine la société. Ils enflamment de plus en plus les imaginations, ils bouleversent les usages, ils dominent les opinions et les actes politiques des individus et des gouvernements, même de ceux qui se débattent contre eux. La mobilité de la propriété, l'égalité de partage des héritages, les écoles communes, la facilité des rapports commerciaux,tout tend au rapprochement des classes; les qualités et les inclinations les plus opposées des hommes se combinent, pour ainsi dire,pour aider à l'élévation des dernières classes du peuple. La médiocrité des productions littéraires, conséquence de l'accroissement des besoins intellectuels, use le talent des écrivains et gâte en même temps les classes de lecteurs. Le luxe et la soif des jouissances stimulent le pauvre à se poser comme l'égal du riche. Un esprit de malice a soufflé aux adeptes du parti conservateur le conseil de tendre la main au prolétariat contre la bourgeoisie; et en même temps les hommes vraiment philanthropes se sont à leur tour occupés par mille moyens, de soulager et de relever les plus humbles classes du peuple, par les écoles du dimanche et les écoles gardiennes, par les caisses d'épargne et les lois des pauvres. L'émancipation de tous ceux qui sont opprimés et qui souffrent est la mission du siècle, et la puissance de ces idées est devenue victorieuse d'intérêts considérables et d'institutions profondément enracinées ; car elle a aboli le servage et les corvées en Europe, et elle a affranchi les esclaves dans les Indes occidentales. C'est là le trait caractéristique du temps. L'énergie de la foi et des convictions, la puissance de la pensée, la force de résolution, la

perception claire du but à atteindre, la persévérance et l'abnégation, sont toutes dans le camp du peuple et impriment à ce mouvement historique un caractère providentiel, un caractère irrésistible.

Marche régulière du mouvement.

Ce même caractère, on le retrouve dans les mouvements du temps envisagés au point de vue de leur marche régulière. L'histoire que nous nous proposons de raconter, se divise d'elle-même en trois mouvements, aussi inopinés qu'involontaires, imprimés chaque fois comme par un pouvoir supérieur, et qui chaque fois ébranlent du premier coup une grande partie de l'Europe. Ces mouvements se succèdent dans leurs périodes en suivant une progression presque géométrique. L'insurrection de Cadix arriva cinq ans après la grande œuvre de la paix, où commence l'époque actuelle; la révolution de juillet éclate dix ans plus tard, et la révolution de février dix-huit ans après celle-ci. Si une nouvelle secousse d'une nature analogue est ajournée d'après la même loi, elle se produirait entre la quatre-vingtième et la quatre-vingt-dixième année de notre siècle, et chose frappante, ce sont, dans chaque siècle de notre ère moderne, les mêmes époques vers lesquelles le peuple a réussi à se soulever pour la liberté : au dix-huitième siècle, en France et en Amérique; au dix-septième, en Angleterre; au seizième, dans les Pays-bas; au quinzième, en Suisse et même au quatorzième, en Bohême. Ces rapprochements entre les grands événements, comme ceux qui existent entre les événements moins importants de l'histoire de nos jours, on peut les appeler des jeux du hasard. Mais on constate aussi des rapports analogues entre les masses qui participent aux événements des temps actuels. Les révolutions de 1820 à 1830 dans les États latins du Sud furent des conspirations militaires, auxquelles les peuples prirent peu de part. La révolution de juillet émana de la seconde chambre du parlement et fut une victoire de la bour-

geoisie. Partout en 1848, là même où le but du soulèvement n'était pas la république, ce fut le peuple en masse qui se mit en mouvement. Si l'on envisage maintenant les contrées qui chaque fois furent atteintes par l'esprit révolutionnaire, on peut remarquer le même développement progressif. L'ébranlement de l'Espagne ne s'étendit pas au-delà du sud de l'Europe. La révolution de juillet entraîna la France, la Belgique, une partie de l'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre, dans l'orbite du mouvement. L'année 1848 étendit cette orbite sur l'Italie, la Prusse et l'Autriche qui jusqu'alors avaient paru inébranlables. L'agitation atteignit ici des populations indispensables pour ébranler, ce qui arrivera nécessairement, l'Europe orientale. Enfin, cette progression régulière, qui se fait observer dans ce qui concerne les époques, dans les populations et dans l'étendue territoriale, prédomine également dans la direction du mouvement. La marche de la liberté, nous l'avons vu, s'est surtout renfermée, depuis la réforme, dans les régions du Nord, occupées par les races germaniques, jusqu'à ce qu'elle atteignît l'Amérique, où elle trouva ses limites naturelles. Depuis cette époque, la liberté revient de l'Ouest vers l'Est. Sa première descente en France a été très-difficile à effectuer; l'Europe orientale tout entière et même les pays libres de l'Ouest se dressèrent contre le nouvel émigrant. Mais ce premier pas, elle réussit à le faire. Les mouvements de 1820 à 1830 se communiquèrent de l'Amérique du sud à l'Espagne, à l'Italie, jusqu'à la Grèce, en suivant une marche régulière vers l'Est. La révolution de juillet procura un terrain à la liberté en France; puis de là elle agita de son souffle l'Espagne, la Belgique et la vieille Angleterre; elle chercha même à aller plus loin et à atteindre la Pologne. En 1848, elle ébranla le continent dans son centre et dans les plus solides forteresses du principe conservateur, en s'avançant jusqu'au Niémen et au Dniester. Dans cette marche personne peut-être ne refusera de reconnaître la fatalité du mouvement. Les ressources des Etats américains bientôt suffisantes pour eux-mêmes et leur refus de

reconnaître le droit d'occupation en Amérique réduiront avec le temps le chiffre de l'émigration européenne et limiteront le commerce de l'Ouest; et, à mesure que la décadence croissante de l'Est y provoquera, les antiques routes du commerce et de la civilisation se rouvriront en Asie. Pour cela, il faut des peuples libres sur le continent de l'Europe; sinon, les avantages que ces nouvelles perspectives font entrevoir doivent être perdus pour ceux qu'ils intéressent le plus.

Avenir du mouvement.

Cette marche triomphale de la liberté vers l'Orient s'accomplira, l'histoire tout entière semble le faire présager avec certitude. Par quels obstacles, par quelles réactions, par quels revers elle devra passer, il est impossible de le savoir. L'histoire, envisagée en grand, obéit à une marche régulière, mais dans la physionomie particulière des événements beaucoup est laissé à l'arbitraire de l'homme; un vaste champ lui est abandonné pour exercer les aptitudes dont il est doué. La république ou la monarchie, la monarchie constitutionnelle ou la monarchie démocratique remportera-t-elle la victoire? Les gouvernements libres ne doivent-ils servir que de préparation transitoire, ou bien doivent-ils s'asseoir d'une manière définitive? Le quatrième état doit-il seulement conquérir ses droits à lui et prendre place à côté des autres classes de la société, ou bien parviendra-t-il à s'égaler à celles-ci, à se fondre avec elles dans une seule société égalitaire? Ce sont là des questions dont la solution doit dépendre de la capacité des autres classes et des pouvoirs politiques, de la prudence ou de l'imprudence de leur opposition. Il dépendra principalement de deux peuples, de savoir comment on se comportera dans les grands événements de cette période remarquable de l'histoire : des Français et des Allemands.

France.

Nous avons vu pendant des siècles la France ballottée, tantôt par l'élément germanique et tantôt par l'élément celto-latin, oscillant entre le catholicisme et le protestantisme, entre la religion et l'esprit fort, entre la superstition et l'incrédulité, entre la rudesse et le raffinement des mœurs, entre les mouvements rétrogrades et une marche trop précipitée. Dans l'État, ses institutions touchent tantôt à l'absolutisme, tantôt à l'anarchie; elle cherche son salut d'en haut, quand il ne peut lui venir que d'en bas, et elle demande des remèdes d'en bas, quand ils devraient provenir de l'union de toutes les classes. Elle conserve des institutions despotiques sous toutes les formes de gouvernement, et par contre elle regarde le recours à l'insurrection comme un droit. Elle ne professe pas un attachement constant à la monarchie, elle ne montre pas de persévérance dans l'établissement des institutions constitutionnelles et elle n'est pas mûre pour la république. Les écoles récentes de ses hommes du mouvement ont présenté autant de vacillations dans leurs tendances qu'on en retrouve dans l'histoire de France prise dans son ensemble; ce sont toujours les mêmes alternatives entre des extrêmes qui se touchent, toujours les plus étranges contradictions entre les moyens et le but. Elles compromettent la liberté par l'excès d'égalité, et l'égalité par l'exagération de la liberté. Partout elles trahissent autant de haine que de besoin de l'autorité. Elles aspirent à une liberté poussée dans ses dernières limites et à la fin elles soumettent tout à une nouvelle dictature romaine ou papale. Leur devise est : Tout par le peuple, et en pratique : Rien pour le peuple. Elles veulent la ruine de toutes les institutions de l'État, et pour atteindre ce but il leur faut un pouvoir politique plus grand que celui qui existait à Sparte. Elles visent à des progrès tels qu'on n'en vit jamais et elles veulent les réaliser en établissant le communisme, sem-

blable à celui qui appartient en propre aux peuples barbares, à celui qui existe en Russie et en Égypte. Elles prêchent la fraternité et elles attaquent ce que le sauvage même défend, la propriété et la famille. Elles ont sans cesse les préceptes du christianisme sur les lèvres et elles célèbrent les scènes hideuses de meurtre et de pillage. Elles veulent fonder un ordre de choses nouveau et durable, en s'appuyant sur les soulèvements brutaux de la rue. Elles s'arment de toutes les grandes idées et se déshonorent par toutes sortes de vices abjects. Elles veulent franchir le vaste abîme qui existe entre la réalité défectueuse et les améliorations possibles, et elles s'imaginent le combler en y versant la fumée de chimères impossibles. Avec ces dispositions il existe en outre un désaccord entre les hommes mêmes qui donnent le ton à la France : La nation est-elle encore saine et vigoureuse, comme Lamartine le pense, ou bien les Mirabeau et les Barnave, les Napoléon et les Lafayette ont-ils eu raison, comme Guizot le prétend, de désespérer de l'avenir de la France, et de la regarder comme un corps décrépit? La France, comme l'Italie au temps de Machiavel, succombera-t-elle sous le poids de cette malédiction politique, qu'avec son caractère elle ne peut jamais être satisfaite de rien, qu'elle est incapable d'obéir, et incapable de jouir de la liberté; voilà le problème à résoudre. C'est à la France à décider, si elle veut adopter les institutions germaniques, qui seules pourront lui procurer une liberté régulière et assurée, ou bien si, malgré les sacrifices inouïs que lui ont coûtés ses révolutions, elle doit retomber dans la léthargie des nations latines, tandis qu'aujourd'hui l'Espagne et l'Italie mêmes semblent vouloir s'en arracher. Et de cette décision dépend en grande partie, on peut même dire en totalité, la marche paisible et régulière, ou le cours fougueux et torrentiel des événements contemporains.

Allemagne.

C'est également le cœur rempli d'anxiété qu'en prenant pour point de départ la situation actuelle de l'Allemagne, on envisage l'avenir de notre nation. L'Allemagne, dès les temps les plus reculés de son histoire, a toujours été privée de ses forces les plus précieuses. Lors de l'émigration des peuples, lors de la colonisation des pays slaves, pendant les croisades, dans les guerres d'Italie, elle a envoyé au dehors, par masses, par peuplades mêmes, ses enfants les plus robustes, et c'est au prix de son propre épuisement qu'elle a rajeuni le monde. Ce fait se perpétue encore de nos jours par les émigrations, par des exportations ruineuses d'hommes et d'argent, qui appauvrissent et affaiblissent la patrie. Aussi, tandis que la découverte de l'Amérique ouvrait aux autres peuples des voies nouvelles, nous n'avons pu prendre la moindre part aux mouvements extérieurs du monde. Nos pays-frontières de l'Ouest, plus actifs, la Suisse et les Pays-bas, se sont séparés de nous; nos grandes puissances de l'Est, la Prusse et l'Autriche, se sont érigées en États particuliers; le reste du corps, affaibli, divisé, est resté sans vigueur, est devenu le jouet de tout ce qu'il y a de remuant et d'actif dans le monde. La situation et la disposition du pays étaient trop précieuses, pour ne pas exciter la convoitise de tout ce qu'il y a de puissant au monde. Et cependant par ce motif-là même il ne fut donné à personne de le posséder dans son ensemble d'une manière durable. Il était trop bien approprié au développement d'une forte puissance, pour qu'à chaque moment favorable à la constitution de l'unité dans son sein, le monde entier ne se levât contre nous. Notre destinée a semblé être celle de toutes les nations divisées, c'est-à-dire, de former un peuple cosmopolite, comme les Juifs, les Grecs et les Italiens modernes, et de nous contenter des avantages intellectuels, que nous nous sommes procurés à nous-mêmes et dont nous avons doté l'humanité. Si

ces grands traits de notre vie nationale, qui, sans contredit, retracent bien le caractère du peuple, paraissent devoir détruire en nous tout espoir patriotique, l'histoire, si remplie d'énigmes, y ajoute à son tour cependant des grands traits d'une autre nature, qui permettent à ces mêmes espérances de se ranimer fièrement. L'histoire de l'Allemagne depuis la réforme a suivi le même cours régulier, seulement avec plus de lenteur, que l'histoire d'Angleterre et celle de France. Elle nous a menés, en passant par la liberté religieuse (la réforme) et par la liberté de pensée (l'époque littéraire du dernier siècle), au seuil de la liberté politique, et elle nous fait espérer que nous atteindrons aussi celle-ci dans une mesure qui corresponde aux labeurs profonds effectués pour préparer sa venue. Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur la marche totale et complète de l'histoire d'Allemagne à partir de ses débuts, on y puise de plus grands encouragements encore. L'Angleterre, nous l'avons montré précédemment, a décrit les différentes phases de son développement historique avec une incomparable perfection ; la même chose paraît se reproduire en Allemagne, seulement d'une autre manière. L'époque anglo-saxonne de la royauté patriarcale, nous l'avons qualifiée de plus brillante et de plus importante qu'aucune autre. Eh bien ! si nous pouvons regarder notre histoire d'Allemagne jusqu'aux premiers Hohenstaufen, aussi longtemps que le pouvoir impérial avait encore une signification, comme la période correspondante, elle est bien plus brillante, bien plus grande, bien plus glorieuse. L'aristocratie anglaise, nous l'avons trouvée plus capable de gouverner qu'aucune autre ; mais l'aristocratie allemande, en maintenant, grâce à ses chefs, la paix à l'intérieur, cette paix qu'ailleurs les monarques absolus avaient à protéger *contre* les chefs mêmes de cette aristocratie, et en recherchant par cette voie la puissance princière, n'a-t-elle pas fait preuve dans une autre mesure, d'une capacité politique analogue et en même temps d'une plus grande vigueur, que n'en a jamais déployée une autre aristo-

cratie. L'absolutisme en Angleterre a produit beaucoup de bien et peu de mal dans un État uni et merveilleusement favorisé; dans l'Allemagne divisée, il n'a pu procurer que peu d'avantages, mais aussi il a encore moins causé de dommage. Ces éléments ne se sont pas combinés en Allemagne, comme en Angleterre, en une organisation politique unitaire, mais l'aristocratie y a rendu l'Empire sans consistance, on peut même dire qu'elle l'a anéanti. Si de même que l'aristocratie a succédé à la période impériale, la démocratie parvient à se substituer à l'aristocratie, en se séparant tout simplemen- d'elle et en se constituant sans de trop grandes et de trop énervantes secousses, alors l'Allemagne poursuivra sa marche historique dans une sécurité digne d'envie, et avec un caractère égal de modeste grandeur. Cela n'arrivera chez un peuple divisé et qui a perdu l'habitude de l'activité, si du reste la chose est possible, que lentement, qu'à travers des réactions et des mécomptes, que difficilement sans le secours de l'étranger et jamais qu'à la faveur des circonstances et des événements extérieurs. Ce moment arrivé (et on peut à cet égard avoir grande confiance dans la nature vigoureuse et persévérante du peuple), alors l'Allemagne remplira dans cette partie du monde la mission importante qui a été assignée à la France jusqu'à ce jour. Dans cette situation elle *pourra* encore moins jouer le rôle d'Etat conquérant, et *voudra* mieux y renoncer, que l'Angleterre. Le but de sa politique ne pourra jamais être autre, que de transformer partout en fédérations les grands États dont l'unité présente tant de dangers. Car les fédérations réunissent les avantages des grands et des petits États et offrent une garantie plus certaine à la liberté générale et à la propagation pacifique de la civilisation sous toutes ses faces.

Table des matières.

QUATRIÈME SECTION.

RACES LATINES.

CINQUIÈME SECTION.

On peut se procurer chez l'éditeur :

GERVINUS, G.G., ueber den Goethe'schen Briefwechsel. 1 vol. in-12. Leipzig, 1836 . . . . 3 75

» Grundzuege der Historik. In-8°. Leipzig, 1837. 2 00

» zur Geschichte der deutschen Literatur. In-8°. Heidelberg, 1834 . . . . . 1 75

» Historische Schriften : Geschichte der florentinischen Historiographie bis zum XVI Jahrh. nebst einer Charakteristik des Machiavell. — Versuch einer innern Geschichte von Aragonien bis zum Ausgang des Barcelonischen Koenigstamms. I^r Bd. In-8°. Frankfurt, 1833 . . . . 9 50

» Handbuch der Geschichte der poetischen National-Literatur der Deutschen. 4^e Auflage. in-8°. Leipzig, 1849, cart. angl. 4 50

» Geschichte der deutschen Dichtung. 4^e Ausgabe. 5 Baende, in-8°. Leipzig, 1853 . . . 33 75

» Shakespeare. 2e Aufl. In-8°. Leipzig, 1850. . 22 50

» Einleitung in die Geschichte des 19^n Jahrhunderts. In-8°. Leipzig, 1853. . . . . 3 75

» Geschichte des 19^n Jahrhunderts seit den Wiener Vertraegen. 1^r 2^r Band. In-8°. Leipzig, 1855-56. 18 75

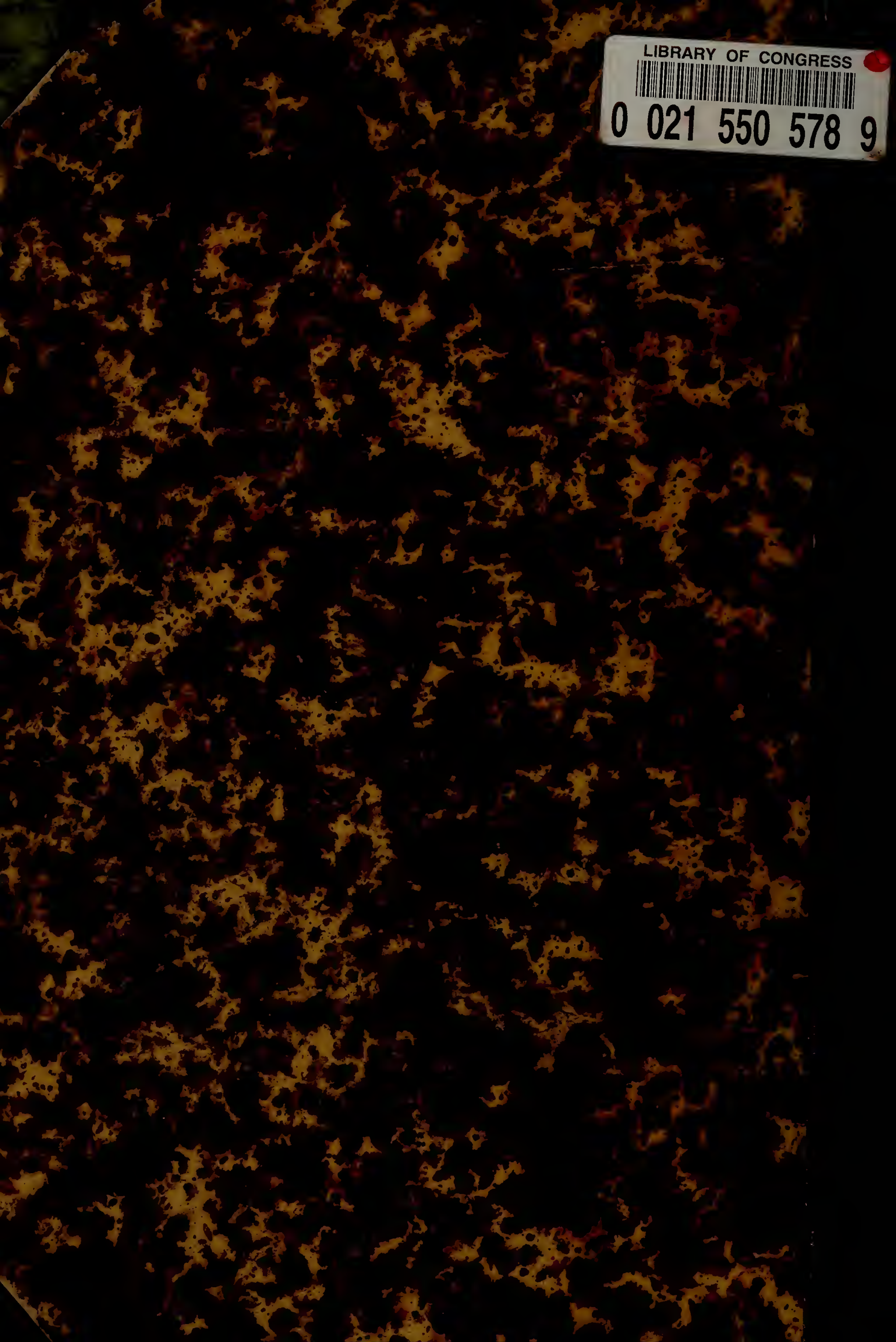
(*L'ouvrage complet formera* 6 *à* 8 *volumes*).

WEBER, G. Dr. Lehrbuch der Weltgeschichte mit Ruecksicht auf Cultur, Literatur und Religionswesen, und einem Abriss der deutschen Literaturgeschichte als Anhang. 7e Auflage. 2 Baende in-8°. Leipzig, 1857. 14 25

» Allgemeine Weltgeschichte mit besonderer Beruecksichtigung des Geistes-und Culturlebens der Voelker und mit Benutzung der neueren geschichtlichen Forschungen fuer die gebildeten Staende bearbeitet. 1^r Band in-8°. Leipzig, 1857. . 7 25

» die Weltgeschichte in übersichtlicher Darstellung. Ein Lehrbuch fuer mittlere Gymnasialklassen; fuer hoehere Buerger-und Realschulen; fuer Toechterschulen und Privatanstalten. 4e Auflage, in-8°. Leipzig, 1856. . . . . 3 75

Bruxelles. — Imp. de François Van Meenen, rue Neuve du Pachéco, 34.


LIBRARY OF CONGRESS
0 021 550 578 9